

L'Institut wallon de l'évaluation,
de la prospective et de la statistique



RAPPORT D'ACTIVITÉ



2
0
1
8

Éditeur responsable : **Sébastien Brunet**
(Administrateur général, IWEPS)

Création graphique : **Déligraph, Bruxelles**

Mise en page : **Snel Grafics SA, Vottem**
www.snel.be

Dépôt Légal : **D/2019/10158/5**

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la
prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve, 2
5001 BELGRADE - NAMUR

Tel : 081 46 84 11

Fax : 081 46 84 12

<http://www.iweps.be>

info@iweps.be

TABLE DES MATIÈRES

7 | PRÉFACE

9 | L'INSTITUTION

1.1. Missions.....	10
1.1.1. Le décret fondateur.....	10
1.1.2. Autorité statistique de la Région wallonne.....	10
1.2. Le plan opérationnel 2015-2019.....	11
1.3. Organigramme et rapport social au 31 décembre 2018.....	11
1.4. Rapport financier 2018.....	14
1.4.1. Les recettes.....	14
1.4.2. Les dépenses.....	14
1.5. Pôle scientifique du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie.....	15
1.6. Partenariats et collaborations.....	16

17 | FAITS MARQUANTS DE 2018

2.1. Actualisation de l'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF).....	18
2.2. Une recherche innovante sur le marché locatif.....	19
2.3. Une nouvelle ligne graphique.....	20
2.4. Et de nouveaux outils de communication et de vulgarisation.....	20

21 | ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES PAR DOMAINE

3.1. Population.....	22
3.1.1. Monitoring de la population.....	22
3.1.2. Bases de données démographiques issues du Registre national.....	22
3.1.3. Perspectives de population et des ménages au niveau communal.....	22
3.1.4. Indicateur de stabilité résidentielle.....	23
3.2. Migration.....	24
3.2.1. Migration et discrimination.....	24
3.2.2. Évaluation du parcours d'intégration.....	25
3.3. Enseignement et Formation.....	26
3.3.1. Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi.....	26
3.3.2. Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs.....	26
3.3.3. Alphabétisation.....	27
3.3.4. Indicateurs sur l'éducation et la formation.....	27

3.4.	Emploi et travail.....	28
3.4.1.	Comptes de l'emploi.....	28
3.4.2.	Le cadre européen des politiques de l'emploi.....	28
3.4.3.	Statistiques régionales relatives aux dynamiques sur le marché du travail.....	28
3.4.4.	Analyse économique des aides à l'embauche en Wallonie.....	29
3.5.	Santé.....	30
3.5.1.	Handicap.....	30
3.6.	Logement.....	30
3.6.1.	Les Relais sociaux de Wallonie.....	30
3.6.2.	Évaluation du Plan HP actualisé.....	31
3.6.3.	Développement d'indicateurs de loyers.....	32
3.7.	Pauvreté, Précarité et Cohésion sociale.....	32
3.7.1.	Évaluation du Plan de lutte contre la pauvreté (PLCP).....	32
3.7.2.	Évaluation de la mesure 1.1.3 « Sécuriser le paiement des loyers ».....	33
3.7.3.	Évaluation de la mesure 5.1.2 « Développer les maisons médicales ».....	33
3.7.4.	Évaluation de la mesure 2.1 « Invendus alimentaires » du PLCP.....	34
3.7.5.	Prospective pauvreté.....	34
3.7.6.	Indicateurs de pauvreté.....	36
3.7.7.	Situation sociale des indépendants.....	36
3.7.8.	L'ISADF et le plan de cohésion sociale (PCS).....	36
3.7.9.	Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie.....	37
3.8.	Mobilité et Transports.....	38
3.9.	Énergie.....	40
3.10.	Développement territorial.....	40
3.10.1.	Travaux de l'ODT.....	40
3.10.2.	Développement et diffusion de WalStat.....	41
3.11.	Indicateurs complémentaires au PIB.....	41
3.12.	Économie.....	42
3.12.1.	Modélisation de l'économie régionale : HERMREG.....	42
3.12.2.	Évaluation des politiques régionales : le modèle PREVIEW.....	43
3.12.3.	Analyses conjoncturelles.....	45
3.12.4.	Comptabilité régionale.....	45
3.12.5.	Évaluation ex ante de l'impact macroéconomique sur la Wallonie de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit).....	45
3.12.6.	Évaluation des pôles de compétitivité.....	46
3.12.7.	Évaluation ex ante des effets macroéconomiques des politiques de rénovation énergétique des bâtiments publics.....	46
3.12.8.	Évaluation de l'effet des mesures de sensibilisation à l'esprit d'entreprendre sur les compétences entrepreneuriales des élèves.....	47
3.12.9.	Évaluation de l'effet des terrains mis à disposition du développement économique.....	47
3.12.10.	FEDER.....	48
3.12.11.	Silver économie : analyse prospective.....	48
3.13.	Finances et budget.....	49
3.14.	Fonction publique.....	49
3.14.1.	Tableau de bord de la fonction publique.....	49
3.14.2.	Prospective de la fonction publique.....	49
3.15.	Enquête Baromètre social de la Wallonie.....	50

53

SYNERGIES ET PARTENARIATS

4.1. Synergies statistiques Fédération Wallonie-Bruxelles	54
4.1.1. Enseignement	54
4.1.2. Les chiffres-clés de la Fédération Wallonie-Bruxelles.....	54
4.1.3. Statistiques sur l'éducation et la formation des adultes.....	54
4.1.4. Cohésion sociale	55
4.1.5. Pauvreté infantile	55
4.1.6. Fonction publique	55
4.2. Observatoire wallon de l'emploi (OWE)	55
4.3. Statistiques transfrontalières.....	55
4.4. Certificat interuniversitaire en analyse prospective.....	56
4.5. Coopération Cra-w/IWEPS pour la réalisation d'une recherche prospective sur le secteur bovin wallon	58
4.6. Collaboration avec HEC-ULiège : projet « Transition énergétique : consommateurs et réseaux »	59
4.7 Développement d'une culture d'évaluation de politiques publiques	60
4.7.1 Formation en évaluation des politiques publiques.....	60
4.7.2 Certificat interuniversitaire en Évaluation des Politiques publiques (CIEPP)	60
4.8. Contribution au baromètre de maturité numérique des entreprises wallonnes.....	61

63

PUBLICATIONS, ACTIVITÉS ÉDITORIALES, COLLOQUES ET GROUPES DE TRAVAIL

5.1. Publications	64
5.1.1. Chapitres d'ouvrages.....	64
5.1.2. Articles scientifiques dans des revues internationales	64
5.1.3. Articles scientifiques dans des revues nationales	64
5.1.4. Publications récurrentes de l'IWEPS	64
5.1.4.1. Note mensuelle de conjoncture wallonne.....	64
5.1.4.2. Séries statistiques du marché de l'emploi en Wallonie	64
5.1.4.3. Tendances économiques – Analyses et prévisions conjoncturelles.....	65
5.1.4.4. Dynamiques régionales	65
5.1.5. Rapports de recherche	65
5.1.6. Working papers	66
5.1.7. Regards statistiques.....	66
5.1.8. Cahiers Homme-Femme	66
5.1.9. Les Brèves de l'IWEPS	66
5.1.10. Note de travail.....	66
5.2. Activités éditoriales (comités scientifiques de revues, direction de collections scientifiques, conseil éditorial...).....	66

5.3. Colloques	67
5.3.1. Organisation de conférences, colloques et séminaires.....	67
5.3.2. Futurama.....	67
5.3.3. Contribution à des conférences, colloques et séminaires et activités de vulgarisation.....	69
5.4. Demandes directes adressées à l'IWEPS.....	70
5.5. Participation à des réseaux et groupes de travail.....	72
5.5.1. Réseaux et groupes de travail scientifiques.....	72
5.5.2. Réseaux et groupes de travail mixtes (scientifiques, administratifs, société civile).....	72

75 |

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'ENCADREMENT ACADÉMIQUE

77 |

GESTION ADMINISTRATIVE

7.1. Gestion des ressources humaines	78
7.2. Marchés publics	79
7.3. Bibliothèque	79
7.4. Informatique.....	80
7.5. Communication	81
7.5.1. Les publications	81
7.5.2. Les événements.....	81
7.5.3. Le site internet.....	82
7.5.4. Les vidéos.....	84
7.5.5. La presse	84

PRÉFACE

La statistique, l'évaluation ainsi que les travaux d'anticipation sont des outils essentiels à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques. Ces trois missions sont assumées par l'Institut en étroite collaboration avec les administrations et le monde universitaire et ne poursuivent qu'un seul objectif : soutenir scientifiquement les processus de prise de décision en toute indépendance. En remplissant cet objectif fondamental, l'Institut participe activement à l'alimentation du débat démocratique dans un contexte où les *fake news* et autres mythes trouvent, dans le développement des technologies de l'information et de la communication, un terreau toujours plus propice à leur propagation.

L'année 2018 a été ponctuée par de nombreux projets qui ont renforcé les missions et l'ancrage de l'institution dans le paysage institutionnel, statistique et scientifique de la Wallonie. Ainsi, outre les travaux classiques menés au sein de l'Institut, une attention particulière a été portée à la question du vieillissement de la population, à la digitalisation de l'administration publique, à l'indicateur synthétique d'accès aux droits

fondamentaux (ISADF) ou encore au marché locatif. Par ailleurs, la disponibilité et l'accessibilité de l'information ont été au cœur de tous les projets, que cela soit par l'amélioration continue du site internet, la réalisation de capsules vidéos dédiées à la vulgarisation scientifique ou encore l'adaptation des supports informationnels avec une nouvelle ligne éditoriale.

Enfin, des projets comme les Chiffres-clés, les indicateurs complémentaires au PIB, le portail Walstat, la comptabilité régionale ou encore le Rapport sur l'économie wallonne ont été autant d'occasions de collaborations riches et fructueuses avec nos partenaires tant au niveau régional, communautaire que fédéral.

Ce rapport d'activité 2018 a pour objectif de présenter l'ensemble des travaux dont se sont saisies les équipes de l'institution. Travaux qui, loin d'être déconnectés des questions fondamentales qui traversent nos sociétés, ont pour vocation de servir l'intérêt général en fournissant aux décideurs tant publics que privés une connaissance utile et scientifiquement fondée.

Sébastien BRUNET
Administrateur général



SBR©VasilovBelgaImage



CHAPITRE 1

L'INSTITUTION

1.1.1. Le décret fondateur

L'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 (MB du 31-12-2003, p. 62412) a fixé au 1^{er} janvier 2004 la date d'entrée en vigueur du décret du 4 décembre 2003 créant l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS). L'IWEPS est un organisme d'intérêt public de catégorie A dont les missions principales sont décrites aux articles 9 et 10 du décret fondateur.

Art. 9. L'Institut a une mission générale d'aide à la décision, qu'il exerce à la fois par une mission scientifique transversale et par une mission de conseil stratégique (...).

Art. 10. La mission scientifique transversale consiste dans la centralisation, la publication et le traitement des statistiques régionales, l'élaboration de plans pluriannuels de développement des statistiques régionales et la formulation de propositions en la matière, ainsi que dans la réalisation de recherches fondamentales et appliquées, principalement dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement.

L'Institut est chargé de la collecte, du stockage et de l'exploitation des données indispensables à la conduite de la politique régionale. Le Gouvernement établit les règles de coordination entre l'Institut et les autres services administratifs chargés de la récolte des données et du traitement de celles-ci. Ces règles de coordination peuvent être concrétisées par des conventions et doivent prévoir l'accès de l'Institut aux données validées de l'ensemble des services administratifs de la Région et aux études scientifiques commandées par ces services.

L'Institut constitue l'interlocuteur régional unique des instances statistiques fédérales et européennes.

La mission de conseil stratégique consiste à réaliser des exercices d'évaluation, confiés par

le Gouvernement dans les matières qui relèvent de sa compétence. Elle comprend également la réalisation d'études prospectives.

En d'autres termes, l'IWEPS est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens des informations diverses qui vont de la présentation de statistiques et d'indicateurs à la réalisation d'études et d'analyses approfondies dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

1.1.2. Autorité statistique de la Région wallonne

En tant qu'Autorité statistique, l'IWEPS doit exercer sa mission dans le respect des principes fixés dans le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce Code est lui-même basé sur la loi statistique européenne¹, qui, en son article 2, établit les principes fondamentaux régissant le développement, la production et la diffusion de statistiques ; à savoir l'indépendance professionnelle, l'impartialité, l'objectivité, la fiabilité, le secret statistique et le rapport coût-efficacité. Le respect d'un certain nombre de ces principes, auxquels est donc soumis l'IWEPS, requiert une inscription dans la législation régionale.

Dès lors, pour répondre à la nécessité de légiférer sur la manière dont seront organisées l'élaboration, la production, la diffusion et la coordination des statistiques officielles régionales, l'IWEPS a transmis, au cours de l'année 2018, à son ministre de tutelle, une proposition servant de base à l'élaboration d'un avant-projet de modification du décret de l'IWEPS du 4 décembre 2003, lequel a été soumis pour avis au Conseil d'État.

¹ Règlement (CE) n° 223/2009 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2009, modifié par le règlement (UE) 2015/759 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2015 relatif aux statistiques européennes.

LE PLAN OPÉRATIONNEL 2015-2019

1.2.

Le plan opérationnel 2015-2019, approuvé par le Gouvernement wallon le 17/06/2016, structure les objectifs stratégiques poursuivis par l'Institut et identifie les objectifs opérationnels qui permettront à l'IWEPS de réaliser ses missions (arbres à objectifs). La mise en œuvre du plan se fonde sur la réalisation d'un programme de travail scientifique pluriannuel tel que prévu à l'art. 12 du Décret du 4 décembre 2003. Ce programme de travail comporte deux grandes composantes. D'une part, principalement sur la base de la Déclaration de Politique régionale (DPR, 2014-2019), trois thématiques prioritaires (TPL) ont été identifiées pour la législature. D'autre part, le programme pluriannuel se compose de l'ensemble des projets qui s'inscrivent dans les missions de

base de l'Institut. Pour plus de détails, voir www.iweps.be/presentation/.

Pour soutenir l'ensemble de ce travail de réflexion à la fois stratégique et opérationnelle, différents documents ont été mobilisés et exploités, parmi lesquels le décret fondateur du 4 décembre 2003 instituant l'IWEPS, le Plan opérationnel de 2011, en ce compris ses éléments d'analyse, la Déclaration de Politique régionale (DPR, 2014-2019), le PM.4.0, la Déclaration de Politique communautaire dans le cadre de l'accord de coopération Synergies statistiques avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et, enfin, l'accord de coopération portant sur l'interfédéralisation de la statistique et l'Institut des Comptes nationaux.

ORGANIGRAMME ET RAPPORT SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2018

1.3.

Au 31 décembre 2018, l'IWEPS bénéficiait du concours de 61 personnes (59 équivalents temps plein) dont 39 personnes affectées directement à la recherche.

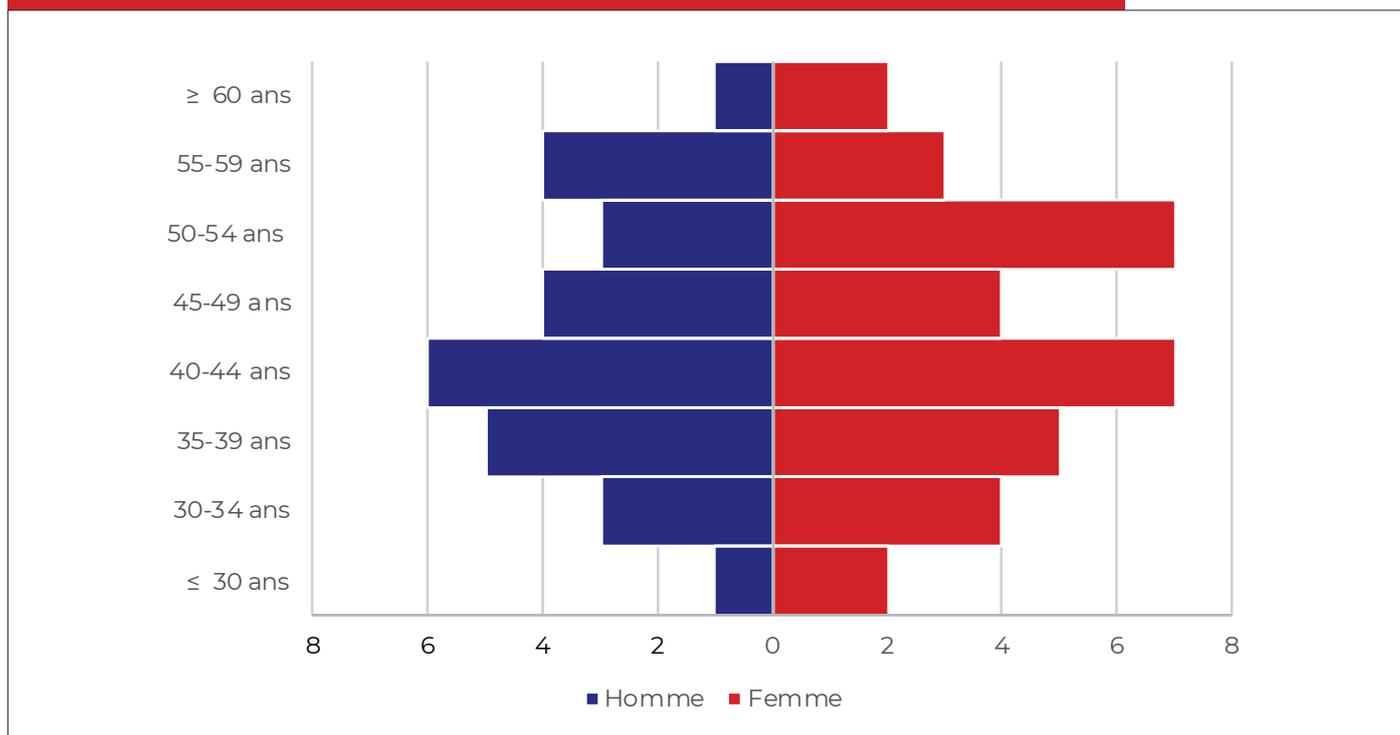
Le principal constat de cette évolution de 2010 à 2018 est que le nombre de

collaborateurs au sein de l'Institut augmente chaque année hormis en 2018 où celui-ci stagne à 61 personnes.

L'évolution du personnel, depuis 2010, se présente comme suit :

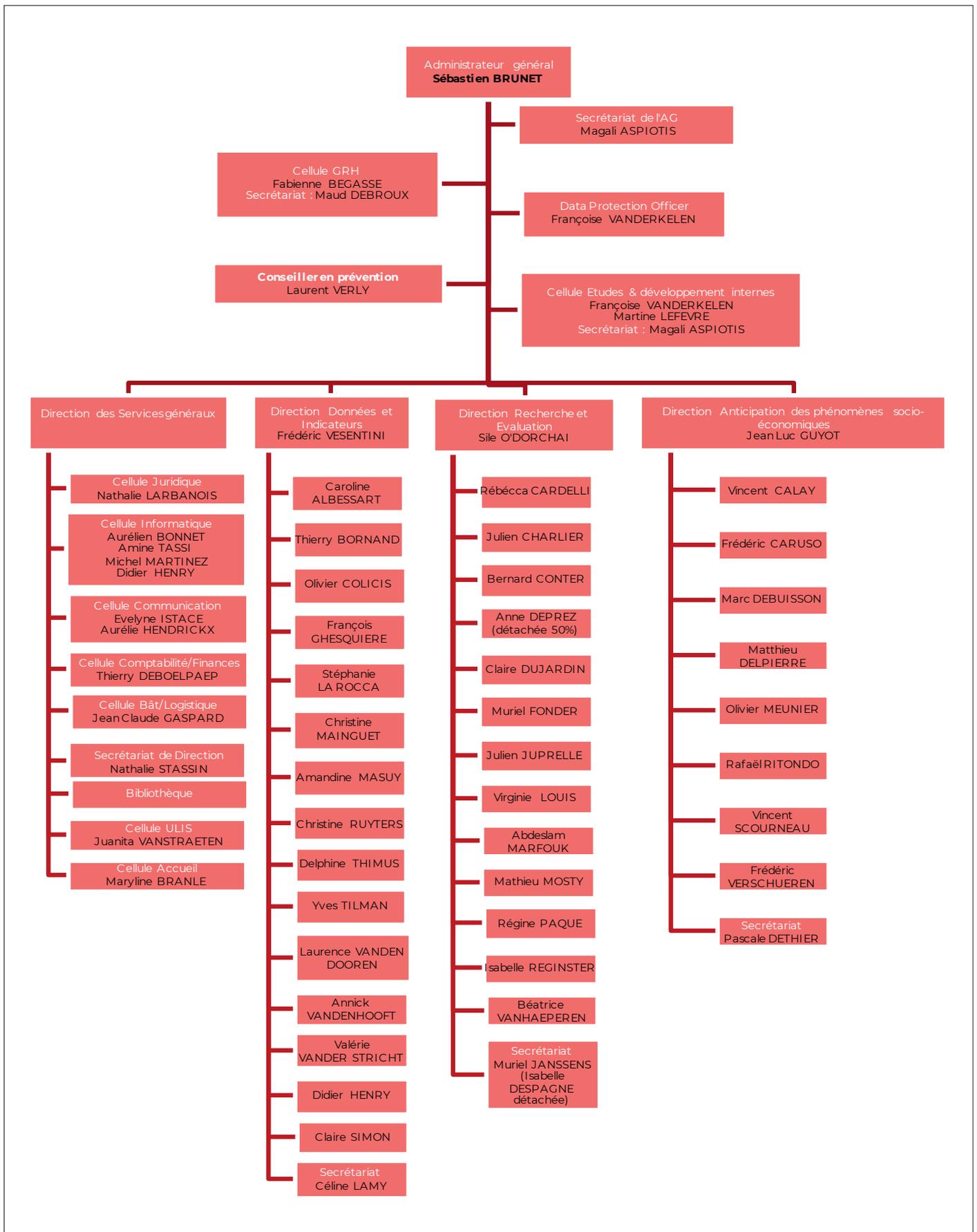
	2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017		2018	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Personnel en place	22	26	21	25	22	28	23	30	26	29	26	30	25	32	27	34	27	34
Total	48		46		50		53		55		56		57		61		61	
Cadre organique 31/03/2013	69		69		69		69		69		69		69		69		69	
ETP sur un cadre de 69 personnes	21,6	24	20,6	23,5	21,6	26,5	22,6	28,2	25,6	27,5	25,4	28	24,4	31,7	26,8	32,2	26,6	32,1
Par catégorie																		
Statutaires	5	10	5	11	6	11	6	10	6	8	5	8	5	9	5	11	5	11
Contractuels	17	16	16	14	16	17	17	20	20	21	21	22	20	23	22	23	24	21
Par niveau																		
Niveau A	36		33		37		40		42		45		44		46		45	
Niveau B	4		5		5		5		5		6		7		7		8	
Niveau C et D	8		8		8		8		8		5		6		8		8	

Répartition du personnel par classe d'âge, en chiffres absolus, au 31 décembre 2018



Nous pouvons constater de façon générale une certaine parité dans la répartition des genres au sein de l'Institut bien que les femmes soient un peu plus nombreuses. Selon le graphique ci-dessus, nous observons que les femmes sont les plus présentes dans la tranche d'âge allant de 50 à

54 ans, mais aussi dans celle concernant les 40 à 44 ans. Quant aux hommes, la tranche d'âge prédominante concerne également les 40 à 44 ans. L'équité parfaite au sein des genres se situe aux tranches d'âge des personnes ayant entre 35 et 39 ans ainsi que 45 à 49 ans.



Ressources	Réalisé : recettes 2018 (en euros)
Total des dotations, subsides et recettes	7 046 351
Utilisations	Réalisé : dépenses 2018 (en euros)
Dépenses de fonctionnement	
Personnel	5 451 173
Services et biens divers non repris à l'inventaire	643 198
Biens repris à l'inventaire	57 339
Total des dépenses de fonctionnement	6 151 710
Dépenses pour les missions décrétales	734 989
Total des dépenses pour les missions décrétales	734 989
Total général des dépenses	6 886 699

PRÉSENTATION DES COMPTES

1.4.1. Les recettes

La dotation de fonctionnement de 5 767 milliers d'euros couvre essentiellement les frais de personnel à concurrence de 94 %.

L'Agence Fonds social européen rembourse la somme de 24 milliers d'euros, dans le cadre de la programmation du Fonds social européen, et le département de la coordination des fonds structurels intervient à concurrence de 18 milliers d'euros dans les dépenses salariales liées à l'assistance technique et méthodologique fournie par l'IWEPS.

La Communauté française rembourse l'équivalent de deux salaires de chercheurs à concurrence de 164 milliers d'euros, dans le cadre de l'accord de coopération « Synergies statistiques ».

Un remboursement de salaire pour une secrétaire détachée auprès du cabinet Di Antonio se monte à 34 milliers d'euros.

Une exonération de précompte professionnel de 515 milliers d'euros est rétrocédée

par l'État fédéral et affectée à la recherche scientifique conformément à la Loi. Elle représente 80 % des montants de précompte professionnel du personnel affecté à la recherche scientifique de l'Institut.

D'autres subventions spécifiques liées à des missions et négociées au niveau d'entités ministérielles régionales sont allouées pour un montant de 493 milliers d'euros.

Les recettes diverses représentent la participation aux chèques repas pour un montant de 15 milliers d'euros et des divers pour un montant de 3 milliers d'euros.

L'ensemble des recettes allouées pour un montant de 7 046 milliers d'euros permettent à l'IWEPS de mener l'ensemble de ses missions décrétales.

On notera que par rapport à 2017, les recettes ont été réduites de 120 milliers d'euros.

1.4.2. Les dépenses

Le personnel représente un coût direct de 5 313 milliers d'euros. En y ajoutant les formations, séminaires et colloques, nous atteignons une dépense globale de 5 419 milliers d'euros.

Les dépenses de fonctionnement en biens et services divers portent sur un montant globalisé de 675 milliers d'euros.

Les investissements concernent uniquement le renouvellement d'installation, de matériel et mobilier tombé en désuétude et mis au rebut à hauteur de 57 milliers d'euros contre 147 milliers d'euros en 2017.

Les dépenses décrétales se portent à un coût de 735 milliers d'euros contre 1 016 milliers d'euros en 2017.

En 2018, l'ensemble des dépenses se porte à 6 887 milliers d'euros contre 6 990 milliers d'euros l'année précédente, soit en diminution de 9,8 %.

Dans le cadre du processus d'interfédéralisation de la statistique, décidé dans l'accord institutionnel de la 6^e réforme de l'État, l'IWEPS a été désigné par le Gouvernement wallon comme l'Autorité statistique de la Région wallonne (arrêté du Gouvernement wallon de novembre 2015). À ce titre, l'IWEPS est membre du Conseil d'Administration de l'Institut interfédéral de Statistique (IIS), mis en place le 1^{er} janvier 2016, en application également de la 6^e réforme de l'État et fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) (cf. Arrêté du 12/11/2015, MB 23.11.2015).

Le décret du 6 novembre 2008 portant réforme de la fonction consultative, modifié par le décret du 16 février 2017 crée le Pôle Politique scientifique et lui confie la mission suivante « Art. 2/2. § 1^{er}. Le pôle « Politique scientifique » est chargé de « ... 6° rendre un avis sur le programme pluriannuel des travaux de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et sur le rapport annuel d'activité de celui-ci. »

Cette mission était auparavant dévolue au CWEPS.

Avis :

« Le 22 juin 2018, le Pôle s'est réuni en assemblée générale et a entendu la présentation de Monsieur Sébastien BRUNET, Administrateur général de l'IWEPS, concernant le Rapport d'activité 2017 de l'IWEPS.

Le Pôle relève la grande qualité de l'ensemble des travaux réalisés en 2017 au sein de l'Institut.

Il apparaît essentiel de doter la Wallonie de connaissances de plus en plus robustes pour guider les décideurs tant publics que privés dans la conduite de notre société.

La sixième réforme de l'état a doté la Wallonie de compétences nouvelles et de plus en plus larges, amenant la nécessité pour les

décideurs wallons de disposer de chiffres à la fois de plus en plus précis, mais aussi couvrant des secteurs de plus en plus larges.

À cet égard, le Pôle Politique scientifique émet les souhaits suivants pour optimiser les futurs travaux de l'IWEPS :

- mettre un focus particulier sur les entreprises, la recherche, l'innovation et l'économie tant en termes de chiffres qu'en termes d'analyses ciblées;
- exploiter davantage les données des entreprises afin d'offrir un paysage précis du tissu économique wallon;
- effectuer une étude exhaustive des analyses statistiques élaborées par d'autres organismes, de manière à concentrer les moyens disponibles sur les données non exploitées et éviter d'inutiles redondances;
- optimiser la communication et la lisibilité des études, de manière à en faire un véritable outil de décision, de garantir une plus grande lisibilité et une plus large diffusion du travail effectué par l'IWEPS;
- assurer une plus grande transparence dans le choix des études menées par l'IWEPS de manière à permettre tant aux décideurs politiques qu'aux acteurs de terrains d'orienter ces choix en fonction des points critiques qu'ils peuvent détecter; à cet égard, il serait intéressant de connaître la part des études demandées par les acteurs politiques et celles menées d'initiative par l'IWEPS, notamment en le faisant apparaître clairement dans le rapport d'activités;
- de manière à augmenter le nombre d'utilisateurs des travaux de l'IWEPS, le Pôle se positionne en faveur d'un renforcement des efforts de vulgarisation des publications.

Ces remarques ne remettent en rien en cause la qualité du travail réalisé par l'IWEPS et la pertinence des analyses et publications reprises dans le Rapport d'activité 2017.

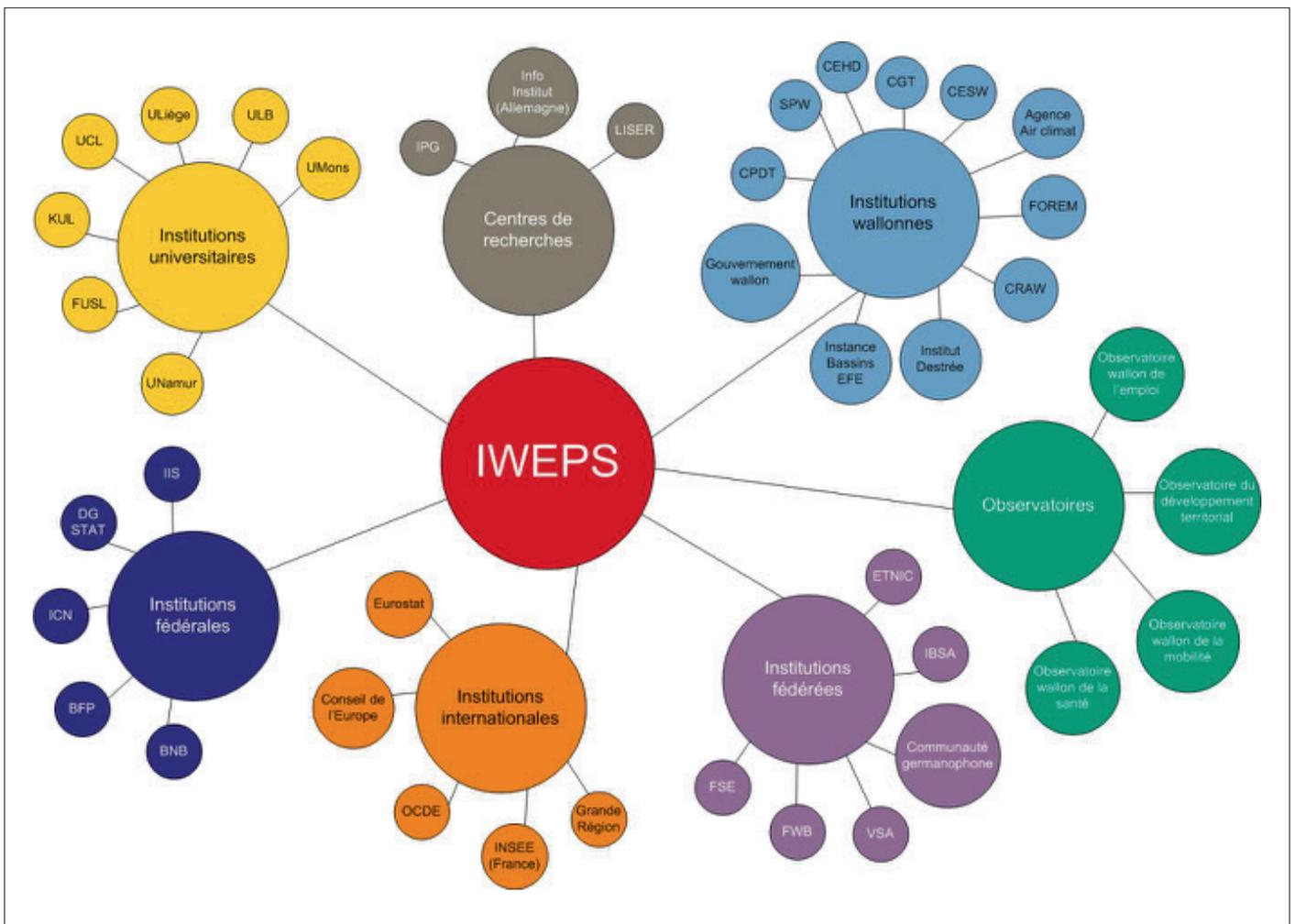
Le Pôle remet un avis favorable sur le Rapport d'activité 2017 de l'IWEPS. »

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

1.6.

Pour la réalisation de ses objectifs et missions, l'IWEPS continue de tisser soigneusement des partenariats et collaborations solides. Partage d'expérience et complémentarité sont sans doute les mots-clés qui caractérisent les institutions et organisations qui envisagent leur développement

selon un mode collaboratif plutôt que concurrentiel. C'est dans cette philosophie que s'inscrit l'IWEPS et c'est la raison pour laquelle un des objectifs principaux définis dans le plan opérationnel est celui du développement de partenariats tant scientifiques qu'administratifs.



CHAPITRE 2

FAITS MARQUANTS DE 2018

ACTUALISATION DE L'INDICATEUR SYNTHÉTIQUE D'ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX (ISADF)

2.1.

À la demande du Gouvernement wallon, l'IWEPS a procédé, durant l'année 2018, à l'actualisation et au développement de l'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF). Cette actualisation s'inscrit dans le contexte de la politique wallonne de cohésion sociale appliquée par les pouvoirs locaux dans les communes francophones de la Région (Décret relatif au Plan de cohésion sociale, adopté par le Parlement wallon le 22 novembre 2018 (MB 18/12/2018)).

L'ISADF poursuit deux objectifs :

- informer les communes sur l'accès de leur population aux droits fondamentaux, à travers un indicateur synthétique et une batterie d'indicateurs sur lesquels il repose ;
- fournir un critère objectif au subventionnement des communes francophones candidates pour la mise en œuvre du PCS 2020-2025.

Un comité de référents externes a été mis en place, à l'initiative de l'IWEPS, pour encadrer et valider l'ensemble de la démarche de construction de l'ISADF. Ces référents sont des personnes dont l'expertise est reconnue dans les domaines relatifs aux droits fondamentaux et à la cohésion sociale, ainsi que leurs implications directes sur le territoire communal.

Le cadre conceptuel et méthodologique adopté pour identifier et définir les indicateurs appropriés et applicables dans le contexte visé s'appuie sur les travaux et les recommandations du Haut-Commissariat des Nations-Unies aux droits de l'homme, chargé de promouvoir et de protéger la jouissance et le plein exercice, par tous, de l'ensemble des droits énoncés dans les lois, traités et instruments internationaux.

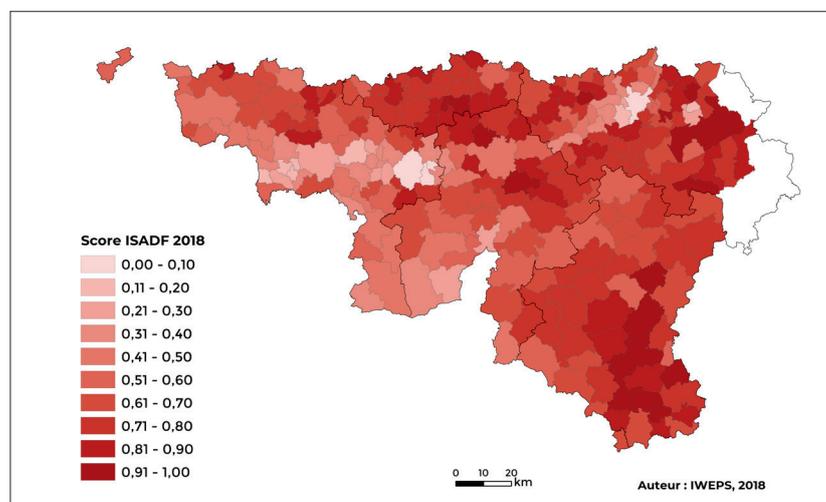
Par rapport aux exercices précédents, cette version actualisée de l'ISADF élargit *a priori* son champ d'application à l'ensemble des droits fondamentaux qui contribuent à assurer le bien-être économique, social et culturel des populations.

Le choix des indicateurs repose à la fois sur une recherche de sens et de pertinence statistique.

Au total, 28 indicateurs ont été sélectionnés pour composer l'indicateur synthétique et une cinquantaine d'autres indicateurs ont été associés et rassemblés dans un tableau de bord de manière à élargir le spectre des indicateurs d'accès aux droits fondamentaux et d'aider les communes dans leur diagnostic social local.

Les étapes de construction de l'indicateur synthétique sont exposées de façon pédagogique et transparente dans un rapport de recherche publié sur le site de l'IWEPS (<https://www.iweps.be>).

En outre, un site internet interactif dédié à l'ISADF a été développé en interne (www.isadf.iweps.be) afin d'assurer une communication optimale autour de ces indicateurs et de favoriser leur appropriation par les utilisateurs.



UNE RECHERCHE INNOVANTE SUR LE MARCHÉ LOCATIF

2.2.

Les données issues de la plateforme d'annonces immobilières Immoweb et celles provenant de l'enregistrement des baux auprès du SPF Finance ont permis à l'IWEPS d'étudier en détail le marché locatif résidentiel en Belgique et en Wallonie. Bien qu'incontournable, cette dernière source d'informations souffre en effet de plusieurs limites. Tout d'abord, cette base de données ne couvre pas la totalité du marché locatif : environ un bail sur deux n'est pas enregistré malgré l'obligation légale. Mais surtout, au niveau de l'enregistrement des baux, on ne trouve que très peu d'informations sur le logement lui-même (type de logement, surface, nombre de chambres...); autant de facteurs essentiels pour comprendre le prix demandé pour la location d'un bien... Des informations bien présentes par contre dans les données d'Immoweb.

Ces deux sources de données mettent en évidence que le prix des logements mis sur le marché locatif (annonces et nouveaux baux) est largement supérieur au loyer que les locataires versent actuellement (baux en cours). Constat préoccupant pour les ménages les plus précaires, les loyers des petits logements bon marché s'accroissent plus rapidement que les loyers des logements plus chers et plus spacieux – qui ont même tendance à diminuer.

Le loyer moyen des baux résidentiels enregistrés varie aussi fortement selon les communes. Plus on est proche de Bruxelles ou de Luxembourg, plus les loyers sont élevés. Les communes plus pauvres, notamment les villes industrielles, présentent des loyers plus faibles. Cependant, il est difficile de comparer les loyers entre différentes communes tant la structure du bâti proposé à la location peut varier. Dans les annonces, on retrouve ainsi bien plus de petits appartements dans les grandes villes, davantage de grandes maisons dans la province du Brabant wallon et de petites maisons dans

les communes rurales à population moins aisée. Pour rendre comparable la situation des communes en Wallonie, l'IWEPS a élaboré un loyer standardisé à partir des données d'Immoweb. Il s'agit de calculer ce que serait le loyer moyen, si chaque commune avait la même répartition de types de logements à louer, correspondant à celle de l'ensemble de la Wallonie. Le résultat nous montre l'influence des pôles économiques bruxellois et luxembourgeois sur le prix des logements à louer. Il tend par ailleurs à amoindrir les écarts de prix entre communes. Une partie de ces écarts provient donc de différences dans la répartition des types de logements proposés à la location dans les communes.

L'étude complète est disponible (au format PDF) à cette adresse : <https://www.iweps.be/publication/marche-locatif-loupe-mesurer-loyers-communes-belges-wallonnes/>



UNE NOUVELLE LIGNE GRAPHIQUE 2.3.

Le changement de logo en 2017 a été l'occasion d'une refonte complète du *lay-out* des publications de l'IWEPS et des outils promotionnels (*beach-flag*, *roll-up...*) pendant l'année 2018. Les publications sont dorénavant déclinées en fonction du titre de la collection (Tendances économiques, Rapports de recherche de l'IWEPS, Working Papers, Dynamiques régionales, Rapport sur l'économie wallonne, Chiffres clés...), mais aussi en fonction des thématiques pour lesquelles des couleurs spécifiques ont été attribuées (orange pour l'économie, vert pour la population et la santé, bleu pour le marché du travail...). Ceci permet un accès à double entrée à l'ensemble des publications, accès présent aussi sur le site internet.

Toujours pour améliorer l'accessibilité des publications sur le site internet, les publications ont été regroupées :

- par thématiques : Citoyenneté et société, Économie, Éducation et formation, Énergie et environnement, Europe, Genre, Inégalités sociales, Marché du travail, Mobilité, Population et santé et Territoire ;
- par types : Actes de colloque, Autres publications, Brèves, Conjoncture, État des lieux statistique, Institutionnel, Ouvrages collectifs, Rapports de recherche, Revue Dynamiques régionales, Vidéos et Working Papers.

Cette nouvelle présentation est accompagnée d'un calendrier prévisionnel des publications. Toutes les publications sont disponibles gratuitement en format pdf.



ET DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION ET DE VULGARISATION 2.4.

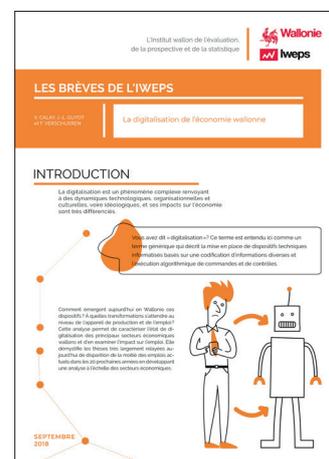
En 2018, deux nouvelles collections sont venues enrichir les publications de l'Institut.

Tout d'abord, la collection Regards statistiques se veut une collection de présentation de statistiques et de données, parfois accompagnées d'une analyse. Deux numéros sont parus en 2018. Le numéro 1 traite des « Statistiques des relais sociaux urbains wallons en 2015 » et est paru en mai (voir 3.6.1). Le numéro 2 « Le marché locatif sous la loupe. Mesurer les loyers dans les communes belges et wallonnes » propose une étude du marché locatif résidentiel en Belgique et en Wallonie.

Ensuite, la collection Les Brèves de l'IWEPS est une nouvelle collection à destination de tous. La philosophie ? Rendre les travaux de l'Institut les plus accessibles possible dans un format court. Citoyen, enseignant, décideur... voici une nouvelle porte d'entrée vers les recherches menées à l'IWEPS. Le

premier numéro, sorti en octobre, traite de « La digitalisation de l'économie wallonne » et est une vulgarisation du Rapport de recherche n°29 « La digitalisation de l'administration publique wallonne. État des lieux et perspectives ».

Toujours dans l'optique d'augmenter la vulgarisation au sein de l'Institut, l'année 2018 a été marquée par la réalisation en interne de plusieurs vidéos grâce à des outils disponibles en ligne. Premièrement, Screenmatic a permis d'éditer et de publier deux vidéos de démonstration de l'outil WalStat (<https://www.youtube.com/watch?v=wieklnk5OAA&t=57s> et <https://www.youtube.com/watch?v=G8P4ShY5wyl&t=2s>). Cet outil est totalement gratuit. Deuxièmement, grâce à Moovly, la Cellule communication a pu réaliser une vidéo animée de promotion de l'édition 2018 de la publication « Les chiffres-clés de la Wallonie » : <https://www.youtube.com/watch?v=L3DXb-CO42E>.



CHAPITRE 3

ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES
PAR DOMAINE

3.1.1. Monitoring de la population

Cette veille sur la démographie de la Wallonie permet de faire face aux principales demandes en la matière (émanant de l'administration, du gouvernement ou des citoyens), de représenter l'IWEPS dans la sphère scientifique de la démographie belge et de développer une compétence en matière de démographie au sein de l'IWEPS.

L'année 2018 a été notamment consacrée à l'alimentation du volet statistique du site de l'IWEPS : WalStat et les indicateurs statistiques. Un rapport sur l'état de la démographie wallonne est également élaboré comme chaque année. En 2018, comme les années précédentes, il a pris la forme de fiches qui reprennent les différentes facettes de la démographie. Elles sont reprises également dans les Chiffres-clés de la Wallonie 2018.

En 2018, l'IWEPS a participé au groupe d'experts des régions (IBSA, IWEPS) pour le suivi des prévisions des zones scolaires en tension « DisExion » de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) : une réunion s'est tenue le 28 mai au cabinet de la ministre de l'Enseignement sur le monitoring des places scolaires en FWB et le 18 octobre 2018 à l'IWEPS sur le modèle mis en œuvre par l'ETNIC et les possibilités d'amélioration de celui-ci.

L'IWEPS a collaboré en 2018 aux réunions fédérales de la DG Statistique pour harmoniser les définitions des données démographiques issues du Registre national. Une partie du travail a porté particulièrement sur les données cohabitation légale (2 juillet 2018), sur les données ménages (échanges de mail, septembre 2018) et sur la correction des changements de domicile (réunion IWEPS-Statbel, 1^{er} juin à l'IWEPS).

L'IWEPS a participé en 2018 aux réunions fédérales du Bureau fédéral du Plan pour

l'élaboration des perspectives de populations (établissement des hypothèses). Une réunion le 8 novembre a porté sur les hypothèses de migrations internes et externes et de fécondité pour les perspectives du BfP en 2019.

3.1.2. Bases de données démographiques issues du Registre national

Suite au contrat-cadre de confidentialité entre l'IWEPS et la DG Statistique, une copie anonymisée des données individuelles, issues du Registre national, a été transmise à l'IWEPS en 2018.

Cette base de données comporte tous les « états annuels » du 1^{er} janvier 1991 au 1^{er} janvier 2018, ainsi que des différents mouvements migratoires enregistrés depuis 1991.

En interne à l'IWEPS, et en collaboration avec le Bureau fédéral du Plan et la DG Statistique, il a été procédé à une série de tests de cohérence et de conformité des données aux statistiques publiées par ailleurs.

Cette base de données représente un *input* pour un ensemble de projets développés à l'IWEPS : perspectives de population des individus et des ménages par commune, base de données WalStat, projets « bassins résidentiels » ou « indicateurs de sédentarité résidentielle », séries statistiques chronologiques de l'IWEPS, Chiffres-clés, etc.

3.1.3. Perspectives de population et des ménages au niveau communal

L'objectif général de ce projet est de produire simultanément des projections de population et des ménages au niveau des communes. Une convention a été passée en 2015 avec le Centre de recherche en démographie de l'UCLouvain pour établir

de nouvelles perspectives de population et des ménages. Il s'agit d'une démarche scientifique inédite qui prend en considération non seulement les spécificités locales des phénomènes de fécondité, de mortalité et de migration, mais aussi la transformation des ménages.

Les résultats complets de ces perspectives ont été délivrés en 2016. Ils sont constitués des chiffres de population pour chaque commune par classe d'âge quinquennale, par sexe, et des chiffres de ménages, par nombre et type de ménage en 2020, 2025, 2030 et 2035.

Les résultats des perspectives de la convention UCLouvain sont partiellement compatibles avec les perspectives du Bureau fédéral du Plan (BFP), remises à jour chaque année au niveau des arrondissements. Une méthode a été développée en 2017 pour permettre une parfaite cohérence avec les données du BFP réactualisées tant pour la structure de la population que pour les ménages (une nouvelle définition y ayant été adoptée en 2017 au niveau fédéral). En 2018, les données de l'UCLouvain ont été calibrées une nouvelle fois sur les perspectives de population et des ménages du BFP publiées en février 2018. En 2018, une nouvelle méthodologie des perspectives communales de population et des ménages a été mise au point pour permettre la construction d'un outil propre à l'IWEPS qui assurera une transparence des résultats auprès des décideurs locaux, tout en reposant sur les perspectives du BFP qui sortiront en 2019 au niveau des arrondissements.

3.1.4. Indicateur de stabilité résidentielle

L'objectif du projet est d'étudier la variété spatiale des quartiers wallons en termes de migration résidentielle de façon originale : par la recherche de facteurs de la stabilité

résidentielle, en cherchant à comprendre pourquoi certains ne migrent pas et restent dans leur lieu de vie. À partir des données individuelles du Registre national, un indicateur de stabilité résidentielle est construit au niveau infracommunal pour les territoires des grandes villes (communes) wallonnes. Il mesure la part de population, par groupe d'âge, qui est restée au sein de son quartier durant une période de cinq ans. La cartographie de cet indicateur montre une diversité de situation, tant au niveau des communes que pour les différentes villes. Comme le maintien à domicile des personnes âgées est l'objet de différentes attentions au niveau wallon, le projet sera étendu à une analyse spécifique de la stabilité résidentielle chez les personnes âgées (plus de 55 ans), toujours à l'échelle du quartier, mais pour toute la Wallonie.

Dans un contexte où le retour en ville des habitants est soutenu au niveau régional, fédéral et européen, cette thématique de la stabilité résidentielle en ville est pertinente pour éclairer les politiques publiques et pour mieux évaluer et comprendre les facteurs qui permettent de maintenir les ménages au sein des quartiers, facteurs favorables à la cohésion sociale et territoriale. La construction de ces indicateurs s'inscrit donc dans les objectifs de l'Observatoire du Développement territorial et débouchera sur des indicateurs pertinents spécifiques qui seront remis à jour régulièrement. Ils seront dès lors des outils dans le suivi de l'aménagement du territoire wallon. L'application aux ménages de personnes âgées est particulièrement pertinente pour éclairer les politiques publiques, notamment sur le maintien à domicile.

En 2018, les résultats de cette étude ont été présentés au colloque de l'AIDELF-Chaire Quetelet 2018 à l'UCLouvain et un article dans les Cahiers démographiques québécois est en cours de parution.

3.2.1. Migration et discrimination

Les migrations internationales suscitent l'intérêt croissant des décideurs publics, des médias et des chercheurs. Selon les données statistiques des Nations-Unies, le nombre de migrants internationaux est passé de 153 millions en 1990 à environ 258 millions en 2017, soit une augmentation de 69 %. La même source de données indique que trois migrants internationaux sur dix (33 %) résident au sein des pays européens.

Dans la mesure où la mobilité internationale des travailleurs est conditionnée, dans une large mesure, par les politiques d'immigration des pays de destination, il est difficile de prédire ces évolutions futures. Cependant, de nombreux indicateurs laissent penser qu'elles ne seront pas un simple prolongement des tendances actuelles, mais qu'elles s'intensifieront davantage au cours des prochaines années.

Comme acteurs majeurs au niveau des migrations internationales, les pays européens et la Belgique en particulier doivent se préparer à relever l'ensemble des défis liés aux migrations internationales. Dans ce contexte, il est essentiel de mener des analyses qui permettent d'améliorer notre connaissance de différents aspects des migrations internationales et ainsi mieux informer les décideurs publics, les médias et l'ensemble de la population belge et wallonne. Plusieurs questions relatives aux migrations internationales sont au centre des travaux de recherche menés au sein de l'IWEPS. Dans ce cadre, on peut citer :

- la situation des immigrés sur le marché du travail. De nombreux indicateurs convergent pour mettre en évidence que les travailleurs immigrés sont davantage exposés au chômage que les non-immigrés. Certains groupes de migrants se trouvent dans une situation beaucoup plus désavantageuse sur le marché du

travail en Belgique et en Wallonie. Dans ce cadre, l'IWEPS mène des analyses sur l'insertion des populations immigrées sur le marché de l'emploi et les obstacles qui se posent, notamment le phénomène de discrimination.

- dans le cadre de cet axe de recherche de l'IWEPS, s'inscrit la publication par l'Institut d'un ouvrage, en collaboration avec Nadia Fadil de l'*Interculturalism, Migration and Minorities Research Centre* de l'Université catholique de Louvain, qui s'intitule « Migratie in België in 21 vragen en antwoorden », publié aux Presses universitaires de Leuven. Cet ouvrage est une traduction du livre « Pourquoi l'immigration? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au 21^e siècle » de Jean-Michel Lafleur et Abdeslam Marfouk, publié en 2017 aux éditions Academia-L'Harmattan.
- l'ouvrage en question part du postulat que toute société démocratique doit permettre de débattre des questions liées à l'immigration. Cependant, ce débat exige des participants qu'ils mobilisent d'autres arguments que ceux basés sur leurs expériences personnelles en lien avec l'immigration, les anecdotes ou les stéréotypes. Cet ouvrage avait donc pour objectif de fournir des instruments qui contribuent à des débats rationnels sur l'immigration en abordant 21 questions que se posent les Belges à ce sujet. Pour bon nombre de questions, l'ouvrage présente tout d'abord l'opinion de la population résidant en Belgique en se basant sur différentes enquêtes récentes. L'usage de ces enquêtes permet d'abord au lecteur de confronter ses propres convictions à celles de la population dans son ensemble, mais aussi de souligner les variations entre l'attitude de la population résidant en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles. Une fois l'opinion des Belges identifiée, l'ouvrage propose ensuite une réponse à chaque question construite sur la base de données

quantitatives originales, de résultats de recherches qualitatives, de rappels historiques et de concepts scientifiques vulgarisés. L'objectif de cet ouvrage est de contribuer à déconstruire les préjugés des Belges sur l'immigration. Dès 2011, avant même le début de ce que certains ont qualifié de « crise des réfugiés » ou « crise de l'accueil » de 2015, l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) soulignait, dans l'un de ses rapports, l'importance des représentations que se font les citoyens de l'immigration : elles façonnent l'opinion publique et, ce faisant, influencent l'action des pouvoirs publics. Cet ouvrage n'a pas pour objectif d'ajouter une pièce à la masse d'informations existantes sur les migrations internationales. Il vise au contraire à offrir, dans un document unique, des réponses claires et scientifiquement valides aux principales questions que se posent les Belges. Cet ouvrage qui est accessible gratuitement en ligne au public a reçu un grand écho médiatique et un accueil très favorable de la part des acteurs de la société civile.

3.2.2. Évaluation du parcours d'intégration

L'IWEPS participe au comité de coordination du parcours d'intégration instauré par le décret du 28 avril 2016. Il assure notamment un rôle de soutien au comité dans l'élaboration des travaux d'évaluation.

Un premier rapport d'évaluation a été réalisé par le comité de coordination lui-même et transmis au Gouvernement wallon en juillet 2017. Une évaluation finale du parcours d'intégration est à produire par le Gouvernement pour la fin de la législature et à présenter au Parlement (article 151/1 du CWASS).

L'évaluation a fait l'objet d'un mandat conjoint par le ministre de l'Intégration et le ministre de l'Emploi et de la Formation en mars 2018.

Il s'agit d'une évaluation qualitative de l'impact du parcours d'intégration et du dispositif d'insertion socioprofessionnelle sur les primo-arrivants. L'objectif de l'évaluation est essentiellement de nature formative : faire des recommandations qui soient des pistes pour améliorer l'organisation du parcours d'intégration au sein et entre structures délivrant des services pour les personnes primo-arrivantes afin de favoriser l'intégration telle que définie par le décret. Un autre objectif est d'étudier la pertinence des actions menées en regard des besoins exprimés par les personnes primo-arrivantes.

Les questions d'évaluation principales sont :

- la mise en œuvre du PI (en ce compris celle du dispositif ISP) contribue-t-elle à l'intégration des primo-arrivant(e)s telle que définie dans le décret (qui comprend la participation économique) ?
- les actions mises en œuvre par les autorités répondent-elles aux besoins exprimés par les primo-arrivant(e)s ?
- l'offre de services dans le cadre du PI est-elle harmonisée sur l'ensemble du territoire ?
- les actions des différentes autorités politico-administratives s'articulent-elles de façon cohérente et lisible pour le public ciblé par ces actions afin de fluidifier leur parcours ?

Un comité d'accompagnement composé d'acteurs administratifs, associatifs, universitaires et de la société civile en lien avec les thématiques de l'intégration et de l'insertion socioprofessionnelle est constitué.

L'IWEPS a fait appel à un prestataire externe via un marché public en avril 2018. Le marché a été attribué en août 2018 à une équipe interdisciplinaire de deux centres de recherche, le CEDEM et le Spiral de l'Université de Liège. Le rapport d'évaluation sera transmis fin avril 2019 aux ministres compétents dans le respect des principes garantissant une évaluation indépendante, neutre et objective.

Plusieurs projets qui portent sur l'éducation ou la formation s'intègrent aux travaux menés dans le cadre de l'accord de coopération sur les synergies statistiques avec le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (MFWB) et l'ETNIC (voir 4.1.).

3.3.1. Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi

L'accord de coopération de 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, instituant les dix Bassins Enseignement qualifiant, Formation, Emploi (BEFE), confie à l'IWEPS une fonction de soutien méthodologique.

L'IWEPS participe, avec voix consultative, aux réunions des neuf Instances Bassins EFE wallonnes et est invité à participer comme expert à l'Assemblée des Instances Bassins EFE.

En 2018, l'IWEPS a continué, en collaboration avec l'IBSA, à travailler avec les opérateurs de l'enseignement et de la formation wallons et bruxellois, les services publics de l'emploi des deux régions (Forem, Actiris), les partenaires sociaux wallons et bruxellois (CESE et CESRBC) et les cabinets ministériels des entités concernées à l'amélioration des bases d'informations qui sont utilisées pour produire les diagnostics, recommandations et avis demandés aux Instances Bassins EFE. Ce travail implique notamment le relevé et l'analyse des sources existantes, la commande de données et la mise en correspondance des nomenclatures métiers/domaines de formation, en collaboration avec le SFMQ. Dans ce cadre, l'IWEPS participe également à la mise en place de nouveaux systèmes d'information, en particulier, en 2018, le suivi de la mise en place de la Plateforme interactive unique « formation en alternance » de l'Office francophone de la formation en Alternance (OFFA) et le cadastre des parcours éducatifs et

post-éducatifs (voir 3.3.2.). Il est à noter que les données des bassins ne sont pas centralisées à l'IWEPS.

En 2018, l'IWEPS a également contribué à l'étude de faisabilité pilotée par eWBS en vue de mettre en place un dispositif pérenne de centralisation des données utilisées par les Bassins EFE, et a participé à la réalisation des séminaires thématiques sectoriels organisés par les analystes des Bassins et par le CESE.

Plusieurs indicateurs ventilés par bassin EFE sont régulièrement actualisés par l'IWEPS et mis à disposition sur le portail Walstat (voir 3.10.2.).

Chaque instance Bassin EFE a produit fin 2018 un nouveau rapport analytique et prospectif reprenant, en plus de l'analyse de l'offre d'enseignement et de formation et de la demande d'emploi sur leur territoire, un diagnostic actualisé et des recommandations en vue d'adapter l'offre d'enseignement et de formation et faciliter les parcours d'apprentissage. Ces rapports et les éléments d'informations sur les actions pilotées par les instances sont disponibles sur le site <http://bassinefe.be/>.

3.3.2. Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs

L'IWEPS est partie prenante du projet « cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs », piloté par le secrétariat général du MFWB. Un accord de coopération a été signé en mars 2014. L'objectif est la mise en place d'une base de données pérenne mettant en relation des données de l'enseignement obligatoire, des opérateurs de l'alternance, de l'enseignement supérieur et du *datawarehouse* de la BCSS. L'enseignement et la formation financés par la Communauté germanophone, l'enseignement de promotion sociale et les dispositifs de formation professionnelle wallons et bruxellois seront progressivement

intégrés au dispositif. Un tel système d'informations doit permettre une analyse approfondie des trajectoires à l'intérieur du système éducatif, puis dans l'emploi et la formation professionnelle continue sur la base d'un suivi de cohortes successives. En 2018, le travail a porté sur l'introduction des différentes demandes d'autorisation (CPVP, CCB et BCSS), et sur la réalisation de tests de la procédure de recherche des numéros de registre national manquants (ETNIC). L'IWEPS participe activement au Comité de pilotage du projet.

3.3.3. Alphabétisation

L'IWEPS participe activement aux travaux du Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes (<http://www.alpha-fle.be/>), institué par un accord de coopération qui date de 2005, entre la Région wallonne, la Communauté française de Belgique et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (COCOF).

En 2018, l'IWEPS a tenté, en collaboration avec le service de l'Éducation permanente du Ministère de la FWB et l'ETNIC, d'analyser les premières vagues des collectes de données (formulaire électronique) auprès des opérateurs d'alphabétisation du secteur non formel demandées par le Comité de pilotage. L'IWEPS a contribué au 8^e État des lieux de l'alphabétisation des adultes, à paraître en 2019. Différentes données ont été mobilisées à cette fin : cours organisés par l'enseignement de promotion sociale, données sur les demandeurs d'emploi, Enquête sur les forces de travail, Censuses... les travaux menés au niveau des bassins EFE ont été repris également dans cette publication (voir 3.3.1.). Les États des lieux successifs sont téléchargeables sur le site <http://www.alpha-fle.be/index.php?id=1057>.

L'IWEPS a participé au Comité de pilotage d'une étude confiée au Laboratoire Spiral de l'ULiège et pilotée par l'OPC, intitulée « Vers la construction d'un cadre conceptuel de référence commun pour

l'alphabétisation en FWB ». Le rapport est disponible sur le site <http://www.alpha-fle.be/index.php?id=10989>.

3.3.4. Indicateurs sur l'éducation et la formation

L'IWEPS calcule différents indicateurs sur l'éducation et la formation à partir des données de l'Enquête sur les forces de travail (EFT, Statbel), et des données sur les élèves inscrits dans l'enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles et en Communauté germanophone. Ces indicateurs sont publiés sur le site internet de l'IWEPS (notamment sur le portail Walstat et sous forme de fiches dans les Chiffres clés de la Wallonie et la rubrique Indicateurs statistiques du site internet).

L'IWEPS a réalisé une publication portant sur le positionnement des hommes et des femmes dans le système éducatif (dans le cadre de la série « Égalité entre les hommes et les femmes en Wallonie », dont elle constitue le 3^e cahier), passant en revue les étapes de la formation initiale, du secondaire au supérieur, en intégrant les formations en alternance et l'enseignement de promotion sociale.

L'IWEPS a participé en 2017 au groupe de travail mis en place au sein de l'Institut interfédéral de Statistique, dans le cadre de son programme intégré 2017 (SLA), en vue de l'amélioration de la qualité des données enseignement pour le Censuses 2021. Ce groupe de travail s'est réuni à nouveau mi-2018, en vue de la rédaction d'un nouveau SLA, et poursuivra ses activités en 2019 par la mise en œuvre d'une sélection d'actions identifiées au terme du premier SLA, visant en particulier à combler les données manquantes concernant les personnes ayant obtenu un diplôme à l'étranger.

L'IWEPS répond à diverses demandes d'indicateurs relatifs à la thématique « éducation et formation » (questions parlementaires, questions postées via le site internet...).

3.4.1. Comptes de l'emploi

À l'instar des comptes nationaux et régionaux au niveau économique, les comptes de l'emploi constituent un système de statistiques intégrées et cohérentes dans le domaine du marché du travail. Les données de base sont saisies à un niveau territorial fin, à savoir le niveau communal. La méthodologie d'estimation détaillée a fait l'objet du Working Paper de l'IWEPS n°13. Les comptes de l'emploi comprennent deux volets : un volet offre de travail (des travailleurs) et un volet demande de travail (des entreprises). Ils sont estimés en moyenne annuelle.

Ce travail se fonde sur les données de l'ONSS, de l'INASTI, de l'ORPSS, du Datawarehouse de la BCSS, de la DG Statistique, de l'ONEM, de l'INAMI et de l'IGSS².

Les données nécessaires à l'actualisation des séries constitutives des comptes de l'emploi ont été récoltées, traitées et contrôlées, pour la période 2011-2017. Les estimations sont en cours.

3.4.2. Le cadre européen des politiques de l'emploi

En 2018, l'IWEPS a poursuivi sa collaboration avec l'Agence Fonds social européen. Son assistance technique et méthodologique a porté sur plusieurs points. L'IWEPS informe l'agence et ses partenaires sur le contexte socio-économique et la situation du marché du travail en Wallonie. Il fournit une analyse de la contribution des politiques régionales aux objectifs de la stratégie Europe 2020 et apporte une assistance méthodologique pour le calcul des indicateurs de réalisation et de résultat du FSE. Enfin, il participe à la préparation des différents travaux d'évaluation des programmes FSE, notamment le tableau de bord d'insertion des stagiaires sortis des dispositifs de formation.

La collaboration avec l'agence FSE est coordonnée avec celle apportée au FEDER (voir 3.12.8).

3.4.3. Statistiques régionales relatives aux dynamiques sur le marché du travail

Dans le cadre du projet Dynam-Reg, il est possible de disposer non seulement des données de créations et destructions brutes d'emplois selon la localisation de l'employeur et des apparitions/disparitions d'employeurs (projet Dynam), mais aussi des augmentations et diminutions d'emplois brutes selon la région de travail, des flux entrants et sortants de travailleurs selon la région de travail ainsi que des mouvements entre établissements d'un même employeur.

Le projet Dynam-Reg est soutenu par les trois régions. De cette manière, les coûts de développement et d'exécution peuvent être partagés entre les pouvoirs publics concernés et la garantie peut être offerte que les régions disposeront de données cohérentes et comparables. Une convention a été établie entre l'ONSS, d'une part, et l'IWEPS pour la Wallonie, l'IBSA pour Bruxelles et le Department WSE pour la Flandre, d'autre part.

L'ONSS a développé ces sets de données sur la base de standards scientifiques internationaux et fait appel à ce propos à l'expertise du partenaire scientifique du projet Dynam, à savoir l'HIVA, institut existant au sein de la KU Leuven.

Les données qui font l'objet de cette convention ont permis de nouvelles analyses de la dynamique de l'emploi et de la dynamique des travailleurs au niveau des marchés de l'emploi régionaux.

En 2018, l'IWEPS a publié ces données sous la forme d'une fiche SIROP (<https://www.iweps.be/indicateur-statistique/>)

² ONSS : Office national de sécurité sociale ; INASTI : Institut national d'assurance sociale pour travailleurs indépendants ; ORPSS : Office des régimes particuliers de sécurité sociale ; BCSS : Banque carrefour de la sécurité sociale ; ONEM : Office national de l'emploi ; INAMI : Institut national d'assurance maladie invalidité ; IGSS : Inspection générale de la sécurité sociale (Grand-Duché de Luxembourg).

dynamique-emplois-travailleurs/, elles ont fait l'objet de deux « News » sur notre site. L'IWEPS a également mené une recherche plus approfondie dont le fruit a été publié dans le Rapport sur l'économie wallonne 2018, chapitre 2 « Un regard sur la dynamique de l'emploi salarié wallon ».

Dans le cadre de la convention, le champ couvert a été élargi à l'ensemble des salariés et l'aspect sous régional a été développé. Les données Dynam-Reg sont maintenant tout à fait cohérentes avec les données Dynam. Le site a été entièrement revu (<https://www.dynamstat.be/fr/>) et une vidéo explicative est désormais disponible. Les données ont fait l'objet de deux analyses par l'ONSS et l'HIVA : « La dynamique du marché du travail en Belgique et par région » par Tim Goesaert, Tine Vandekerkhove, Peter Vets, et Ludo Struyven et « Dynamique du marché du travail dans et entre les régions et provinces belges » par Tim Goesaert et Ludo Struyven.

3.4.4. Analyse économique des aides à l'embauche en Wallonie

Cette recherche a été initiée à la demande de la ministre de l'Emploi et de la Formation en 2017. En juillet de la même année, une réforme des aides à l'embauche, un instrument dont la gestion est aux mains des Régions depuis la 6^e réforme de l'État, est intervenue en Wallonie avec la mise en place des aides *Impulsions*. Ces aides visent à stimuler les sorties du chômage parmi les travailleurs les plus défavorisés. Grâce à ce dispositif, les employeurs bénéficient temporairement de subsides suite à l'embauche d'un travailleur ciblé.

S'il semble intuitif que les créations d'emplois parmi les publics-cibles soient favorisées par les aides, celles-ci pourraient également produire des effets défavorables. D'une part, ces créations d'emplois pourraient partiellement s'opérer au détriment de l'emploi des publics non ciblés par la mesure. D'autre part, puisque l'aide est temporaire, les destructions d'emplois

pourraient augmenter à l'extinction du subside. Ces deux effets nous ont amené à formuler les deux questions évaluatives suivantes :

- les aides à l'embauche contribuent-elles à augmenter le volume total de l'emploi en Wallonie ?
- quel est l'impact des aides à l'embauche sur la stabilité de l'emploi ?

Ces questions ont été traitées par deux approches complémentaires, qui relèvent de l'évaluation *ex ante*.

Premièrement, la question du volume de l'emploi a été traitée à l'aide du modèle de macro-simulation PREVIEW (Politique régionale : Évaluation de Variantes et de leur Impact sur l'Économie wallonne). Il s'agit d'un modèle macroéconomique d'inspiration keynésienne calibré sur les statistiques régionales belges. Son but est d'évaluer les effets à attendre de certaines variantes de politique économique au niveau régional. Le modèle est armé pour tenir compte des effets de substitution entre travailleurs ciblés et non ciblés, des effets multiplicateurs des aides *via* le marché des biens et services, mais aussi des effets de retour sur les finances publiques. Le modèle capture le fait que les embauches au sein du groupe cible sont stimulées par la baisse du coût marginal de l'emploi peu qualifié. Mais il intègre également le constat statistique que les embauches additionnelles sont associées à une hausse des séparations *via* les rotations d'emplois. Les simulations que nous avons réalisées portent sur la variation nette de l'emploi ainsi que sur le coût des créations nettes pour les finances publiques. Ce coût a été comparé à celui de subsides permanents tels que les réductions structurelles de cotisations patronales.

Deuxièmement, la question de la stabilité de l'emploi a été abordée au moyen d'un modèle d'appariement. Ce modèle distingue emploi temporaire et permanent, de manière à étudier la stabilité de la trajectoire de sortie du chômage. Le modèle comporte un processus de destruction

endogène des postes de travail. Il s'agit de représenter la décision de l'employeur de se séparer d'un travailleur au terme de la période de subside. En analysant cette décision, nous modélisons explicitement la transition des travailleurs entre l'emploi précaire et l'emploi stable, qui est viable en l'absence de subside. Le modèle fournit donc des prédictions sur la composition de l'emploi entre postes temporaires et

permanents et sur les trajectoires individuelles, c'est-à-dire la probabilité de sortir du chômage, de faire des allers-retours entre chômage et emploi et d'accéder à l'emploi stable.

Ce projet fait partie du programme d'évaluation du Plan Marshall 4.0. Il a débuté en juin 2017. L'essentiel des analyses a été réalisé en 2018. Le rapport sera disponible au printemps 2019.

SANTÉ

3.5.

Dans la continuité du travail initié dans le cadre de l'OWS, l'AViQ et l'IWEPS ont signé une nouvelle convention de collaboration afin de continuer la centralisation des bases de données qui leur permettent l'élaboration scientifiquement fondée d'indicateurs pertinents pour couvrir différents axes de la santé. De nombreux indicateurs de mortalité, de périnatalité et de consommation de médicaments ont pu être calculés grâce à ces bases de données ainsi que les analyses y afférentes.

En plus de ce travail sur les indicateurs, l'IWEPS a continué à mettre à disposition des données de santé aux organismes qui en formulent la demande, notamment aux observatoires provinciaux de la santé sous

forme de bases de données agrégées, de tableaux et de graphiques.

3.5.1. Handicap

Un nouveau projet portant sur les statistiques de handicap a été mis en oeuvre avec comme objectifs l'anticipation de l'accompagnement, l'identification des actions de prévention et la détection de nouveaux phénomènes.

Une première étape de description des données disponibles est en cours, principalement sur la base des données de reconnaissance du handicap par le SPF Sécurité sociale, Direction générale Personnes handicapées.

LOGEMENT

3.6.

3.6.1. Les Relais sociaux de Wallonie

En partenariat avec la DGO5 et les Relais sociaux urbains (RSU), une collecte de données harmonisées au niveau wallon a été initiée en 2012 afin d'avoir une vue

d'ensemble tant de l'offre et de l'utilisation des services coordonnés par les Relais sociaux que des profils des utilisateurs de ces services. L'analyse apporte un éclairage sur la grande précarité en milieu urbain ainsi que sur l'application des mesures de lutte contre la précarité et le

développement des partenariats publics/privés au sein des grandes villes wallonnes. Le projet contribue non seulement à harmoniser les variables reprises dans les rapports d'activité produits par chacun des Relais sociaux, mais aussi à développer la mission d'observatoire de la précarité dévolue par décret aux Relais sociaux.

Depuis lors, la collecte de données est réalisée chaque année par les services partenaires des sept RSU de Wallonie. Les données les plus récentes sont relatives à l'année 2017. Sur la base des fichiers transmis par les RSU, l'IWEPS réalise l'assemblage des données sous la forme de bases de données exploitables au niveau de la Wallonie.

La stabilisation du contenu du questionnaire depuis 2014, mais surtout la disponibilité du glossaire des variables du questionnaire, mis à jour fin 2016 et diffusé auprès des services partenaires, ont permis d'enclencher tout au long de l'année 2017 un processus d'amélioration de la qualité des données recueillies.

Ce glossaire reste un outil essentiel à une bonne compréhension et à une bonne interprétation des données récoltées.

L'année 2018, c'est l'aboutissement du projet de publication des données 2015 sous la forme d'annuaire. En mai sort « Statistiques des relais sociaux urbains wallons-2015 » N°1 de la collection Regards statistiques. La publication comporte huit parties, une par axe et sous-axe d'activité, en sorte de mettre en lumière les spécificités de chacun d'eux (hébergement d'urgence (HU), dispositif d'urgence sociale (DUS), travail de rue (TR) et les cinq sous-axes de l'accueil de jour (AJ). Cette publication prend une forme différente de celles habituellement réalisées à l'IWEPS, en présentant des tableaux statistiques sans autres éléments d'étude. L'objectif est de mettre ces chiffres à disposition des différents acteurs (dont les RSU) dans l'exercice de leur mission, mais aussi de les rendre publics pour qu'ils puissent servir à la recherche (chercheurs du monde académique, syndical, associatif, institutionnel...).

L'année 2018, c'est également le premier exercice de collecte en ligne des données des RSU *via* le nouvel outil web mis en place à l'IWEPS. L'objectif principal visé est de réduire (d'un an) le temps de production des statistiques au niveau wallon. Et cela, tout en veillant à réduire les risques d'erreur dans la transmission des données et à capter des informations complémentaires, de nature qualitative, sur les données récoltées.

Un nouveau mode de diffusion des statistiques est en préparation pour 2019. *Via* le site de l'IWEPS, il s'agira, d'une part, de donner accès à une information synthétique et ciblée (chiffres clés) pour chaque axe d'activité des Relais sociaux et, d'autre part, de mettre à disposition à qui le souhaite la nonantaine de tableaux de données de « Statistiques des relais sociaux urbains wallons » dans un format exploitable (Excel).

3.6.2. Évaluation du Plan HP actualisé

Demandée par la DICS, l'évaluation du Plan HP actualisé a pris fin en janvier 2019. Cette évaluation portait sur la mesure du relogement des résidents permanents. Un volet quantitatif a d'abord été réalisé par le CEHD entre 2017 et 2018 à partir d'une enquête par questionnaire menée auprès de +/- 360 résidents permanents relogés. Le volet qualitatif a ensuite été effectué en 2018 sur la base d'une vingtaine d'entretiens approfondis de personnes relogées et ayant déjà répondu au questionnaire quantitatif. Les critères de sélection de l'échantillon raisonné visaient à diversifier les personnes selon le statut d'occupation de la parcelle en HP (locataire / propriétaire) et selon le secteur locatif du relogement (logement public, logement privé *via* AIS et logement privé hors AIS). Pour compléter la palette des trajectoires à analyser, deux personnes relogées puis retournées en HP ont été ajoutées à l'échantillon. De manière transversale, ont également été recherchées une certaine dispersion géographique sur le territoire wallon et la variété des types de ménages (couples avec ou sans enfant, isolés d'âge actif ou pensionnés, familles monoparentales).

La question générale – quel regard portent les personnes relogées sur leur propre expérience? – peut être déclinée en plusieurs sous-éléments :

- les (morceaux de) trajectoires « logement » avant, pendant et après l'HP couplées avec d'autres éléments de la vie inscrits dans les champs de la famille (mariage ou séparation, naissances...), du travail (emploi ou perte d'emploi, faillite...), de la santé (survenance d'une maladie, d'un handicap...);
- les facteurs encourageant ou rendant difficile (voire parfois impossible) le relogement ou le maintien dans le relogement;
- l'accompagnement social et les aides sociales proposées, demandées, acceptées ou refusées;
- les représentations et les positions face à la politique de relogement.

Centré sur la question de l'accompagnement social, un *focus group* avec les accompagnateurs « relogement » du Plan HP a permis de compléter le matériau d'analyse et de croiser sur cette seule question le regard des personnes relogées (ou retournées en HP après relogement) et celui des travailleurs sociaux en contact direct avec les personnes relogées.

Le rapport d'évaluation a été finalisé et validé par un comité d'accompagnement présidé par la DICS en janvier 2019. Une publication des volets quantitatif et qualitatif de l'évaluation ainsi que des recommandations est programmée par la DICS en automne 2019.

3.6.3. Développement d'indicateurs de loyers

L'IWEPS a développé des indicateurs de loyer au niveau communal. Pour cela, un partenariat a été développé avec Immoweb pour obtenir des données sur les annonces de logement locatif. Nous avons également reçu des données de l'enregistrement des baux par l'intermédiaire de Statbel, ainsi que des données croisées du Censur 2011 et du Registre national 2010 pour évaluer la qualité des deux sources de données. Ces sources de données ont conduit à une publication inédite pointant les grandes tendances en termes de montant, d'évolution et de distribution géographique des loyers (voir 2.2.). L'obtention de données futures permettrait, à l'avenir, d'actualiser et de développer ces indicateurs.

PAUVRETÉ, PRÉCARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

3.7.

3.7.1. Évaluation du Plan de lutte contre la pauvreté (PLCP)

Dans le cadre du mandat de l'IWEPS d'évaluation du Plan de lutte contre la pauvreté, un programme d'encadrement et d'évaluation a été approuvé par le GW le 02 juin 2016. Outre des travaux relatifs aux indicateurs, des recherches analytiques et des études prospectives (cf. ci-dessous), ce programme comprend quatre évaluations de dispositifs du PLCP :

- la sécurisation du paiement des loyers;
- les réformes 2015-2016 du système de primes et prêts « énergie et logement »;
- les mesures relatives à l'aide alimentaire;
- le développement de maisons médicales.

Un Comité Transversal d'Encadrement (CTE), institué au début du processus, accompagne ces travaux. Ce comité est composé de représentants du secteur associatif, de représentants du monde académique, d'un représentant de la Fédération des CPAS,

d'un représentant de la DICS, d'un représentant de la DGO5 et du référent pauvreté attaché au Secrétariat général, ainsi que de représentants de l'IWEPS et de la Cellule des Stratégies Transversales (SPW).

Après avoir été présentées et discutées au sein du CTE en 2017 (début 2018 pour l'évaluation concernant les maisons médicales), les quatre évaluations thématiques ont été réalisées en 2018. La rédaction des rapports finaux d'évaluation se poursuivra en 2019 en vue de leur présentation au CTE dans un premier temps et leur remise au gouvernement ensuite dans le courant du premier trimestre de 2019.

L'évaluation sur les réformes 2015-2016 du système de primes et prêts « énergie et logement » a été confiée à un prestataire externe (ICEDD, SONECOM et ULB) via un marché public, les trois autres évaluations ont été réalisées en interne.

3.7.2. Évaluation de la mesure 1.1.3 « Sécuriser le paiement des loyers »

Le projet d'évaluation a été présenté devant le CTE en février 2017. La politique à évaluer est le développement d'expériences-pilotes permettant de sécuriser le paiement des loyers. L'action prévue du Gouvernement découle d'une expérience du CPAS de Namur où un « mandat irrévocable de gestion du loyer » peut être utilisé : celui-ci permet au CPAS de payer directement, à partir de l'allocation du bénéficiaire, le montant du loyer durant toute la durée du bail.

En raison de la non-mise en œuvre de la mesure, la question évaluative a été modifiée de la façon suivante : « Des modalités de sécurisation du paiement des loyers favorisent-elles l'accès à un logement locatif privé et par quels mécanismes? ». Des questions ayant trait à la conception et la mise en place de la mesure du PLCP et de l'expérience au sein du CPAS de Namur sont également analysées.

Le design évaluatif est une évaluation d'impact basée sur la théorie, et en particulier une analyse de contribution. Ce type de

design répond à notre problème d'absence de mise en œuvre de la mesure du PLCP, car il peut s'utiliser de façon *ex ante* en utilisant notamment ce qui est connu ou peut-être testé sur des interventions similaires (dans notre cas : mandats de gestion de loyers des CPAS, prise en gestion par des agences immobilières sociales et bail glissant) opérant dans des contextes semblables.

La recherche comporte quatre volets :

- analyse de la problématique de l'accès au logement pour les personnes précaires ;
- analyse de la conception et de la mise en place de la mesure 1.1.3. du PLCP ;
- analyse de la conception et de la mise en place de l'expérience pilote du CPAS de Namur ;
- analyse du rôle de la stratégie de sécurisation du paiement des loyers pour l'accès au logement locatif privé par les personnes précaires.

Le rapport d'évaluation est prévu pour début 2019.

3.7.3. Évaluation de la mesure 5.1.2 « Développer les maisons médicales »

Le projet d'évaluation a été présenté au CTE en mai 2018. La politique à évaluer est le développement de maisons médicales permettant d'améliorer l'accès aux soins de santé pour les publics précarisés. L'action prévue par le Gouvernement est double :

- continuer à soutenir les initiatives de pratique groupée multidisciplinaire (agrément et subsides aux nouvelles ASI – Association de Santé Intégrée) ;
- encourager l'investissement dans la création, l'amélioration ou le développement d'ASI dans le cadre du FEADER.

L'évaluation se penche sur la question suivante : Dans quelle mesure les associations de santé intégrée améliorent-elles l'accès aux soins de santé de première ligne pour les publics précarisés en Région wallonne? L'évaluation combine un volet quantitatif et un volet qualitatif. Le volet quantitatif a pour

but de décrire les caractéristiques socio-économiques des Associations de Santé Intégrée (ASI) fonctionnant à l'acte en Région wallonne puisque les pratiques forfaitaires ont déjà été étudiées. Pour le volet qualitatif, des études de cas sont réalisées en sélectionnant certaines ASI afin de comprendre, d'une part, les facteurs de maintien des médecins généralistes dans ces structures et, d'autre part, les mécanismes mis en place par ces structures ayant un impact sur l'accès aux soins pour les publics précarisés.

Afin de consulter les acteurs de terrain, un comité d'accompagnement spécifique à cette évaluation a été constitué et s'est réuni une première fois en mai 2018.

Le rapport d'évaluation est prévu pour avril 2019.

3.7.4. Évaluation de la mesure 2.1. « Invendus alimentaires » du PLCP

Son objet ayant été validé en octobre 2017 par le CTE, cette évaluation a été réalisée entre 2018 et 2019. Elle porte sur les « collaborations » logistiques locales (impliquant le secteur public et le secteur associatif) relatives à l'aide alimentaire, sous l'angle d'approche des besoins des bénéficiaires. La question essentielle – Quels sont les apports de ces collaborations pour les bénéficiaires? – peut être déclinée en trois sous-questions :

- quelles expériences et quelles représentations les bénéficiaires ont-ils de l'aide alimentaire?;
- quels sont les processus de mise en œuvre des collaborations? Quelles sont les difficultés ou les facilités rencontrées et quels sont les changements observés ou recherchés au niveau de la logistique et de l'approvisionnement de l'aide alimentaire, de la collaboration entre le secteur public et les associations d'aide alimentaire et au niveau de l'accueil des bénéficiaires?
- qu'apportent ces changements organisationnels aux bénéficiaires?

La méthodologie est qualitative. Nous avons procédé par étude de cas en prenant soin d'intégrer tant des zones urbaines que des zones rurales. Le stade de développement de la collaboration est également pris en compte (stade d'amorce de collaboration, stade d'extension du projet ou stade d'arrêt).

Des entretiens semi-structurés et des *focus groups* ont été effectués avec des bénéficiaires de colis alimentaires et ceux d'une épicerie sociale ainsi qu'avec des travailleurs sociaux (salariés et bénévoles) actifs dans les associations ou CPAS organisant l'aide alimentaire. Nous avons également tenu compte de la demande exprimée par le CTE en faveur de l'intégration dans l'analyse du point de vue d'associations refusant de s'impliquer dans l'aide alimentaire afin de réunir l'éventail le plus large possible des positions en matière de lutte contre la pauvreté.

3.7.5. Prospective pauvreté

Sur le plan de l'analyse prospective, l'année 2018 a vu la finalisation du projet de recherche intitulé « Pauvreté, précarité et exclusion socio-économique en Wallonie : quels futurs possibles? ». Il a pour objet l'analyse prospective de l'évolution de la pauvreté en Wallonie à l'horizon 2030-2040. Sa réalisation a fait l'objet d'un marché public, attribué à une équipe pluridisciplinaire (SONECOM, Institut pour un Développement durable et Centre de Recherche et d'Interventions sociologiques de l'ULiège). Il a débuté en février 2016.

Cette analyse prospective intègre les spécificités de la Wallonie et prend en compte les dynamiques de nature :

- démographique, telles que, par exemple, le vieillissement de la population et les phénomènes migratoires;
- sociologique, comme, notamment, l'évolution des institutions familiale et éducative et du rapport effectif et culturel des Wallons à celles-ci, du système de valeurs dominantes, de la mobilité sociale intra et intergénérationnelle (intégrant également la notion de cohorte), de la perception de la pauvreté et de la stratification sociale;

- géographique, issues de l'histoire locale et se traduisant par des particularismes infrarégionaux;
- économique, telle que, entre autres, les modes de régulation; l'exacerbation de la mise en concurrence, d'une part, des individus sur un marché du travail en contraction, et, d'autre part, des régions et des pays dans le cadre de la mondialisation du système de production; les processus de surendettement; l'accès à la consommation de biens et services et la disparité des revenus et des patrimoines;
- technologique et énergétique, comme, par exemple, celles mises en évidence par les travaux de l'IWEPS en matière de prospective de la transition énergétique et d'accès à l'énergie;
- juridique, portant sur l'accès effectif aux droits fondamentaux: en effet, la pauvreté n'est pas seulement un problème économique, c'est un phénomène multidimensionnel qui englobe à la fois l'absence de revenus et l'inexistence des capacités de base nécessaires pour vivre dans la dignité. La pauvreté est à la fois une des causes et une des conséquences de violations des droits de l'homme et crée une situation favorable à d'autres violations. Les personnes vivant dans la pauvreté doivent faire face à d'énormes difficultés sur les plans économique, culturel et social lorsqu'elles essaient d'accéder à leurs droits. Par conséquent, elles subissent de nombreux préjudices qui sont étroitement liés et produisent des effets synergiques, notamment: conditions de travail dangereuses, logement insalubre, manque d'aliments nutritifs, accès inégal à la justice, absence de pouvoir politique et accès limité aux soins de santé – effets qui les empêchent de réaliser leurs droits et perpétuent leur pauvreté;
- politique, comme, par exemple, la reconfiguration des paradigmes de l'action publique, l'évolution des moyens d'action de celle-ci, la recomposition de ses référentiels idéologiques, et l'évolution du paysage institutionnel et des

droits en vigueur. La prise en compte de la dynamique politique dans le projet suppose l'intégration dans l'analyse prospective des modalités concrètes de mise en œuvre, d'opérationnalisation et d'organisation des orientations politiques adoptées;

- ainsi que les conséquences de ces différentes dynamiques.

En s'appuyant sur l'intégration des apports des acteurs de terrain et d'experts, ainsi que sur leur participation au processus prospectif, la recherche propose l'élaboration de scénarios détaillés d'évolutions possibles de la pauvreté en Wallonie. Cette élaboration comporte la présentation des cheminements y aboutissant, la description qualitative des scénarios et l'examen des opportunités et des risques présentés par chacun d'eux.

Le projet a donné lieu à la mise en ligne d'un rapport de synthèse sur le site de l'IWEPS (<https://www.iweps.be/publication/etude-prospective-pauvrete-precarite-exclusion-socio-economique-wallonie-futurs-possibles/>).

Ce rapport a ensuite fait l'objet d'un processus de valorisation auprès des différentes parties prenantes dans l'objectif de débattre des futurs possibles décrits par les scénarios. Ces débats se sont organisés au sein d'ateliers visant à la co-construction de futurs souhaitables avec les parties prenantes. Ces ateliers ont eu lieu en octobre, novembre et décembre 2018. Ils ont impliqué des acteurs de l'administration wallonne, les partenaires sociaux et des « experts du vécu », c'est-à-dire des personnes vivant ou ayant vécu en situation de pauvreté.

À l'issue de ces ateliers, une synthèse a été réalisée et sera présentée et débattue en séance plénière auprès des différentes parties prenantes en février 2019 afin d'envisager différentes voies d'action possibles pour la mise en œuvre des futurs souhaitables identifiés.

3.7.6. Indicateurs de pauvreté

L'objectif du projet est double. D'une part, il s'agit de recalculer et de republier des indicateurs d'inégalité et de pauvreté pour la Wallonie. En raison de difficultés techniques, les indicateurs classiques sur la base de l'enquête SILC (*Statistics on Income and Living Conditions*) n'étaient plus publiés depuis 2012 pour la Wallonie, alors qu'ils l'étaient pour les deux autres régions du pays. Tous les indicateurs sont accompagnés d'intervalles de confiance adéquats, pour éviter une mauvaise ou surinterprétation des chiffres publiés. Par ailleurs, ces chiffres issus d'enquêtes sont complétés par des chiffres provenant de données administratives qui permettent de construire des indicateurs au niveau communal. D'autre part, il s'agit de proposer des analyses de la question de la pauvreté et des inégalités en Wallonie. Dans cette optique, la question du niveau de mesure de la pauvreté (ménage ou individu) et le coût du logement (principalement le loyer) sont des objets d'investigation.

En 2018, ce projet a vu la publication d'une quinzaine de fiches présentant chacune un indicateur relatif à la pauvreté en Wallonie. Cela a permis la constitution d'un chapitre « Inégalités sociales » dans *Les chiffres-clés de la Wallonie*, contextualisant et analysant ces indicateurs.

3.7.7. Situation sociale des indépendants

Étudier spécifiquement la précarité des indépendants permet de mettre en évidence la réalité d'une population, qui en raison de ses spécificités, est mal appréhendée par les enquêtes plus classiques, alors qu'elle comprend une part importante de travailleurs pauvres. Sur la base des données individuelles de la BCSS, nous avons pu étudier la situation des indépendants sous l'angle des trajectoires individuelles et des revenus. La dimension trajectoire permet d'identifier les profils socio-économiques (situation passée) des personnes qui débutent une activité indépendante, le devenir en termes de statut

socio-économique des indépendants qui cessent leur activité et de relier le devenir à l'origine : l'insertion des indépendant dans leur activité est-elle plus ou moins durable selon leur parcours antérieur à leur début d'activité? Les résultats de ces analyses seront publiés en 2019.

3.7.8. L'ISADF et le plan de cohésion sociale (PCS)

Le 22 novembre 2018, le Parlement wallon a adopté un nouveau décret relatif au plan de cohésion sociale qui abroge le décret du 6 novembre 2008 (MB 18/12/2018). Ce nouveau décret consolide la définition de la cohésion sociale que la Wallonie s'est donnée dans son décret de 2008, encourage la participation de toutes les communes francophones au dispositif et favorise la simplification administrative tant sur l'élaboration que le suivi et l'évaluation du plan. Il établit également un lien avec les programmes stratégiques transversaux (PST). La mise en œuvre de ce nouveau décret débutera le 1^{er} janvier 2020 et se terminera le 31 décembre 2025.

Ce décret fixe les objectifs du PCS :

- d'un point de vue individuel, réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès de tous aux droits fondamentaux ;
- d'un point de vue collectif, contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous (Décret du 22/11/2018, chap. II, Art.4).

Le plan d'action est élaboré au niveau local :

- au regard de l'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) ;
- en cohérence avec le programme stratégique transversal (PST) ;
- à l'aune d'un diagnostic de cohésion sociale facultatif.

L'ISADF, librement calculé par l'IWEPS à la demande du Gouvernement wallon, poursuit un double objectif :

- informer les communes sur l'accès de leur population aux droits fondamentaux, à travers un indicateur synthétique et une batterie d'indicateurs sur lesquels il repose ;

- fournir un critère objectif au subventionnement des communes francophones candidates pour la mise en œuvre du PCS 2020-2025.

L'encadrement du processus par un comité de référents externes a permis de valider l'ensemble du processus de construction de l'ISADF : l'élaboration du cadre conceptuel et méthodologique, l'identification des droits, la définition et la sélection des indicateurs.

Par rapport aux exercices précédents, la version actualisée de l'ISADF réalisée en 2018 élargit *a priori* son champ d'application à l'ensemble des droits fondamentaux qui contribuent à assurer le bien-être économique, social et culturel des populations.

Selon les recommandations du Haut-Commissariat des Nations-Unies aux droits de l'homme, la définition et la sélection des indicateurs reposent sur une approche structurée, eu égard au respect d'un ensemble de principes et de contraintes parmi lesquels : une objectivation des critères de sélection et des méthodes d'agrégation des indicateurs ainsi qu'une transparence du mode de calcul nécessaire à la légitimité du dispositif. Ceci afin de garantir la cohérence de l'approche d'un point de vue conceptuel et sa capacité à sélectionner des indicateurs adaptés au contexte et applicables d'un point de vue méthodologique.

Le choix des indicateurs repose à la fois sur une recherche de sens et de pertinence statistique.

Au total, 28 indicateurs ont été sélectionnés pour composer l'indicateur synthétique et une cinquantaine d'autres indicateurs ont été associés et rassemblés dans un tableau de bord de manière à élargir le spectre des indicateurs d'accès aux droits fondamentaux et d'aider les communes dans leur diagnostic social local.

Un site internet interactif dédié à l'ISADF a été développé en interne (www.isadf.iweps.be). Ce site propose, pour chaque indicateur, une représentation cartographique, les indicateurs normalisés et les indicateurs bruts,

des évolutions temporelles si les données le permettent ainsi que des synthèses par droit sous la forme de graphiques radar.

Un rapport de recherche et une note méthodologique ont été publiés sur le site de l'IWEPS (<https://isadf.iweps.be>). Ils expliquent de manière pédagogique et transparente le processus d'élaboration de l'indicateur synthétique, en expliquant les choix posés, les contraintes imposées, les méthodes appliquées, les limites observées et les clés de lecture des données.

Les fichiers de données sont également disponibles sur le site de l'IWEPS.

3.7.9. Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie

L'IWEPS participe au réseau des référents Cohésion sociale au sein des administrations wallonnes, piloté par la Direction interdépartementale de la Cohésion sociale (DICs, Secrétariat général du SPW). La cohésion sociale est définie dans ce cadre comme « le processus qui contribue à assurer à tous l'égalité des chances et des conditions et l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social, culturel afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu ».

L'IWEPS est plus particulièrement en charge du volet statistique du Rapport sur la Cohésion sociale en Wallonie (à publier en 2019) qui reprend essentiellement des éléments d'analyse déjà publiés en veillant à s'articuler à la partie recueil d'informations sur les dispositifs et à l'analyse qui en a été menée au sein des groupes de travail pilotés par la DICs.

Ce projet est mené en collaboration avec le Service général du Pilotage et de la Coordination des politiques transversales, dans le cadre des synergies statistiques avec la FWB, car le champ analysé couvre aussi les compétences gérées par la Fédération Wallonie Bruxelles.

En 2018, l'introduction ainsi que les chapitres Mobilité et Revenus ont été finalisés.

Les travaux et études en matière de mobilité au sein de l'Institut trouvent leur origine dans l'intégration de l'Observatoire wallon de la mobilité (OWM) au sein de l'IWEPS au 1^{er} janvier 2004. Ils sont notamment déterminés par les missions spécifiques de l'OWM (arrêté GW du 6 décembre 2001) et s'inscrivent dans le cadre global des missions et recherches menées par l'IWEPS et plus particulièrement dans une approche transversale telle que prônée au sein de l'Institut.

En 2018, plusieurs axes sont privilégiés par les travaux en matière de mobilité :

- Consolidation des données et des statistiques (en termes de disponibilité, de limites, de contraintes et de méthode) et définition d'indicateurs et de recherches en lien avec les thématiques transports et mobilité à partir de différentes sources existantes, régionales, fédérales et internationales ; ce qui a notamment permis :
 - la mise à jour des indicateurs et du diagnostic sur la mobilité sur le site de l'IWEPS, participant à la construction d'un référentiel scientifique en matière de statistiques de mobilité ; et cela en partenariat avec les acteurs régionaux concernés, l'observatoire pouvant servir de plateforme d'information, d'échange, de débats relatifs à la problématique de la mobilité et des transports ;
 - l'intégration d'éléments sur la mobilité dans les publications IWEPS (Chiffres-clés, *Working papers...*) ou dans des ouvrages collectifs régionaux ;
 - la mise à disposition des informations, la diffusion des indicateurs et données *via* le site de l'IWEPS (rubrique indicateurs statistiques, Chiffres clés et outil Walstat) et autre communiqué de presse dans le cadre de la semaine de la mobilité. Le niveau de désagrégation et d'inscription spatiale de ces données est
- fonction de l'existence et de la disponibilité de l'information ;
- la valorisation à travers des réseaux d'échanges et autres comités ainsi qu'en réponse à des demandes extérieures ;
- l'élaboration des programmes statistiques (voir ci-dessous) relatifs à la mobilité.
- Amélioration des informations ayant trait aux comportements des individus, à savoir une réflexion sur les outils existants en matière de mobilité des personnes et la mise en place de deux enquêtes de mobilité récurrentes et de grande envergure (MOBWAL et GPSWAL). L'objectif poursuivi est d'avoir des bases de données récurrentes sur les stratégies et le comportement des individus en matière de déplacements permettant à l'Observatoire wallon de la mobilité et l'IWEPS de poursuivre leurs missions et recherches (tout en s'inscrivant dans la continuité du travail scientifique réalisé dans les précédentes enquêtes de mobilité régionales et fédérales). Le travail de terrain de ces deux enquêtes a été réalisé en 2017.
- L'IWEPS a cependant innové en deux points afin d'améliorer les approches antérieures :
 - l'enquête MOBWAL a été réalisée en interview en face-à-face (méthode CAPI – Computer Assisted Personal Interviewing), une première pour les enquêtes mobilité en Wallonie.
 - l'enquête GPSWAL a bénéficié de l'apport des nouvelles technologies, notamment en termes de géolocalisation, en vue d'obtenir une plus grande exhaustivité et une plus fine précision dans l'enregistrement des itinéraires empruntés par les individus et la localisation de leurs activités. Le suivi des déplacements et des activités des Wallons s'est fait par GPS via l'usage de smartphones (et

l'application 'Connect IWEPS Edition' créée pour l'enquête).

En 2018, les deux bases de données MOBWAL et GPSWAL dans leur version finalisée sont à disposition de l'équipe Mobilité. Les premières analyses exploratoires sont réalisées. Le redressement de l'échantillon et les calculs de précisions sont mis en œuvre avec le soutien méthodologique de DataStorm. Ces travaux permettent d'inférer les résultats des analyses à l'ensemble de la population wallonne dans une certaine marge de précision. L'expérience actuelle et les différentes approches mises en place (notamment pour appréhender des données d'un nouveau type) nous permettent en soi de préparer une enquête à venir.

Le *working paper* de l'IWEPS n°24 « MOBWAL et GPSWAL, deux enquêtes complémentaires pour mieux appréhender les comportements de mobilité de la population wallonne » est publié en février 2018 et présente les deux enquêtes mobilité de manière comparée.

2018 est également l'année consacrée à la préparation et à l'élaboration du programme de la Conférence annuelle de l'IWEPS sur le thème de la mobilité. Une sélection des présentations, suscitées par appel en février 2018, est réalisée par un comité scientifique constitué expressément.

- Développement d'un outil de mesure de l'accessibilité des lieux, afin de répondre à la mission de prédiction de l'OWM et en synergie avec l'ODT, vu la forte interaction entre le système de mobilité et l'aménagement du territoire.

En développant le projet « AccessLieux », l'IWEPS a pour objectif de développer un outil géographique permettant de mesurer l'accessibilité géographique de tout lieu du territoire wallon selon les différents moyens de transport. Sur la base de l'introduction des coordonnées géographiques de lieux investigués, l'outil doit

permettre la production d'isochrones et d'isodistances autour de ces lieux (services et équipements, lieux d'emploi, polarités...). L'outil permettra ainsi, pour un temps (et/ou distance) d'accessibilité déterminé à un lieu, la définition d'une zone d'accessibilité autour de ce lieu. Cette zone d'accessibilité peut alors être caractérisée, notamment par la population qui l'habite, ce qui offre de grandes potentialités pour l'analyse de la localisation des services et équipements, leur aire d'influence théorique et la comparaison entre l'offre et la demande territorialisée.

La mise en place et le développement par l'IWEPS d'un outil à l'échelle wallonne en matière d'accessibilité des lieux apparaissent essentiels pour mieux comprendre notre territoire, les déplacements et la mobilité qui le traversent, ses besoins spatiaux en termes d'équipements et de services, mais aussi pour penser l'espace de demain afin que la bonne activité soit localisée au lieu le plus optimal pour assurer un développement territorial durable. L'année 2018 est mise à profit pour l'exploitation de la base de données routières géographique, acquise en décembre 2017, afin de faciliter la modélisation d'un réseau routier « navigable » wallon, et ce à des fins de productions statistiques, cartographiques et de recherche.

- Participation et contribution aux groupes de travail interfédéral traitant de la mobilité dans le cadre de l'IIS et en vue de l'élaboration des programmes statistiques. Quatre *Service Level Agreements* (SLA) sont relatifs actuellement à la mobilité : Production de la Statistique du parc des véhicules par secteur statistique, Demande de statistiques annuelles sur le transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises, Données de mobilité de personnes, Statistiques du transport fluvial.

L'année 2018 a vu la finalisation du projet de recherche prospective intitulé " Quels réseaux énergétiques pour la Wallonie aux horizons 2030 et 2050 ? " Ce projet a été élaboré en partenariat avec le Département Énergie et Bâtiment durable de la Direction générale opérationnelle - Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Énergie - du SPW. Il est mené à bien, dans le cadre d'un marché public, par une équipe pluridisciplinaire composée de membres de l'Institut de Conseil et d'Études en Développement durable, de CLIMACT, de l'ULiège, du Bureau fédéral du Plan et de l'Institut pour un Développement durable.

Ce projet a pour objet l'analyse prospective des évolutions possibles des réseaux énergétiques en Wallonie aux horizons 2030 et 2050 et l'élaboration de scénarios en la matière. Sa réalisation a débuté en février 2016 et s'est clôturée en janvier 2018.

L'élaboration des scénarios comporte la présentation des cheminements y aboutissant, la description qualitative des scénarios, leur illustration quantitative et l'examen des opportunités et des risques présentés par chaque scénario.

Le projet s'articule autour des trois mouvements suivants :

- l'intégration des apports de l'administration wallonne et des acteurs de terrain, des experts et des opérateurs en matière d'énergie en Wallonie. Cette intégration suppose la participation de ces parties prenantes au processus de recherche;
- l'appréhension systémique de la distribution d'énergie sous la forme d'une modélisation qualitative du système à l'origine de son évolution, sous ses différentes formes;
- une fertilisation croisée par échanges itératifs et réciproques entre ces deux premiers mouvements.

In fine, la recherche met en évidence des pistes d'action et explicite des recommandations opérationnelles sur la base de quatre scénarios d'évolution possible. Le projet a donné lieu à la mise en ligne d'un rapport final, « Quels réseaux énergétiques pour la Wallonie aux horizons 2030 et 2050 ? », sur le site de l'IWEPS (<https://www.iweps.be/publication/reseaux-energetiques-wallonie-aux-horizons-2030-2050/>).

3.10.1. Travaux de l'ODT

Les travaux menés par l'Observatoire du développement territorial (ODT) sont réalisés dans le cadre des missions de l'IWEPS, et notamment en collaboration avec le SPW-DGO4 et la Conférence permanente du développement territorial (CPDT).

En 2018, l'ODT a poursuivi la collecte de données relatives au développement territorial, ainsi que la mise à jour des indicateurs précédemment construits (disponibilités foncières,

superficies urbanisées...). Certains de ces indicateurs ont permis d'alimenter la réflexion liée à l'actualisation du Schéma de développement de l'espace régional (SDER), l'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux, les indicateurs complémentaires au PIB et les indicateurs des objectifs de développement durable des Nations-Unies. Des fiches synthétiques publiées sur le site de l'IWEPS et mises à jour annuellement font état de différentes facettes du développement territorial wallon en reprenant des

résultats d'observations statistiques et spatiales concernant des états du territoire wallon (structure spatiale, utilisation du sol), mais aussi des dynamiques territoriales (mouvements résidentiels...). À côté des chiffres, ces fiches présentent également des analyses alimentées à partir de différents travaux menés par l'ODT et l'IWEPS, mais aussi par d'autres acteurs du développement territorial wallon (administrations, universités... <http://www.iweps.be/le-developpement-territorial-wallon-en-fiches>).

L'ODT a également travaillé sur la grille de densité de population wallonne à partir d'une méthodologie de la DG Regio, adaptée par l'INSEE. Cette approche harmonisée permet de classer les entités administratives européennes en trois classes selon leur degré de densité de population. L'application à la Wallonie permet d'avoir une nouvelle vision de sa structure spatiale et la production de tableaux chiffrés de répartition de la population en fonction de la densité. Un Working Paper de l'IWEPS a été publié sur le sujet en 2018.

Les travaux entamés en 2015 et 2016 sur la définition de zonages du territoire selon les mouvements migratoires enregistrés entre communes se sont prolongés en 2017 et 2018 avec une comparaison méthodologique de la méthode ANABEL avec la méthode de Louvain (CORE-UCLouvain). Ils ont abouti à une publication scientifique en 2018. De même, l'IWEPS avec ses partenaires de l'IBSA et du SV a entamé une recherche sur les migrations résidentielles entre les trois régions afin de mieux comprendre les dynamiques migratoires de ces

20 dernières années. Cette recherche devrait faire l'objet d'une publication en 2019.

Comme chaque année, l'ODT a assuré le suivi de certains projets de l'IWEPS en matière de cartographie et d'analyses spatiales.

L'ODT a également participé aux travaux en place au sein de l'administration wallonne relatifs au plan stratégique géomatique pour la Wallonie et en particulier à la définition d'un géoréférentiel wallon.

L'ODT a participé aux travaux du *Working Party on Territorial Indicators* (WPTI) à l'OCDE et a répondu à plusieurs demandes, principalement statistiques, dans le cadre des travaux de ce groupe.

3.10.2. Développement et diffusion de WalStat

WalStat, le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie créé en 2013, continue à se développer et à s'enrichir :

Les nouveautés de l'année 2018 sont les suivantes :

- une nouvelle thématique 'citoyenneté' avec deux indicateurs relatifs aux élections communales;
- trois groupes d'indicateurs sur les comptes des CPAS (dépenses, recettes et endettement);
- un groupe d'indicateurs sur les bénéficiaires de l'intervention majorée (par sexe et groupes d'âge);
- un indicateur sur l'offre de médecins généralistes.

INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES AU PIB

3.11.

Sous la législature 2009-2014, le Gouvernement wallon a inscrit dans sa Déclaration de Politique régionale et dans son plan d'actions prioritaires, le Plan Marshall 2.Vert, une action spécifique

relative au développement d'indicateurs complémentaires au PIB. Il a chargé l'IWEPS de calculer cinq indicateurs phares, afin de guider et d'évaluer l'action du Gouvernement en complément du PIB :

- un indice de situation sociale (ISS) qui s'appuie sur deux indicateurs : un indicateur d'état de la société (capital social et humain) et un indicateur d'état des déséquilibres et des inégalités socio-économiques;
- un indice de bien-être (IBE) qui s'appuie sur le cadre méthodologique développé par l'IWEPS;
- l'empreinte écologique et la biocapacité (EE), calculées suivant les standardisations reconnues au niveau international, mais utilisant des données nationales ou régionales plus précises;
- un indice de situation environnementale (ISE) qui s'appuie sur deux indicateurs : un indicateur d'état des composantes de l'environnement et un indicateur de l'impact sur la santé humaine de l'état des composantes de l'environnement;
- un indicateur sur le capital économique.

Par ailleurs, le Gouvernement a invité l'IWEPS à mettre en œuvre un système intégré d'indicateurs synthétiques composites reprenant les cinq indicateurs phares mentionnés ci-dessus, un indicateur relatif à la gouvernance et un indicateur relatif aux pressions sociales et économiques sur l'environnement.

Le nouvel exercice 2018, publié et présenté en juin, a été l'occasion, pour l'IWEPS, de mettre en lumière de nouveaux résultats pour l'ISS. L'ISS permet, d'une part, l'évaluation de l'état de la situation sociale et des déséquilibres et inégalités socio-économiques en Wallonie; d'autre part, sa comparaison dans le temps, de 2004 à 2016. L'évolution annuelle de l'indice fournit un signal propre à attirer l'attention du grand public et des utilisateurs tandis que les évolutions de ses composantes permettent d'identifier les éléments qui expliquent la tendance générale.

L'IWEPS a également participé et contribué au groupe de travail interfédéral sur les indicateurs de développement durable dans le cadre de l'IIS.

L'IWEPS poursuit par ailleurs son travail sur le développement des autres indicateurs complémentaires au PIB et les mises à jour et améliorations des indicateurs existants afin d'aboutir à un système intégré et cohérent d'indicateurs apte à dresser un état des lieux du progrès sociétal en Wallonie.

ÉCONOMIE

3.12.

3.12.1. Modélisation de l'économie régionale : HERMREG

Dans le cadre d'une convention entre l'IWEPS, les autres Instituts de Statistique régionaux (VSA et IBSA) et le Bureau fédéral du Plan (BfP), l'Institut collabore au projet HERMREG. L'objectif de ce projet est le développement d'un modèle multisectoriel régional de l'économie belge, *via* une désagrégation régionale des perspectives économiques nationales à moyen terme réalisées par le Bureau fédéral du Plan, la mise à disposition d'une base de données des principaux agrégats économiques régionaux et une analyse de différentes variantes.

Pour l'exercice de 2018, l'IWEPS a d'abord contribué à la réalisation de la projection 2018-2023 publiée au mois de juillet. La base de données qui alimente ces projections, apportant en soi un éclairage intéressant, a notamment été mise à profit dans l'édition 2018 du Rapport sur l'économie wallonne (REW). Ce rapport a également incorporé une partie des résultats des travaux de développement du modèle en cours, ceux-ci permettant une meilleure compréhension du fonctionnement des économies régionales.

En effet, en parallèle avec l'exercice récurrent, l'équipe de recherche a poursuivi les travaux de développement qui visent à

rendre la modélisation plus apte à rendre compte de l'impact de chocs économiques régionaux. Avec un modèle ascendant (*bottom-up*), les résultats régionaux ne constituent plus une désagrégation des résultats nationaux, mais répondent à une dynamique régionale propre. Au terme de sa quatrième phase de développement, le projet avait abouti au début de 2016 à un prototype de ce type de modèle *bottom-up*, réalisant le bouclage entre l'offre et la demande régionale, composante essentielle que les développements statistiques de ces dernières années ont progressivement permis d'estimer. Ce second modèle étant encore incomplet et ses différents « blocs » nécessitant une actualisation (avec notamment un passage aux données des comptes nationaux en SEC 2010), une nouvelle phase (la cinquième) de développement pluriannuelle (2016-2020) a été mise en place. Elle vise à obtenir un premier modèle opérationnel actualisé à la fin de 2018 et une deuxième mise à jour plus complète à l'horizon de 2020. Le premier de ces objectifs a pu être atteint en 2018.

Les travaux de l'année 2018 ont d'abord porté sur le bloc de production et sur le commerce extérieur. Les nouvelles estimations économétriques ont été finalisées, permettant de déterminer, par branche d'activité et par région, les importations et les exportations internationales. Cette demande extérieure s'ajoute à la demande intérieure (ré-estimée en 2017) pour déterminer la production locale dont découle ensuite le recours aux différents facteurs de production (travail, investissement, inputs, énergie). La réconciliation entre la demande et la production a également constitué l'une des tâches de l'année écoulée.

Ensuite, le bloc relatif aux revenus des ménages par région et à l'investissement résidentiel a été développé selon une approche *bottom-up*.

Au terme de ces développements, une version actualisée et pratiquement complète du modèle était calibrée. À des fins de validation, son comportement pouvait donc

être testé à l'aide de variantes techniques. Plusieurs d'entre elles ont été mises au point et ont requis, au second semestre, divers ajustements et compléments aux équations du modèle.

Ce cheminement vers un modèle *bottom-up* et ces premiers aboutissements, sous la forme de variantes de politiques économiques régionales, ont été présentés lors d'une journée d'étude ouverte au public le 20 novembre 2018 (<https://www.iweeps.be/evenement/journee-detude-modelisation-economies-regionales-belgique/>). En plus de la présentation des modèles de projection et de simulation proprement dits, les résultats de deux exercices de variantes asymétriques régionales ont été proposés : l'un relatif à la réduction du coût du travail, l'autre à la réduction des additionnels régionaux à l'IPP. Encore exploratoires à ce stade, ces résultats ont surtout permis d'illustrer les possibilités d'analyses d'impact et les spécificités régionales qui se font jour.

Enfin, à la fin de l'année 2018 (et au début de 2019), des travaux de développement complémentaires du modèle ont été entamés afin de rendre possible un troisième exercice de variante non présenté lors cette journée, relatif à l'investissement public cette fois. L'objectif était en effet de mobiliser cette possibilité de simulation à l'IWEPS dans le cadre des évaluations du PM 4.0 à terminer en 2019.

3.12.2. Évaluation des politiques régionales : le modèle PREVIEW

Le projet PREVIEW, acronyme de *Politiques Régionales : Évaluation de Variantes et de leur Impact sur l'Économie Wallonne*, vise à construire un modèle de macro-simulation capable d'évaluer les effets macroéconomiques et budgétaires de l'adoption de variantes dans la politique régionale belge. L'impact de chocs économiques exogènes, par exemple un choc de demande européenne, pourra également être évalué par l'outil.

Le projet a déjà connu trois phases de développement. La première phase était associée à une étude de faisabilité du projet. La seconde phase portait sur la conceptualisation et la formalisation du modèle théorique. La troisième phase visait quant à elle l'opérationnalisation progressive de l'outil PREVIEW dans le but d'obtenir, à terme, un modèle de macro-simulation réaliste, capable à la fois de réaliser des analyses se rapportant à l'économie wallonne et de produire des simulations des effets à attendre de modifications dans le *policy mix* wallon, notamment celles liées aux transferts de compétences. L'idée est ainsi de pouvoir mieux appréhender les conséquences pour la Wallonie de la régionalisation accrue de l'économie belge.

Les travaux réalisés au cours de cette troisième phase ont permis d'aboutir à une première version simulable de l'outil basée sur une structure géographique de type *bottom-up* pour les trois régions belges. Cette version du modèle exploite les données les plus récentes en termes de statistique régionale et possède une ossature macroéconomique bien établie, qui repose sur la formalisation de deux types de marchés interconnectés au niveau régional :

- le marché régional des biens et services, supposé être en équilibre (l'offre dépend de la demande). Les entreprises évoluent ainsi dans un contexte de minimisation des coûts de production en considérant les taux d'intérêt comme fixes. Les flux interrégionaux de biens et services sont modélisés en exploitant la structure du tableau *input/output régional (RIO)*;
- le marché régional du travail, supposé être en déséquilibre (l'offre dépasse la demande, générant du chômage). L'offre de travail, définie comme la population active de la région, est considérée comme exogène alors que la demande de travail est déduite du comportement d'optimisation des entreprises régionales. Les déplacements entre le lieu de domicile et le lieu de travail constituent la dynamique interrégionale du marché du travail.

La principale variante de politique régionale étudiée jusqu'à présent avec le modèle (statique) PREVIEW concernait l'impact d'une baisse du coût du travail qui serait spécifique à une région, ou se produirait simultanément dans plusieurs régions. Une telle variante rentre pleinement dans le cadre de la récente réforme wallonne des aides à l'emploi, et plus spécifiquement des subsides à l'embauche pour groupes cible. Cependant, elle nécessitait de se placer dans le cadre d'une vision dynamique du marché du travail, qui raisonne en termes de flux d'entrées et de sorties de travailleurs et non plus en termes de stocks. Les aides à l'embauche ne concernent en effet que les nouveaux engagements alors que les aides à l'emploi, par exemple les réductions structurelles de cotisations patronales, se rapportent à l'ensemble des travailleurs.

C'est pour répondre à cet impératif qu'a été finalisée en 2018 une extension dynamique au module actuel du marché du travail de PREVIEW. Elle intègre des éléments issus d'une méthodologie de référence en la matière (Davies *et al.*, 1996) et exploite des données régionales de flux calculées dans le cadre du projet DynaM, une collaboration entre l'ONSS et le HIVA-KUL Leuven. Le lien entre les deux points de vue (statique versus dynamique) n'est toutefois pas direct. Il nécessite l'introduction de nombreuses hypothèses de modélisation ou d'ordre statistique, qui pourront être progressivement relâchées en fonction des résultats de tests de validation empirique et de la prise en compte de données non disponibles pour l'instant. Ce module dynamique a été greffé à l'architecture centrale du modèle PREVIEW afin de rendre l'outil d'évaluation davantage en phase avec les modalités de la politique d'emploi pour groupes cibles en Wallonie, notamment en faveur des travailleurs à faible niveau d'éducation. Les premiers résultats de la recherche ont été présentés dans le Rapport 2018 sur l'économie wallonne, et les développements les plus récents alimenteront le Rapport d'évaluation Marshall 4.0 sur les effets des aides à l'embauche en Wallonie (échéance : mars 2019).

3.12.3. Analyses conjoncturelles

Depuis 1991, l'IWEPS effectue semestriellement des exercices de prévisions économiques à court terme de l'économie wallonne.

Deux numéros de « Tendances économiques » ont été publiés en 2018 : le numéro 54 en mars et le numéro 55 en octobre. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec le service « conjoncture » de l'IRES (UCLouvain). L'IWEPS publie, en outre, une note mensuelle de conjoncture, qui reprend une trentaine d'indicateurs sur la conjoncture belge et wallonne. Ces publications constituent un outil de veille conjoncturelle qui permet de mettre en évidence tout changement dans les principales séries statistiques de l'économie wallonne.

3.12.4. Comptabilité régionale

Les travaux visant à étendre les statistiques économiques régionales établies dans un cadre comptable harmonisé ont été poursuivis en 2018. Ils s'inscrivent depuis 2016 dans les activités de l'Institut des Comptes nationaux. Durant l'année 2018, l'IWEPS a ainsi à nouveau contribué au suivi de l'ensemble de ces travaux et a pris part plus spécifiquement à l'estimation régionale des dépenses de consommation finale des ménages, des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages, ainsi que celle de l'épargne des ménages. En 2018, ces estimations ont été intégrées à la publication habituelle des comptes régionaux de l'ICN. Celle-ci s'est exceptionnellement déroulée en deux fois avec pour la première (février 2018), ce qui concerne les dépenses de consommation finale pour la période 1995-2015, alors que la seconde reprenait les estimations des comptes des revenus des ménages, y compris leur épargne pour la période 1999-2015. Cette seconde publication, parue en avril 2018, reprenait pour la première fois une estimation du volume horaire de travail régionalisé. En 2018, ont été de nouveau publiés en juillet les comptes régionaux

relatifs aux importations et exportations belges de biens et services pour la période 1995-2015. Les travaux d'actualisation menés courant de l'année 2018 sont publiés en février et mars 2019.

Au-delà de ces collaborations, la comptabilité nationale offre un cadre de référence à plusieurs projets de l'IWEPS, pour lesquels l'Institut a poursuivi ses propres estimations en 2018. Ainsi, une version simplifiée des composantes de l'optique dépenses du PIB selon une fréquence trimestrielle sert de base aux prévisions conjoncturelles publiées dans Tendances économiques (cf. 3.12.3). De même, pour les besoins du modèle HERMREG (cf. 3.12.1), des séries rétrospectives des agrégats de la comptabilité régionale de l'ICN sont établies pour une douzaine de secteurs d'activité. Enfin, plusieurs indicateurs issus de la comptabilité régionale sont présentés sur le site internet de l'Institut (notamment sur le portail WalStat et sous forme de fiches dans les Chiffres-clés de la Wallonie Édition 2018 ainsi que dans la rubrique Indicateurs statistiques).

3.12.5. Évaluation ex ante de l'impact macroéconomique sur la Wallonie de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit)

Dans ce projet, la matrice *Input-Output* interrégionale de 2010 (RIO 2010) a été utilisée pour estimer, de manière *ex ante*, les effets attendus sur l'économie wallonne (en termes d'activité et d'emploi au niveau sectoriel) de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit). Dans un premier temps, la dépendance de la Wallonie aux échanges de marchandises avec le Royaume-Uni a été estimée. Concrètement, l'exercice consiste à évaluer les effets directs et indirects sur les différentes branches économiques wallonnes de la suppression des liens commerciaux avec le Royaume-Uni, ce qui constitue en quelque sorte une estimation de la borne maximale des effets potentiels du Brexit sur

l'économique domestique. Dans un second temps, les effets d'un scénario de Brexit « *hard* », soit une sortie du Royaume-Uni sans accord, ont été estimés en utilisant les tarifs moyens par grandes catégories de produits observés au sein de l'OMC et des valeurs d'élasticités-prix sectorielles empruntées à la littérature internationale. Ces résultats sont présentés dans le Working Paper n°26 de l'IWEPS, publié en septembre 2018.

En fin d'année 2018, un nouveau groupe de travail wallon a été mis sur pied par le Gouvernement wallon afin de réfléchir aux conséquences potentielles d'un scénario de Brexit sans accord (« *no-deal* »). L'IWEPS participe activement à ce groupe de travail, dont la première réunion s'est tenue fin novembre, se chargeant d'apporter les éclairages nécessaires sur le plan macroéconomique et macrosectoriel.

3.12.6. Évaluation des pôles de compétitivité

Dans le cadre du programme d'évaluation du Plan Marshall 4.0, l'IWEPS a été chargé d'évaluer la politique wallonne des pôles de compétitivité. L'analyse évaluative entendait répondre à la question suivante « Dans quelles mesures la politique des pôles de compétitivité contribue-t-elle à améliorer les performances des entreprises participantes? ».

Après avoir finalisé la collecte des données nécessaires auprès de l'administration wallonne, de Statbel et du SPP Politique scientifique, l'année 2018 a été consacrée à la mise en œuvre des analyses. Celles-ci, de nature statistique et économétrique, s'appuient sur une étude exploratoire qui avait été menée par l'IWEPS en 2014 et a fait l'objet d'une publication, au début de l'année 2018, dans la Revue d'Economie Régionale et Urbaine³. Les analyses ont bénéficié de l'accompagnement scientifique et méthodologique du professeur Michele Cincera (Solvay Brussels School of Economics and Management – Université libre de Bruxelles).

Le rapport d'évaluation sera présenté au Comité transversal d'encadrement de l'évaluation du Plan Marshall 4.0 et remis au Gouvernement wallon au début de l'année 2019.

Parallèlement, en 2018, l'IWEPS a valorisé les travaux qu'il a menés dans le cadre de la conception du portail SI-POLES (système d'information relatif à la politique wallonne des pôles de compétitivité qui rassemble, à destination des parties prenantes de la politique, des indicateurs identifiés comme utiles au pilotage stratégique de la politique). En mars 2018, à la demande de l'Observatoire de la Compétitivité du Ministère de l'Économie du Grand-Duché de Luxembourg, l'IWEPS a organisé un séminaire d'une demi-journée où l'Institut a mis en avant les principaux résultats et recommandations tirés de la pratique wallonne, afin de nourrir la réflexion sur la mise en place d'un processus de suivi et d'évaluation de la politique luxembourgeoise de compétitivité. Les enseignements du projet wallon de portail SI-POLES ont également fait l'objet d'une présentation dans le cadre de la 13^e conférence de la Société européenne d'Évaluation « *Evaluation for more resilient societies* »⁴.

3.12.7. Évaluation ex ante des effets macroéconomiques des politiques de rénovation énergétique des bâtiments publics

Dans le cadre du programme d'évaluation du Plan Marshall 4.0, l'IWEPS est chargé d'évaluer les politiques wallonnes de rénovation énergétique des bâtiments. Un projet d'évaluation a été présenté au Comité transversal d'encadrement de l'évaluation du Plan Marshall 4.0 en décembre 2017. La question évaluative à laquelle l'analyse entend répondre est la suivante « Quel est l'impact des mesures d'efficacité énergétique du bâti sur le développement économique? »

Le programme d'évaluation du PM4.0 stipulant que : « pour chaque analyse évaluative

³ Dujardin, C., Louis, V. et F. Maynérès (2018), "Les pôles de compétitivité wallons. Quel impact sur les performances économiques des entreprises ? ", Revue d'Économie Régionale et Urbaine, n°2 – 2018, pp.417-461.

sera privilégiée, dans la mesure du possible, une évaluation reposant sur une méthodologie de simulation / modélisation de chocs sur l'économie wallonne », il a été décidé dans cette recherche de se focaliser sur les dépenses wallonnes d'investissement public visant l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments. Celles-ci se prêtent en effet assez naturellement à une analyse par le biais d'un modèle macroéconomique tel que HERMREG, dont le développement constitue un axe majeur de la recherche en économie au sein de l'IWEPS.

Le développement économique s'entend donc sous un sens général, c'est-à-dire en termes de valeur ajoutée et d'emploi au niveau régional (effets macroéconomiques) avec une estimation des retombées en termes de revenu et de consommation des ménages, ainsi que sur les finances publiques.

Dans le courant de l'année 2018, les développements du modèle HERMREG se sont poursuivis, la variante d'investissement public régional a été mise au point et les premiers résultats ont été analysés (en collaboration avec le Bureau fédéral du Plan).

Un rapport final d'évaluation sera remis au Gouvernement wallon à la fin du premier trimestre de 2019.

3.12.8. Évaluation de l'effet des mesures de sensibilisation à l'esprit d'entreprendre sur les compétences entrepreneuriales des élèves

Cette évaluation fait partie du programme d'évaluations thématiques proposé par l'IWEPS au Gouvernement wallon dans le cadre de l'évaluation du Plan Marshall 4.0.

Les mesures à évaluer sont inscrites dans la section I.6 du Plan Marshall 4.0 : Sensibiliser à l'esprit d'entreprendre. Étant donné que les nouvelles mesures du programme « Générations entreprenantes 2016-2020 », – entrepreneuriat féminin et statut de l'étudiant entrepreneur – n'en étaient qu'aux

prémices de leur mise en œuvre au moment de la préparation de cette évaluation, en accord avec le représentant du cabinet du ministre de l'Économie et le représentant de l'AEI, l'IWEPS a proposé de faire porter l'évaluation sur des mesures en vigueur depuis 2007 et poursuivies dans le Plan actuel, principalement les mesures centrées sur le développement des compétences entrepreneuriales dans le système éducatif. À cet effet, une enquête a été menée auprès d'élèves des écoles secondaires (troisième et quatrième degrés) qui ont mis en place des actions de sensibilisation. L'objectif de cette enquête est d'obtenir des données permettant de mesurer l'effet net des actions de sensibilisation sur les compétences des élèves. L'enquête s'est déroulée au printemps et l'analyse des résultats a eu lieu en automne.

3.12.9. Évaluation de l'effet des terrains mis à disposition du développement économique

Sur la base du projet qui a été présenté au comité transversal d'encadrement de l'évaluation du Plan Marshall 4.0, en juin 2016, cette analyse évaluative prévoit de répondre à trois questions évaluatives. Les deux premières questions sont relatives à la conception et à la mise en œuvre de la politique :

- sur quels connaissances et diagnostics s'appuie la politique d'infrastructures d'accueil des activités économiques pour cerner les besoins fonciers des entreprises ?
- la politique constitue-t-elle une réponse adéquate aux besoins fonciers des entreprises ?

La troisième question porte sur les effets de la politique :

- la politique d'infrastructures d'accueil des activités économiques permet-elle de maintenir et d'attirer des entreprises sur les terrains mis à disposition ? Quel est le profil économique de ces entreprises ?

Dans le cadre de ce travail et durant l'année 2018, plusieurs tâches ont été réalisées en

⁴ Lefebvre, P. et V. Louis, From theory-based evaluations to theory-based monitoring-and-evaluations ? , communication lors de la 13e conférence de la Société européenne d'Évaluation " Evaluation for more resilient societies" – session "New Developments in Monitoring for Evaluation ", Thessalonique (Grèce), 1-5 octobre 2018.

fonction de trois parties de l'exercice d'évaluation : (1) l'organisation d'une troisième collecte de données auprès des opérateurs publics en vue de constituer une base de données des entreprises établies dans les parcs d'activité économique (juin 2018, la première collecte a été réalisée en juin 2016, la seconde en juin 2017). Des analyses à partir des données reçues lors de ces collectes ont été entamées en 2018 avec la production de statistiques descriptives et le croisement avec les données DBRIS; (2) l'analyse de l'enquête qui avait été réalisée en novembre et décembre 2017 auprès d'un échantillon d'entreprises en vue de mieux cerner leurs besoins et attentes sur les plans foncier et immobilier. L'analyse est basée sur la production de statistiques descriptives, sur l'analyse des critères de localisation exprimés par les entreprises et sur une analyse factorielle des critères; (3) l'organisation, la réalisation et l'analyse de quatorze entretiens semi-directifs auprès des opérateurs des mesures (huit intercommunales de développement économique et quatre ports autonomes) en mai et juin 2018 l'objectif étant de recueillir leurs avis et perceptions par rapport aux premiers résultats que nous tirons de nos investigations.

Début 2019, les analyses se poursuivront. Le rapport final d'évaluation sera remis au Gouvernement wallon au printemps 2019.

3.12.10. FEDER

L'IWEPS collabore également avec le département du SPW chargé de la mise en œuvre des fonds structurels en Wallonie (DCFS). En particulier, l'Institut fournit annuellement une analyse du contexte socio-économique national et régional, actualise le tableau de bord des indicateurs de contexte et de réalisation du FEDER et apporte un appui technique aux évaluations des programmes. Enfin, il apporte son expertise lors des comités de suivi des fonds structurels européens.

3.12.11. Silver économie : analyse prospective

Dans une résolution visant la mise en place d'une filière de Silver économie en Wallonie votée à l'unanimité le 19 avril 2017 par le Parlement wallon, l'IWEPS s'est vu confier une étude dont les objectifs sont d'appréhender le potentiel de croissance de cette filière, d'en recenser les acteurs, de mettre en évidence les freins et les leviers de développement et, enfin, d'évaluer le nombre d'emplois qui pourraient être créés.

Cette demande a amené l'IWEPS à proposer l'élaboration d'un programme de travail prospectif. Celui-ci est scindé en plusieurs étapes et associe des partenaires issus de l'administration, de la recherche et de la société civile afin de tirer profit de leur expertise spécifique dans la thématique concernée. De plus, l'IWEPS se propose de tirer parti de ses précédentes activités prospectives en matière de bien vieillir en Wallonie afin d'encadrer le programme de travail dans une vision systémique du vieillissement démographique et, ce faisant, d'assurer une plus grande pertinence des résultats qui seront obtenus.

Le programme de recherche comprend trois phases :

- la première phase est constituée de la délimitation de l'objet d'étude, réalisée sur la base d'une revue de la littérature et de la rencontre de quelques acteurs-clés.
- la deuxième phase consiste en une analyse prospective et participative de l'offre et de la demande de biens et services relatifs à la population âgée en Wallonie, cette analyse articulant approches qualitative et quantitative.
- la troisième phase est la confrontation des évolutions possibles de cette offre et de cette demande afin d'identifier de manière prospective les risques et les opportunités afférents ainsi que les conséquences potentielles pour l'économie et l'emploi en Wallonie.

En 2018, les rapports intermédiaires relatifs à la deuxième phase de la recherche ont été produits et présentés au comité d'accompagnement de l'étude. Le premier concernait l'analyse prospective de la

demande pour la Silver économie et le second traitait de l'offre sous l'angle des modèles et des outils mobilisables pour construire une « filière » wallonne de Silver économie.

FINANCES ET BUDGET

3.13.

Comme chaque année, l'IWEPS a rédigé le Rapport économique figurant dans l'Exposé général du budget initial de la Région wallonne. Celui-ci présentait les perspectives macroéconomiques de la Wallonie pour la période 2018-2019, ainsi qu'une analyse structurelle et conjoncturelle du marché du travail. Les perspectives macroéconomiques et l'analyse conjoncturelle du

marché du travail sont extraites de Tendances économiques n°55.

Afin de faire face aux principales demandes en matière budgétaire, les décisions gouvernementales relatives au budget ont fait l'objet d'une veille et ont été analysées. L'autre objectif de cette veille est d'assurer le développement de cette compétence au sein de l'IWEPS.

FONCTION PUBLIQUE

3.14.

3.14.1. Tableau de bord de la fonction publique

Par décision du Gouvernement wallon du 12 décembre 2008, l'IWEPS s'est vu confier une mission de production d'informations sur l'emploi dans la fonction publique wallonne. En 2012, dans la perspective de disposer d'une vue intégrée de la fonction publique de la Région wallonne et de la Communauté française, le ministre de la Fonction publique a chargé l'IWEPS d'étendre la collecte annuelle de données à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'IWEPS a organisé en 2016 une collecte de données portant sur les années 2013 à 2015. En vertu de l'accord de coopération sur le renforcement des synergies en matière de statistiques entre la Communauté française et la Région wallonne, le périmètre de l'étude comprend l'ensemble des organismes

faisant partie du secteur XVI (Wallonie) et du secteur XVII (Communauté française). Ces données ont permis de mettre à jour, dans l'édition publiée en 2018 (années 2013 à 2015), les analyses et indicateurs des éditions précédentes (années 2009 à 2012).

Une nouvelle collecte portant sur l'année 2018 a débuté en octobre de cette même année. La publication des résultats est prévue pour 2019.

3.14.2. Prospective de la fonction publique

L'année 2018 a vu l'IWEPS poursuivre son travail prospectif sur les futurs possibles de la fonction publique régionale wallonne (Service public de Wallonie et Organismes d'intérêt public) à l'horizon 2030-2040.

La fonction publique sera confrontée, à plus ou moins brève échéance, à de multiples

pressions. Tout d'abord, sur le plan démographique, il s'agira d'anticiper les effets du vieillissement de la pyramide des âges du personnel employé dans l'administration. Les départs devront être compensés par l'engagement d'hommes et de femmes plus jeunes, dans un contexte de vieillissement de la population dans son ensemble. Ensuite, les nouveaux transferts de compétences issus de la sixième réforme de l'État créent une nécessité de recomposer l'organisation de l'administration régionale pour lui permettre de mener au mieux ses nouvelles missions. En outre, la modification de la loi de financement des Communautés et des Régions a un impact significatif sur l'enveloppe budgétaire à la disposition de la Région, et par là même sur la gestion des ressources humaines au sein de la fonction publique wallonne.

Sous une autre perspective, ces contraintes peuvent être considérées comme des opportunités d'innovation et, plus largement, comme une occasion pour la fonction publique de réfléchir à son identité, à ses modes d'organisation et à la manière dont elle accomplit ses missions : comment le métier de fonctionnaire va-t-il se recomposer, à l'heure où la proportion de contractuels par rapport aux statutaires n'a jamais été aussi élevée ? De quel mode de gestion peut-elle s'inspirer, alors qu'on note un relatif essoufflement des principes de la Nouvelle Gestion publique ? Quelle sera la place des instruments de gouvernance digitale ? Comment la fonction publique réagira-t-elle à la concurrence de nouveaux

offreurs de services au public ? Quels changements observe-t-on dans les attentes des usagers à l'égard de l'administration ?

Le projet d'initiative mené par l'IWEPS vise ainsi d'abord à identifier les tendances lourdes et les incertitudes qui pèseront sur la fonction publique régionale, envisagée comme un environnement en transformation. Sur la base des variables et composants de cette analyse prospective, l'objectif à moyen terme est d'élaborer, avec les parties prenantes, des scénarios contrastés d'évolution qui permettent aux acteurs de l'administration de se questionner sur leur avenir et d'adopter une attitude proactive face à ces changements.

Le travail mené sur ce projet en 2018 a assuré la poursuite du développement de l'analyse des variables tendanciennes. Ces variables permettent d'anticiper une série de transformations de l'activité administrative à l'horizon 2030. Dans ce contexte, deux hypothèses d'évolution connexes sont analysées : le développement de la digitalisation de l'administration et celui de l'innovation dans l'action administrative. Poursuivant le travail mené en 2017 sur l'innovation, nous avons mené en 2018 une étude de cas sur la digitalisation de l'administration publique wallonne. Cette étude a permis d'identifier quatre modèles possibles d'évolution de l'administration. Ceux-ci forment la base d'une vision prospective sur l'évolution de l'action administrative à l'horizon 2030 qui sera approfondie en 2019.

ENQUÊTE BAROMÈTRE SOCIAL DE LA WALLONIE

3.15.

Le Baromètre social de la Wallonie (BSW) est une enquête en face à face réalisée depuis plusieurs années par l'IWEPS et qui est représentative de la population wallonne.

Elle comprend un module récurrent qui aborde les questions de la participation à la vie sociale, culturelle et politique de la région, mais aussi le degré de confiance envers les institutions ou encore le

sentiment d'appartenance à la région. Elle comprend aussi un module thématique qui peut varier d'une vague à l'autre de l'enquête.

Cette enquête est réalisée tous les trois à quatre ans et la dernière collecte de données a eu lieu durant le premier semestre 2018. La thématique qui a été privilégiée par l'IWEPS pour cette nouvelle vague portait sur le fonctionnement de la démocratie et des institutions wallonnes. Les citoyens ont été invités à s'exprimer sur la confiance qu'ils accordent aux institutions, mais également à se prononcer sur la gouvernance en Wallonie et le fonctionnement de notre démocratie.

La passation de l'enquête se fait en face à face auprès de la population (belge et étrangère) âgée de 18 ans et plus vivant sur le territoire wallon.

Ce sont plus de 1 200 citoyens qui ont été interrogés en 2018 par des enquêteurs professionnels qui sont formés par l'IWEPS. Pour cette taille d'échantillon, la marge d'erreur maximale à un niveau de confiance de 95 % est de 2,76 %. Cette marge d'erreur maximale est atteinte lorsque la proportion de réponses à une question est de 50 %

(p.ex. 50 % des personnes sont confiantes envers les institutions), elle est donc moindre lorsque la proportion s'éloigne de cette référence.

Le travail de terrain a commencé en mars 2018 et s'est terminé le 1^{er} juillet 2018. 60 enquêteurs expérimentés ont participé à la collecte des données. Ils ont tous reçu une formation d'une demi-journée qui a été donnée par l'IWEPS afin de leur donner toutes les consignes nécessaires concernant les différents modules du questionnaire (et la manière d'encoder les réponses) pour une bonne connaissance du contenu de l'enquête.

Une équipe au sein de l'IWEPS procède actuellement à l'analyse des données de l'enquête en accordant, dans un premier temps, une attention particulière à certains modules comme le module sur la confiance dans les institutions, sur la participation à la vie politique (élections, engagement politique) ou encore sur les scénarios d'avenir pour la Belgique. La présentation de résultats préliminaires sur ces questions a eu lieu lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée le 5 février 2019. Ces résultats sont disponibles sur le site internet de l'IWEPS.

CHAPITRE 4

SYNERGIES ET PARTENARIATS

Suite au décret du 26 novembre 2009, portant assentiment de l'accord de coopération conclu le 8 octobre 2009 entre la Région wallonne (dénommée usuellement « Wallonie ») et la Communauté française (dénommée usuellement « Fédération Wallonie-Bruxelles ») dans le cadre du renforcement des synergies dans les matières statistiques, l'IWEPS est chargé, en collaboration étroite avec les services du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (MFWB) et l'ETNIC, de produire des analyses, des études et des collectes de données dans les domaines relevant des compétences de la Fédération.

L'objectif est de contribuer au pilotage des politiques en articulant les systèmes d'information, en harmonisant les concepts, les indicateurs et en organisant des récoltes de données de manière transversale aux découpages des compétences et des territoires. La coopération vise ainsi à réaliser des économies d'échelle et à ouvrir de nouveaux chantiers.

Dans le cadre de ce décret, l'IWEPS mobilise l'équivalent de deux temps pleins pour travailler dans les domaines relevant de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Plusieurs chercheurs de l'IWEPS contribuent à ce dispositif, soit de manière ponctuelle, soit de manière récurrente.

Depuis 2015, le programme des synergies statistiques a été organisé autour des thématiques liées aux compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce nouveau programme de travail a été validé par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles début 2016. Il comporte à la fois des projets pour lesquels l'IWEPS a engagé des ressources et des projets sur lesquels l'IWEPS est sollicité comme expert.

En 2018, les activités réalisées en lien avec les synergies concernaient les thématiques suivantes :

4.1.1. Enseignement

L'IWEPS intervient en tant que soutien méthodologique pour aider à la construction des systèmes d'informations utilisés au niveau des Bassins Enseignement qualifiant, Formation, Emploi mis en place par les autorités régionales et communautaires au début 2015 (voir 3.3.1.).

En 2018, l'IWEPS a par ailleurs poursuivi la préparation des éléments constitutifs du futur cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs (voir 3.3.2.).

Par ailleurs, des indicateurs sur l'enseignement et la petite enfance sont régulièrement mis à jour sur le portail WALSTAT, ainsi que sous forme de fiches dans les Chiffres clés de la Wallonie et la rubrique Indicateurs statistiques du site internet. Un cahier Enseignement a également été publié dans la série « Egalité entre les hommes et les femmes en Wallonie » (voir 3.3.4.).

4.1.2. Les chiffres-clés de la Fédération Wallonie-Bruxelles

L'IWEPS participe de manière récurrente à la publication « La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres » par la réalisation de nombreux indicateurs pour la première partie de la publication relative aux indicateurs généraux de cadrage et par un travail de relecture méthodologique de l'ensemble de la publication.

4.1.3. Statistiques sur l'éducation et la formation des adultes

L'IWEPS est notamment impliqué dans les collectes de données et les analyses produites par le Comité de pilotage permanent

sur l'alphabétisation des adultes. Tant dans ce cadre que dans la mise en place de systèmes d'informations nécessaires au fonctionnement des Bassins Enseignement qualifiant, Formation, Emploi, l'IWEPS analyse les données de l'enseignement de promotion sociale (voir 3.3.3.).

4.1.4. Cohésion sociale

L'IWEPS contribue au volet statistique du prochain rapport sur la cohésion sociale en Wallonie qui couvre les compétences gérées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (voir 3.7.9.).

4.1.5. Pauvreté infantile

L'IWEPS contribue à la construction d'un indicateur synthétique de pauvreté infantile, suite à une demande de l'ONE. En 2017, un état des lieux des données disponibles a été réalisé et une réflexion sur les objectifs théoriques de ce futur indicateur est en discussion.

4.1.6. Fonction publique

L'IWEPS réalise par ailleurs un tableau de bord commun de l'emploi dans la fonction publique pour la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles (voir point 3.14.1.).

OBSERVATOIRE WALLON DE L'EMPLOI (OWE)

4.2.

L'Observatoire wallon de l'emploi a été créé par arrêté du Gouvernement wallon en 1998 et réunit, autour du cabinet du ministre de l'Emploi et de la Formation, différentes institutions partageant une mission d'analyse du marché du travail : la DGO6, le FOREM et l'IWEPS. Il fonctionne comme une plateforme de collaboration partenariale et d'échange d'informations. Il permet ainsi de fédérer certains efforts d'analyse et certaines ressources pour éclairer les décisions politiques en matière d'emploi, complémentairement aux analyses du marché de l'emploi réalisées par le FOREM, aux

évaluations, aux études et statistiques produites par l'IWEPS et aux responsabilités confiées au SPW DGO6.

En 2018, l'OWE s'est réuni autour de différents thèmes. L'IWEPS a notamment présenté son projet d'*Analyse économique des effets des aides à l'embauche en Wallonie*. La réforme du paysage de la statistique officielle régionale a également été abordée. Enfin, les membres de l'OWE ont contribué à un groupe de travail réuni au cabinet du ministre de l'Emploi et de la Formation sur le thème des dispositifs Article 60/61.

STATISTIQUES TRANSFRONTALIÈRES

4.3.

L'IWEPS représente la Wallonie dans quatre groupes de travail produisant des statistiques transfrontalières :

- Dans le Groupe de travail des Offices statistiques de la Grande Région. Celui-ci a continué le développement du portail statistique de la Grande Région qui est

opérationnel depuis juillet 2016, à l'adresse www.grande-region.lu.

- Deuxièmement, dans l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi de la Grande Région (OIE). L'IWEPS participe au Comité de pilotage et aux travaux du réseau des Instituts spécialisés. En 2017

et 2018, la présidence est assurée par le Luxembourg.

En 2018, l'OIE a réalisé le rapport sur la situation économique et sociale de la Grande Région 2017-2018. Celui-ci comprend un catalogue d'indicateurs sur les thèmes de la population, de l'économie, de l'emploi et du marché du travail, de l'éducation et des conditions de vie et une partie consacrée à un thème phare, la formation professionnelle continue à l'ère de la numérisation du monde de travail.

En 2018, l'OIE a réalisé son onzième rapport qui sera publié début 2019 lors du 16^e Sommet de la Grande Région. Il est composé de six cahiers :

- Situation du marché de l'emploi
 - Mobilité des frontaliers
 - Évolution démographique
 - Formes atypiques de travail et d'emploi
 - Situation des jeunes
 - Situation des seniors.
- Troisièmement, l'IWEPS est partenaire du projet européen Interreg 'Compétences sans frontières – Grenzeloos Competent'. Celui-ci vise à une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emplois dans la région transfrontalière. Les 21 partenaires flamands, français et wallons du projet concentrent leurs actions sur les secteurs de l'agroalimentaire, du textile et des nouveaux matériaux et de l'éco-construction. Ils développent ainsi des programmes de formations transfrontaliers,

améliorent l'information sur les opportunités d'emploi de part et d'autre de la frontière et accompagnent les entreprises dans leurs démarches d'embauche. Un observatoire socioéconomique facilitera l'identification et l'analyse des évolutions de l'emploi transfrontalier.

En 2018, l'IWEPS, l'INSEE et le POM ont rassemblé les informations socio-économiques relatives aux trois secteurs, au 31 décembre 2015 et des données relatives aux flux transfrontaliers entre la France et la Belgique.

- Quatrièmement, dans le projet européen Interreg GeDiDoT (Gestion et diffusion de données transfrontalières), en collaboration avec d'autres partenaires issus de provinces wallonnes et de régions françaises. L'IWEPS collabore au développement de statistiques transfrontalières, à la création d'une base de données franco-belge et à la mise en ligne de l'infocentre de santé, un portail statistique *open data*. L'objectif est de suivre la situation socio-sanitaire de la population frontalière franco-belge. L'analyse de la comparabilité des indicateurs franco-belges est réalisée au travers de la définition des indicateurs, du type de source des données et des méthodes de calcul. Les thématiques choisies pour illustrer la situation socio-sanitaire sont l'offre de soins et de services de santé, les causes de décès, l'état de santé et les comportements de santé. La démographie et les inégalités sociales seront présentes pour mettre en lumière les différences territoriales.

CERTIFICAT INTERUNIVERSITAIRE EN ANALYSE PROSPECTIVE

4.4.

Dans le cadre de sa mission de développement de la prospective en Wallonie, l'IWEPS a été à l'initiative, en 2014, de la création et de l'organisation de la première édition du certificat interuniversitaire en analyse

prospective. Ce programme de 75 heures est organisé par l'UCLouvain, l'ULiège, l'IWEPS et le Cnam (Conservatoire national des Arts et Métiers - France). La quatrième édition a été tenue dès février 2018. Cette

année a également vu la mise au point de la cinquième édition de la formation, pour 2019.

Ce certificat s'adresse à toute personne titulaire d'un diplôme universitaire ou de l'enseignement supérieur de type long se destinant à occuper des fonctions dans le cadre de la préparation, de la commande, de l'organisation, du suivi et de la réalisation d'une démarche prospective, tant dans le cadre d'une politique publique, que dans celui d'un secteur économique, d'un programme social et du non marchand. Il convient à des acteurs investis dans les domaines de la coopération, l'emploi, la formation, l'éducation, la recherche, l'économie, la gestion, l'environnement, la santé, le transport, l'énergie, la culture, l'aménagement de l'espace, etc. En l'absence du titre requis, une admission par Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) est envisagée.

La sélection des candidats se fait sur la base d'un dossier d'admission qui est examiné, dans l'ordre d'arrivée, par les responsables du programme. Afin de garantir la qualité de la formation, le nombre d'inscrits est limité.

Il présente plusieurs atouts : un partenariat interuniversitaire, une collaboration entre le monde universitaire, les pouvoirs publics, le secteur privé et le monde associatif, une participation d'experts nationaux et internationaux, des méthodes pédagogiques participatives et un séminaire intégratif mettant la prospective en action. S'articulant autour de trois modules de cours et se concluant par un séminaire d'intégration des acquis, il conjugue apports théoriques et études de cas. L'équipe enseignante est composée d'académiques spécialistes de la prospective et d'experts de terrain chevronnés ; ce qui permet de renforcer le lien entre la théorie et la pratique.

Le premier module du certificat, « Définitions et concepts de la prospective », vise les fondements conceptuels et épistémologiques de la démarche prospective, notamment en lien avec les théories de la décision et du changement. Le champ de la

prospective étant particulier puisqu'il se situe entre démarche scientifique et prise de décision, ce module a pour objectif, à partir des représentations des participants, l'exploration des différentes approches qui fondent la prospective ainsi que les concepts proches ou apparentés. Le module permet également de positionner la démarche prospective en termes d'outil d'aide à la prise de décision en insistant sur ses dimensions systémique, participative et interdisciplinaire.

Le deuxième module vise, à partir d'exposés théoriques, de présentations d'exemples et d'exercices collectifs, l'initiation des participants aux approches et aux méthodes de la prospective stratégique. Plusieurs points sont traités : les spécificités des différentes approches et méthodes de la prospective, l'adéquation et la pertinence d'une démarche prospective par rapport à des situations concrètes et les différentes étapes d'une démarche de travail prospectif (évaluation des ressources et des objectifs, délimitation du sujet, identification de la posture prospective, mise en œuvre des méthodes et techniques les plus adaptées, conception des dispositifs opérationnels, utilisation des résultats).

À partir d'analyse détaillée d'exercices de prospective réalisés en Belgique et à l'étranger, en interaction avec des experts qui y auront été associés, le module 3 vise à développer une approche critique de la prospective stratégique. Les participants sont amenés à évaluer les potentiels des exercices de prospective, à mettre en évidence les méthodes de valorisation des résultats, à identifier les forces et faiblesses de différentes démarches, à comprendre les limites pratiques de la mise en œuvre des principes présentés dans d'autres modules et à proposer une analyse critique d'exercices de prospective réels.

Enfin, un séminaire final intègre les connaissances théoriques développées dans les trois premiers modules de cours et la construction d'un projet pour le travail de fin de formation. L'obtention du certificat est

subordonnée, notamment, à la réussite de l'épreuve d'évaluation basée sur la qualité de ce travail. Celui-ci doit attester que l'étudiant est capable de se référer de façon pertinente aux concepts et aux méthodes composant le champ de la prospective, de mettre en œuvre une réflexion de prospective stratégique, de décider de l'opportunité

et du contenu d'une démarche de prospective stratégique, d'intervenir dans la conception et dans la mise en œuvre d'une telle démarche et d'accompagner les parties prenantes dans le processus de la prospective de façon à en maximiser l'apport en termes de connaissances et de propositions concrètes.

COOPÉRATION CRA-W/IWEPS POUR LA RÉALISATION D'UNE RECHERCHE PROSPECTIVE SUR LE SECTEUR BOVIN WALLON

4.5.

Les productions bovines, lait et viande, constituent de longue date, en valeur, les deux plus importantes productions agricoles wallonnes : ensemble, elles représentent plus de la moitié de la valeur de la production agricole et horticole wallonne. Mais si ces deux filières de l'agriculture régionale ont connu un développement remarquable grâce à la mise en œuvre de la Politique agricole commune, elles sont confrontées aujourd'hui à de nombreux défis, tant sociétaux que techniques et économiques, qui orienteront, voire hypothéqueront, leur avenir : la libéralisation des marchés et la volatilité croissante subséquente des prix reçus par les éleveurs, la diminution de la consommation de viande bovine, l'apparition de considérations éthiques, les conditions environnementales, la numérisation, la mise au point d'innovations techniques...

C'est dans ce contexte que le Cra-W (Centre wallon de Recherches agronomiques) a entamé, en mai 2018, un projet de recherche prospective sur l'élevage bovin (projet PROBOV). Ce projet vise à envisager les futurs possibles de l'élevage bovin wallon grâce à l'établissement de scénarios contrastés à l'horizon 2050. Ces scénarios seront fondés sur une étude bibliographique et sur de nombreuses données

socio-économiques relatives aux filières lait et viande bovine sur une période suffisante pour pouvoir mettre en évidence le jeu des acteurs des filières. Ensuite, les représentants des divers maillons du secteur seront impliqués afin de co-définir des scénarios cohérents balayant un maximum de futurs possibles. Les scénarios éclaireront les décideurs politiques et les acteurs socio-économiques du secteur afin de définir les stratégies jugées les plus appropriées.

Les objectifs corollaires sont :

- identifier les variables-clés du secteur bovin ;
- identifier les défis du futur auxquels sont confrontés les décideurs politiques et les acteurs wallons ;
- construire les futurs de l'élevage bovin en Wallonie ;
- identifier les leviers actuels sur lesquels peuvent agir les décideurs politiques et les acteurs afin de faire face aux nombreux défis du futur ;
- mieux connaître les relations économiques et organisationnelles entre les différents maillons du secteur.

Dans le cadre de ce projet, une convention de partenariat a été établie entre le Cra-W et l'IWEPS.

La coopération s'étendra du 1^{er} mai au 2018 au 30 avril 2021, voire au-delà, dans le cadre spécifique de la valorisation scientifique des résultats (publications, participation/organisation de conférences...) et de l'appropriation des résultats par les acteurs économiques et politiques (diffusion des résultats auprès des bénéficiaires, organisation de séminaires, suivi...). Les deux institutions travaillent avec leurs ressources propres. Pour l'IWEPS, il s'agit essentiellement, mais non exclusivement, du personnel de la direction Anticipation des phénomènes socio-économiques.

Le CRA-W assume toutes les tâches prévues dans le projet PROBOV, approuvé par le ministre de l'Agriculture et inclus dans le plan triennal de recherche. Le Centre est le maître d'œuvre du projet et en assume la responsabilité. Il met ses locaux à disposition pour l'organisation de toutes les réunions nécessaires à la conduite du projet (ateliers participatifs, groupes d'experts, comité d'accompagnement, comité de suivi, réunions de travail informelles...). Le CRA-W collecte toutes les données statistiques et qualitatives requises pour la réalisation du projet.

L'IWEPS apporte sa contribution au vu de son expertise en matière de réalisation

d'études prospectives. Il s'agit en particulier de :

- valider la méthodologie utilisée;
- participation à l'animation des ateliers de réflexion/brainstorming;
- conseiller la sélection des variables clés;
- aider à la construction des scénarios;
- contribuer à la discussion des scénarios;
- aider à la valorisation des résultats scientifiques dans le domaine de la prospective;
- contribuer à la diffusion des résultats auprès des acteurs économiques et politiques concernés afin de favoriser la mise en œuvre de mesures concrètes.

Les deux institutions s'engagent à valoriser conjointement les résultats de la recherche auxquels elles ont toutes deux contribué par des publications scientifiques et de vulgarisation ainsi que par la participation à des conférences nationales et internationales. Il en va de même au sujet des éventuelles communications dans les médias.

Les deux institutions seront également liées, à la fin du projet, dans les actions de sensibilisation et de suivi des acteurs économiques et politiques dans le but de conduire à des actions concrètes dans les secteurs concernés.

COLLABORATION AVEC HEC-ULIÈGE : PROJET « TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : CONSOMMATEURS ET RÉSEAUX »

4.6.

L'IWEPS participe au comité d'accompagnement de ce projet développé par l'ULiège. Le projet propose d'analyser deux aspects complémentaires de la transition énergétique : le comportement des utilisateurs et le rôle des réseaux. Les deux versants sont étroitement liés : un changement dans la tarification du réseau – par exemple l'introduction d'une redevance d'injection pour les panneaux

photovoltaïques - a un impact sur la facture énergétique et le comportement des clients. De la même manière, l'autoproduction ou le stockage d'énergie change le rôle du réseau – qui n'est plus utilisé de manière 'continue', mais pour des échanges 'résiduels' - et nécessite de réfléchir sur la tarification des activités réseaux. Le projet se construit autour de ces deux dimensions. Les

consommateurs ont un rôle plus actif dans le système énergétique. Ils ne se contentent plus de consommer, ils produisent de l'énergie, bientôt, ils la stockeront et ils interagiront avec le réseau qui décidera quand certaines applications doivent fonctionner. L'adoption de nouveaux comportements et de nouvelles technologies par les ménages dépend de plusieurs facteurs : coût/rendement, revenu du ménage, normes sociales, etc. En se

focalisant sur l'installation de panneaux photovoltaïques au sein d'une habitation et son impact sur les habitudes de consommation, ce projet 'transition énergétique : consommateurs et réseaux' tente de mieux comprendre le comportement des ménages dans la transition énergétique en développant des modèles économiques et économétriques. Ce projet est un projet de trois ans (2016-2018) financé par la DGO4.

DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE D'ÉVALUATION DE POLITIQUES PUBLIQUES

4.7.

4.7.1 Formation en évaluation des politiques publiques

Depuis 2015, l'EAP prévoit une formation de deux jours d'introduction à l'évaluation des politiques publiques dans son plan de formation et elle a demandé à l'IWEPS de l'organiser. Cette formation s'adresse à des mandataires et à des personnes engagées dans des fonctions d'encadrement et de conseil. Elle vise à donner les bases nécessaires à la compréhension de ce qu'est un processus d'évaluation intégré dans une démarche publique, avec un ancrage particulier dans le contexte wallon.

La formation se déroule sur deux jours, chaque jour comportant quatre séances d'une heure et demie. Chaque séance alterne apports théoriques et applications pratiques, et cela dans un esprit de pédagogie participative.

L'IWEPS dispense deux sessions par an. Pour répondre à la demande, à partir de 2019, trois sessions par an seront proposées. Les évaluations par les participants des précédentes sessions ont également fait apparaître une demande pour des modules d'approfondissement. Une réflexion est actuellement menée par l'EAP, l'IWEPS et le service d'évaluation des politiques publiques de la FWB afin de proposer une formule adéquate pour répondre à cette demande.

4.7.2 Certificat interuniversitaire en Évaluation des Politiques publiques (CIEPP)

Le Certificat interuniversitaire en évaluation des politiques publiques est organisé par quatre universités francophones de Belgique (ULiège, FUCaM, UCLouvain, ULB), la SWEP (Société wallonne d'évaluation et de prospective) et l'IWEPS. Il a pour ambition de répondre aux enjeux et questions spécifiques que des acteurs de terrain confrontés aux phénomènes évaluatifs rencontrent. Il vise à former les participants à occuper des fonctions dans lesquelles ils seront amenés à gérer des processus de suivi-évaluation, à intervenir dans leur conception, leur mise en œuvre, à accompagner l'évaluateur et les parties prenantes dans le processus de l'évaluation de façon à en maximiser l'apport de valeur en termes de connaissances et de propositions concrètes d'amélioration des politiques publiques.

Le programme comporte d'une part 150 heures de formation, réparties sur onze mois, et d'autre part un travail personnel de fin de formation à réaliser par les participants.

La formation convient à des acteurs investis dans des domaines couverts par les pouvoirs publics et le secteur non marchand : coopération au développement, emploi,

formation, éducation, recherche, économie, environnement, culture, santé, transport, etc.

La 7^e édition du certificat a débuté en septembre 2018. Une vingtaine de personnes

engagées dans la vie professionnelle y participent. L'IWEPS est en charge du module « Méthodes » en collaboration avec Joël Ficet de l'ULB ainsi que de l'encadrement de travaux de fin de formation.

CONTRIBUTION AU BAROMÈTRE DE MATURITÉ NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES WALLONNES

4.8.

L'IWEPS a contribué au chapitre 5 du Baromètre 2018 de maturité numérique des entreprises wallonnes, publié par l'Agence wallonne du Numérique (AdN). Il a ainsi réalisé une analyse visant à mettre en évidence un lien potentiel entre la création de valeur

ajoutée des entreprises et le degré moyen de maturité numérique. L'étude a exploité des données publiées à la Centrale des bilans par les entreprises constituant l'échantillon de l'enquête 2018 qui a nourri cette édition du baromètre.

CHAPITRE 5

PUBLICATIONS, ACTIVITÉS
ÉDITORIALES, COLLOQUES
ET GROUPES DE TRAVAIL

5.1.1. Chapitres d'ouvrages

- CONTER B., BONVIN J.-M., « Die Europäisierung der Beschäftigungspolitik. Einflüsse, Arrangements und Widerstände in der Region Wallonien », dans Karim Fertikh, Heike Wieters, Bénédicte Zimmermann (eds), Ein soziales Europa als Herausforderung, Francfort s/Main, Campus, (à paraître)
- GHESQUIÈRE F., « Déconstruction de l'idée reçue : « Les Bruxellois et les Wallons sont davantage des assistés que les Flamands » in *Petite encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté*, publiée par le Forum bruxellois contre les inégalités, automne. Interview pour un webdocumentaire autour de ce livre.
- GHESQUIÈRE F., O'DORCHAI S. « Travail atypique et inégalités », in Savidan P. (éd.) *Dictionnaire des inégalités et de la justice sociales*, PUF, octobre.

5.1.2 Articles scientifiques dans des revues internationales

- ADAM A. CHARLIER J., DEBUISSON M., DUPREZ J.-P., REGINSTER I., THOMAS I., « Bassins migratoires en Belgique : deux méthodes, une réalité? » in *Espace géographique*, L'Espace géographique 2018/1 Tome 47, pp.35-50.
- ADAM A. CHARLIER J., DEBUISSON M., DUPREZ J.-P., REGINSTER I., THOMAS I., « Residential basins in Belgium: two methods, one reality? » in *Espace géographique*, L'Espace géographique 2018/1 Tome 47, pp.35-50 (Translated from the French by Natalie Bint).
- CHARLIER J., DEBUISSON M., POULAIN M., REGINSTER I., SIMON C., « Sédentarité résidentielle et risque d'émigrer autour de l'âge de la retraite selon les lieux de vie en Wallonie », *Cahiers québécois de démographie* (à paraître).

- DUJARDIN C., LOUIS V., MAYNÉRIS F. (2018), « Les pôles de compétitivité wallons. Quel impact sur les performances économiques des entreprises? », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°2 – 2018, pp.417-461.
- DUJARDIN C., FONDER M., LEJEUNE B., « Does formal child care availability for 0-3 year olds boost mothers' employment rate? Panel data based evidence from Belgium » in *Annals of Economics and Statistics*, 129, pp.103-126.

5.1.3. Articles scientifiques dans des revues nationales

- CHARLIER J., DEBUISSON M., DUPREZ J.-P., REGINSTER I., « Contribution méthodologique à l'analyse des mouvements résidentiels intercommunaux wallons par la construction de bassins résidentiels (1994-2014) » in *Revue Quetelet*, Louvain-la-Neuve, 2017 (paru en 2018), vol. 5, n°1, p. 127-149.
- CONTER B., FANIEL J., 2018, « La conflictualité sociale interprofessionnelle en 2017 : l'espace exigu de la négociation », *Courrier hebdomadaire* n°2383-2384, CRISP, p. 12-26.

5.1.4. Publications récurrentes de l'IWEPS

5.1.4.1. Note mensuelle de conjoncture wallonne

Cette brochure électronique qui présente en douze pages les principaux indicateurs conjoncturels commentés a été publiée chaque mois (http://www.iweps.be/publications/?fwpub_categories=note-mensuelle-de-conjoncture).

5.1.4.2. Séries statistiques du marché de l'emploi en Wallonie

Cette brochure reprend les statistiques mensuelles du chômage, établies à partir

des données de la STAT92 du FOREM et les données annuelles du marché du travail, calculées sur la base des données de l'ICN, de l'ONSS, de l'INASTI et de l'Enquête sur les forces de travail, ainsi que les chiffres des bénéficiaires du revenu d'intégration.

Cette publication d'une trentaine de pages a été mensuellement remise à jour et mise à disposition sur le site internet de l'IWEPS (http://www.iweps.be/publications/?fwp_pub_categories=series-stats-du-marche-du-travail).

5.1.4.3. Tendances économiques – Analyses et prévisions conjoncturelles

L'analyse conjoncturelle publiée deux fois par an couvre l'ensemble des pays et des secteurs de l'économie mondiale qui, par effets imbriqués, influencent la conjoncture belge et wallonne.

En mars et octobre 2018, l'IWEPS a publié deux numéros (54 et 55) de *Tendances économiques* (http://www.iweps.be/publications/?fwp_pub_categories=tendance-economique).

5.1.4.4. Dynamiques régionales

Depuis 2013, l'IWEPS s'est doté d'une revue scientifique propre : *Dynamiques régionales*. Avec cette revue, l'Institut poursuit l'ambition de donner davantage de visibilité aux travaux scientifiques susceptibles de contribuer au débat public et à la conduite de la politique régionale. La particularité de cette revue est d'être interdisciplinaire, c'est-à-dire d'approcher sous divers angles de vue des problématiques de portée régionale. À cet effet, *Dynamiques régionales* ouvre ses pages à des contributions de diverses natures réalisées tant en dehors qu'au sein de l'IWEPS, en veillant à les rendre accessibles à un public non spécialisé.

Dynamiques régionales est une publication électronique. Tous les numéros de la revue sont accessibles gratuitement sur le site internet au format pdf, ainsi que sur la plateforme cairn.info.

L'année 2018 a été consacrée à la réalisation du numéro 6, paru au printemps.

Le numéro 6 traite de « Préparer l'évaluation d'une politique publique : des exemples concrets » et présente les articles suivants :

- DE VISSCHER C., SCHIFFINO N., VAN HAEPEREN B., « Introduction : L'évaluation des politiques publiques : soutenir son expansion par la formation »
- HENNEAUX D., SCHIFFINO N., « Le client mystère : une technique d'évaluation pour le secteur public ? »
- PHALET E., « Des critères pour évaluer les effets de mesures fiscales en faveur de la recherche. Le cas de la dispense partielle de versement du précompte professionnel sur le salaire des chercheurs »
- MASTRODICASA H., « Évaluer la mise en œuvre des contrats d'administration au sein des services publics fédéraux »
- SWENNEN Y., « Évaluer une politique publique de manière innovante. Le cas de l'appui financier aux pouvoirs locaux par le biais de subventions facultatives en Région de Bruxelles-Capitale »
- RENNOIR M., TOJEROW I., « Orientation des politiques régionales de l'emploi après la 6^e réforme de l'État »

5.1.5. Rapports de recherche

- IWEPS (2018), *Rapport sur l'économie wallonne 2018*, avril.
- IWEPS (2018), *Chiffres clés de la Wallonie 2018*, octobre.
- IWEPS, IBSA, SVR, BNB (2018), *Comptes régionaux 2016, Répartition régionale des dépenses de consommation finale des ménages, des administrations publiques et des institutions sans but lucratif*, février.
- IWEPS, IBSA, SVR, BNB (2018), *Comptes régionaux 2007-2015, Comptes des revenus des ménages et taux d'épargne*, avril.
- REGINSTER I., RUYTERS C. (2018), *Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice de situation sociale de la Wallonie (45^e exercice)*. Rapport de recherche de l'IWEPS n°21, juin.

5.1.6. Working papers

- CHARLIER J., REGINSTER R., « Mesures de la densité de population et du degré d'urbanisation dans le cadre des recommandations européennes », Working Paper n°25 de l'IWEPS, mars.
- MASUY A., JUPRELLE J., LA ROCCA S., « MOBWAL et GPSWAL, deux enquêtes complémentaires pour mieux appréhender les comportements de mobilité de la population wallonne », Working Paper de l'IWEPS n°24, février.
- SCOURNEAU V., « Les répercussions économiques potentielles du Brexit à moyen terme sur la Wallonie », Working Paper n°26 de l'IWEPS, septembre.

5.1.7. Regards statistiques

- COLICIS O., « Statistiques des Relais sociaux urbains wallons 2015 » Regards statistiques n°1, mai.
- GHESQUIÈRE F., « Le marché locatif sous la loupe. Mesurer les loyers dans les communes belges et wallonnes », Regards statistiques n°2, novembre.

5.1.8. Cahiers Homme-Femme

- DUJARDIN C., MAINGUET C., « Egalité entre les femmes et les hommes en Wallonie. Cahier 3. Photographie statistique Enseignement. Positionnement des hommes et des femmes dans le système éducatif », février.

5.1.9. Les Brèves de l'IWEPS

- CALAY V., GUYOT J.-L., VERSCUEREN F., « La digitalisation de l'économie wallonne », Brèves de l'IWEPS n°1, octobre.

5.1.10. Note de travail

- DELPIERRE, M. (2018), Are hiring subsidies detrimental to employment stability? Insights from a calibrated matching model, mimeo.

ACTIVITÉS ÉDITORIALES -(COMITÉS SCIENTIFIQUES DE REVUES, DIRECTION DE COLLECTIONS SCIENTIFIQUES, CONSEIL ÉDITORIAL...)

5.2.

Sébastien Brunet est :

- codirecteur (avec Quentin Michel) de la Collection Non-Prolifération aux éditions Peter Lang Publications, Bruxelles;
- Co-Directeur (avec Min Reuchamps) de la Collection Méthodes participatives appliquées – Applied Participative Methods aux éditions Peter Lang Publications, Bruxelles;

Bernard Conter a été en 2018 *referee* pour les revues *Formation Emploi* (Cereq, France),

Sociologia del Lavarro (Italie) et le *Courrier hebdomadaire du CRISP*.

Marc Debuisson est membre du comité de rédaction de la collection française *Dynamiques des populations locales* qui publie notamment les *Cahiers de démographie locale* aux éditions Néothèque.

Matthieu Delpierre a écrit des rapports de *refereeing* pour les revues internationales *World Development* et *Sustainability*.

Béatrice Van Haepere est membre du comité de rédaction de la revue *Reflets et perspectives de la vie économique*.

Frédéric Vesentini est membre du comité de rédaction de la revue *Histoire & Mesure*

(EHESS, Paris), de la revue *Dynamique régionale* (IWEPS) et du comité scientifique de la collection « Justice et Société » (Die Heure/La Charte, Brugge).

COLLOQUES

5.3.

5.3.1. Organisation de conférences, colloques et séminaires

- CHARLIER J., REGINSTER I., organisation du Séminaire « Densification versus extension : modélisation de deux scénarios d'urbanisation à l'horizon 2050 dans la perspective du stop béton en Wallonie »; Orateur : Jacques Teller; 15 participants externes et 4 internes, à l'IWEPS, le 28 mars.
- CHARLIER J., organisation du Séminaire/présentation en interne à l'IWEPS d'Arnaud Dessoy (Belfius) sur « Une typologie socio-économique des communes - Wallonie et brève présentation des résultats des autres régions », 24 avril.
- CONTER B., GOBIN C. (ULB), organisation de la Journée de séminaire du GT Questions sociales-Conflits sociaux de l'Association belge francophone de science politique (ABSP) sur Éducation / Formation / Travail / Emploi. Des objets sociaux mis en marché? Un état des lieux sur les droits, ULB, 8 mars 2018.

5.3.2. Futurama

Le Futurama est un espace collaboratif destiné à la réflexion prospective, à la production de notes prospectives et à la valorisation interne de l'activité prospective. Ce séminaire permet, de façon régulière, aux chercheurs de l'IWEPS et à des invités extérieurs d'échanger autour d'enjeux prospectifs et d'ainsi participer collectivement à une activité de veille. Les supports exploités

dans le cadre du Futurama sont multiples. Les débats peuvent se construire à partir d'un exposé, d'un film ou d'une vidéo, d'un ouvrage ou d'un article, d'un rapport de recherche... Le Futurama fait également l'objet de séances spéciales organisées sous forme d'ateliers ou d'événements portant sur des projets de prospective de l'IWEPS. En 2018, le Futurama a intégré de nouvelles approches issues des recherches quantitatives.

Le programme des activités 2018 du Futurama fut le suivant :

- *L'Avenir de la démocratie : prospective et participation citoyenne, janvier, séance proposée par Vincent Calay*

L'invité de cette séance était Christophe Gouache, ingénieur industriel et prospectiviste, membre du bureau Strategic Design Scenarios (SDS). Il a présenté deux projets de prospective participative dont il s'est occupé : la Boîte à outils Visions+21, dispositif utilisé par plus d'une vingtaine de collectivités territoriales en France pour construire la Vision de leur territoire durable à 20-30 ans, et le projet H2020 CIMULACT, large démarche consultative de citoyens à travers l'Europe pour apporter une voix citoyenne à la définition du futur agenda de recherche de la Commission européenne - Science for society.

- *Bitcoin, cryptomonnaies, monnaies locales, quel(s) argent(s) utiliserons-nous demain?, février, séance proposée par Vincent Calay*

Comment effectuerons-nous nos achats pour la Saint-Valentin 2038? Utiliserons-nous des cryptomonnaies gagnées par une de nos activités au sein d'une communauté virtuelle spécifique pour les convertir en une autre cryptomonnaie que nous dépenserons sur un site de vente de pair à pair? Ou nous rendrons-nous dans un commerce local de néo-artisans dépenser une monnaie locale que nous aurons gagnée par nos activités au sein de l'économie locale?

Pour réfléchir à ces questions, nous avons accueilli Yves Marenne qui a joué un rôle actif dans la mise en place d'une monnaie locale à l'échelle de la Province de Liège, le Val'Heureux, et Vincent Calay a présenté quelques éléments introductifs et de débats sur les cryptomonnaies et, en particulier, le Bitcoin dans le prolongement de ses recherches sur la Blockchain.

- *Quel avenir pour nos fins de carrière ?, mars, séance proposée par Matthieu Delpierre*

Les changements démographiques et la hausse de l'espérance de vie exercent une pression sur les systèmes de pension. Dans ce contexte, le retrait progressif de la vie active est l'une des pistes envisagées pour tendre vers un allongement des carrières. Cela peut-il fonctionner?

Andrea Albanese, chercheur au LISER (Luxembourg) nous a présenté son travail réalisé avec Bart Cockx (UGent) et Yannick Thuy (UGent) et intitulé : « Working time reductions at the end of the career. Do they prolong the time spent in employment? ». Ce papier exploite le système de crédit-temps fin de carrière en Belgique pour estimer l'impact des possibilités de réduction du temps de travail sur la survie en emploi des travailleurs âgés. Andrea Albanese est spécialiste des politiques du marché du travail et des méthodes d'évaluation d'impact.

- *Quels revenus en 2035? L'allocation universelle est-elle l'avenir d'une société où se*

raréfie le travail ?, avril, séance proposée par Vincent Calay et Matthieu Delpierre

Philippe Defeyt a présenté une réflexion prospective sur l'avenir des revenus et, notamment, sur la question de l'allocation universelle. L'objectif de ce Futurama était d'ouvrir une discussion prospective sur la notion de « revenu », pour réfléchir à des pistes d'évolution sur ce que sera le revenu dans 20-30 ans. On parle évidemment du revenu individuel/des ménages. L'objectif était d'élargir le champ d'interrogation lié à la notion de revenu universel pour travailler plus globalement sur les transformations du revenu et sur les variables susceptibles de les influencer.

- *L'avenir de la filière bovine en Wallonie, mai, séance proposée Vincent Calay et Matthieu Delpierre*

L'avenir de la filière bovine en Wallonie, enjeu majeur du secteur de l'élevage, du monde rural, de la qualité de notre alimentation, etc. Pierre Rondia du CRA-W nous a présenté une analyse prospective de la filière. Cette présentation fut suivie d'une discussion par le Pr. Frédéric Gaspard (Earth and Life Institute, UCLouvain (AGRO)) qui a abordé le problème sous l'angle de la science économique.

- *Les inégalités en Europe à l'horizon 2030, juin, séance proposée par Matthieu Delpierre*

Le Futurama de juin fut consacré à la question de l'avenir des inégalités en Europe. La question fut abordée par Karina Doorley, chercheuse à l'ESRI (Economic and Social Research Institute) à Dublin. Elle a présenté un article intitulé « Long-term effects of population ageing and skill upgrading on the European income distribution. » Ce papier utilise deux types de projections à l'horizon 2030 : le vieillissement et l'amélioration des compétences sur le marché du travail. Il analyse l'impact de ces deux tendances sur les inégalités en prenant en compte leurs effets sur le marché du travail. L'article évalue ensuite si les

systèmes de taxation et de sécurité sociale seront en mesure d'absorber ces effets sur les inégalités.

- *Quel séminaire de prospective pour quel(s) besoin(s) ? décembre, séance proposée et animée par Vincent Calay, Frédéric Caruso, Matthieu Delpierre et Rafaël Ritondo*

Ce Futurama fut consacré à une réflexion prospective menée avec les chercheurs de l'IWEPS sur l'avenir du Futurama lui-même. Quelles évolutions est-il amené à connaître au niveau de ses objectifs, de ses thématiques et de son format afin de rencontrer les besoins de différents types de publics ?

5.3.3. Contribution à des conférences, colloques et séminaires et activités de vulgarisation

- CALAY V., GUYOT J.-L., Epistemic communities, foresight and change in energy policy. A case for two scenario-design processes in Wallonia, Energizing Futures Conference, Tampere, Finland, 13 - 15 June.
- CALAY V., VERSCHUEREN F., « La digitalisation de l'économie wallonne : une évaluation de l'impact potentiel sur l'emploi wallon », Séminaire de l'OFFA sur la Digitalisation, 15 octobre.
- CHARLIER J., DEBUISSON M., POULAIN M., REGINSTER I., SIMON C., « Sédentarité résidentielle et risque d'émigrer autour de l'âge de la retraite selon les lieux de vie en Wallonie », Chaire Quetelet et XX^e colloque international de l'AIDELF *Comment vieillissons-nous ?*, Louvain-la-Neuve, 28-31 août.
- CONTER B., « La transformation des politiques d'orientation scolaire et professionnelle en Wallonie », communication au colloque SFERE « *Apprentissage et Education* », *Conditions, contextes et innovations pour la réussite scolaire, universitaire et professionnelle*, Université Aix-Marseille, 11-13 novembre.
- CONTER B., « Les transformations des politiques d'orientation scolaire et professionnelle en Wallonie : Questions et hypothèses de recherche », communication à la Journée de séminaire du GT Questions sociales-Conflits sociaux de l'Association belge francophone de science politique, ULB, 8 mars.
- CONTER B., « La stratégie européenne pour l'emploi : objet et ressource de légitimation » communication à la Journée d'étude du Groupe UE de l'Association française de science politique sur *Formes de légitimation et de l'action publique européenne*, Université Paris I Panthéon Sorbonne, 31 mai.
- CONTER B., « Les politiques de l'emploi au prisme de l'activation », Communication à la Journée d'études de la FEBISP sur *Les impacts de l'ISP, au-delà du visible*, Bruxelles, 16 octobre.
- CONTER B., « Politiques de l'emploi, individualisation, responsabilisation et territorialisation », communication à la journée d'étude de L'instance Bassin Wallonie picarde sur *Une interface entre Enseignement qualifiant, Formation, Emploi au bénéfice des compétences du territoire*, Tournai, 9 novembre.
- CONTER B., « Le Fonds social européen en Wallonie : levier de transformation des politiques ? », communication à la journée d'études de l'Union des Villes et des Communes de Wallonie sur *Les politiques européennes de Cohésion*, Namur, 28 mars.
- GUYOT J.-L., LITS G., MARQUET J., La prospective du bien vieillir : examen critique d'un exercice wallon, Chaire Quetelet et XX^e colloque international de l'AIDELF *Comment vieillissons-nous ?*, Louvain-la-Neuve, 28-31 août.
- LEFEBVRE P., LOUIS V., « From theory-based evaluations to theory-based monitoring-and-evaluations ? », 13^e conférence de la Société européenne d'Evaluation « *Evaluation for more resilient societies* », Thessalonique (Grèce), 1-5 octobre.

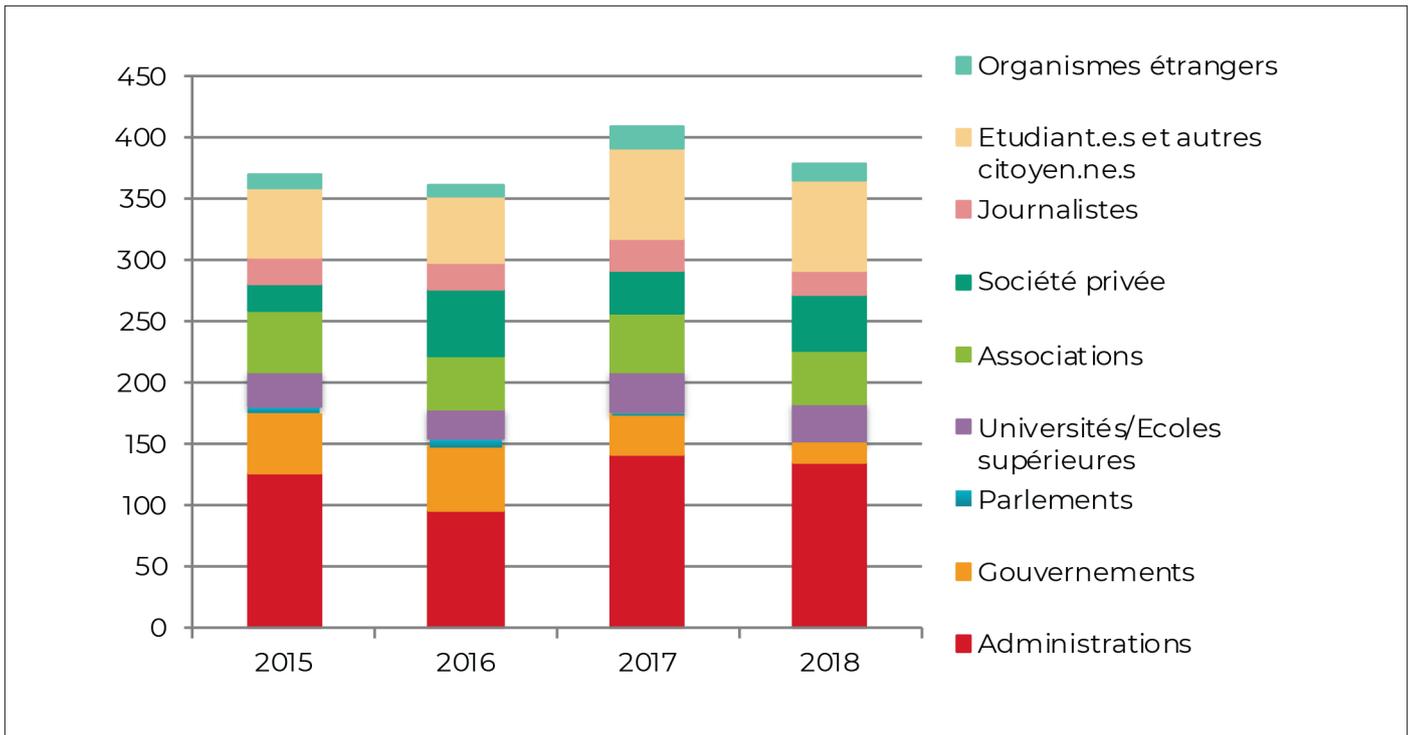
- LITS G., MARQUET J., GUYOT J.-L., *Le bien vieillir en Wallonie. Enjeux et prospective*, Chaire Quetelet et XX^e colloque international de l'AIDELF *Comment vieillissons-nous?*, Louvain-la-Neuve, 28-31 août.
- LOUIS V., « Les pôles de compétitivité wallons à l'heure de l'évaluation : Quels effets mesurables? - Méthodes, résultats et mise en perspective », séminaire de l'Observatoire de la Compétitivité du Ministère de l'Économie du Grand-Duché du Luxembourg, 2 mars.
- MAINGUET C., Intervention lors de la présentation des résultats des travaux de l'Instance Bassin EFE de Wallonie Picarde. La Ferme du Reposoir à Kain, 9 novembre.
- MAINGUET C., Keynote du colloque « Construire l'alternance : un défi pour l'Université, un enjeu pour le monde du travail » organisé par la Faculté des Sciences sociales de l'ULiège à Liège. <https://www.evensi.be/construire-alternance-e-universite-enjeu-monde-travail-bluepoint-ege/251994854>, 2 mai.
- MAINGUET C., Synthèse de la table sectorielle organisée par les Instances Bassins EFE sur le métier du support aux entreprises, Espace Kegeljan, Namur, 3 mai.
- RUYTERS C., Intervention dans le cadre d'un atelier sur le thème « la coproduction du diagnostic et des actions avec les citoyen-n-nes et les parties prenantes », Forum international pour le Bien-Vivre : « Richesse(s), Bonheur : Quels indicateurs pour inventer demain? », Grenoble, 6-8 juin.
- VANDER STRICHT V., « Des chiffres au travail : Guide dans la jungle wallonne des indicateurs d'emploi et de chômage », Deuxième séance du cycle de conférences IWEPS-ULB, 1^{er} février.
- VERSCHUEREN F., « Hiring vs. Employment Subsidies, Labor Cost and Regional Employment : the Case of Wallonia », présentation d'un article PREVIEW lors de la conférence internationale sur la modélisation économique - EcoMod -, Venise, 4-6 juillet.

DEMANDES DIRECTES ADRESSÉES À L'IWEPS

5.4.

Chaque année, l'IWEPS est amené à répondre à une série de demandes statistiques qui lui sont directement adressées. Cette année est la quatrième pour laquelle ce travail est visibilisé dans le rapport d'activité de l'Institut.

Ces requêtes sont de nature très différente et peuvent occuper, chacune, un ou plusieurs chercheurs de l'institution, de quelques minutes à plusieurs jours. Leur analyse ne permet donc en aucun cas de mesurer la charge de travail. Par contre, ces données permettent de donner une vue sur nos différents publics.



En 2018, 378 demandes directes ont été honorées. L'évolution de ces chiffres doit être interprétée avec prudence, car le nombre de demandes peut être tiré vers le haut par la notoriété de l'institution en tant que pourvoyeur d'informations, mais parallèlement tiré vers le bas par l'efficacité de nos dispositifs de diffusions (site internet, réseaux sociaux, publications, etc.).

En comparaison aux années précédentes, on observe cette année une confirmation de la part importante occupée par les administrations (en particulier le SPW et les OIP wallons) à l'origine des demandes. Par contre, le nombre de sollicitations en provenance des exécutifs, et en particulier du Gouvernement wallon, a fortement diminué. Cette situation avait été initiée en 2017, suite à la période d'instabilité politique que la Région wallonne a connue au printemps et à l'été 2017 et à la mise en place d'un nouveau gouvernement.

Journalistes, associations, sociétés privées et citoyens (dont une bonne part

d'étudiants) continuent d'interpeller régulièrement notre Institut. Quantitativement, cela représente près de la moitié de l'ensemble. En général, ces sollicitations consistent cependant en des demandes d'informations plus ponctuelles que dans le cas des demandes institutionnelles.

Les thématiques sur lesquelles portent ces demandes se concentrent assez nettement sur le territoire et la démographie de la Wallonie et de ses 262 communes ainsi que sur le marché du travail.

Ce petit panorama ne constitue pourtant qu'une petite partie du service rendu par notre institution en matière de dissémination de connaissances. Nombre de nos usagers trouvent en effet les informations dont ils ont besoin *via* nos productions, dont les formes et les modes de diffusions se diversifient d'année en année, du livre classique au site internet, du communiqué de presse au tweet.

5.5.1. Réseaux et groupes de travail scientifiques

- Association belge de science politique, Groupe de travail Question sociale (QS)
- Association belge de science politique, Groupe de travail Théorie politique
- Association internationale des sociologues de langue française
- Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de Ruralité-ULiège
- Conseil scientifique du Centre d'Épidémiologie périnatale (CEpiP)
- Groupe de contact FNRS BSTS (Belgian Science, Technology and Society)
- Groupe de recherche (GRP) « Territoires et action publique » du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ, France)
- Groupe de recherche et d'analyse des conflits sociaux (GRACOS)
- Société belge de Statistique
- Société démographique francophone de Belgique
- Société Quetelet

5.5.2. Réseaux et groupes de travail mixtes (scientifiques, administratifs, société civile)

- Chambre de concertation « agences privées de placement » (CESE Wallonie)
- Comité consultatif de la Fondation Registre du Cancer
- Comité d'accompagnement de l'étude « Bilans énergétiques de la Région wallonne » SPW-DGO4
- Comité d'accompagnement de la plateforme E-paysage (ARES - enseignement supérieur)
- Comité d'accompagnement des études menées par les universités dans le cadre du projet INES OCDE (publication de

Regards sur l'Éducation), Direction des relations internationales, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

- Comité d'accompagnement du projet « PREVIEW » (IWEPS)
- Comité d'accompagnement du projet WALOUS (SPW-Géomatique)
- Comité d'accompagnement interdépartemental du Plan HP
- Comité de coordination du parcours d'accueil des primo-arrivants
- Comité de gestion du projet IR V Gedidot
- Comité de pilotage Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Comité de pilotage de l'enquête sur la composition des ordures ménagères, SPW-DGO3
- Comité de pilotage permanent de l'alphabétisation des adultes (Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Service public de Wallonie, Cocof...)
- Comité de pilotage Plateforme interactive unique « formation en alternance » (eWBS)
- Comité de suivi des programmes FSE et FEDER en Wallonie
- Comité de suivi du projet SmartPop (ISSeP)
- Comité des utilisateurs dans le cadre des « Indicateurs complémentaires au PIB » (IWEPS)
- Comité scientifique TZCLD (Territoire zéro chômeur de longue durée)
- Comité stratégique de la géomatique wallonne
- Comité technique de l'évaluation FEDER
- Comité technique de l'évaluation FSE
- Comité technique du projet IR V Gedidot
- Commission Chèques Formation (CESE Wallonie)

- Commission consultative et d'agrément des centres de validation des compétences (Consortium de validation des compétences)
- Commission d'agrément Congé Éducation payé (CESE Wallonie)
- Commission régionale Vélo et ses groupes de travail
- Communication publique Wallonie - Bruxelles
- Conseil supérieur de la Statistique
- CPDT, via une participation aux Comités d'accompagnements des thèmes 2017-2018 et 2018-2019
- Groupe Commu SPW-OIP
- Groupe d'utilisateurs du Datawarehouse « Marché du Travail et Protection sociale » de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale
- Groupe de concertation CFS/STAT (BELSPO)
- Groupe de travail au niveau des indicateurs de mobilité du tableau de bord de l'environnement wallon
- Groupe de travail d'harmonisation des estimations de population active, SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
- Groupe de travail de l'IIS : Amélioration des statistiques TVA
- Groupe de travail du Bureau fédéral du Plan, en association avec les offices statistiques régionaux (IBSA, SVR, IWEPS) relatifs au développement du modèle de projection économique régional à moyen terme HERMREG
- Groupe de travail du CA de l'Institut inter-fédéral de statistique : Groupe de travail de l'IIS « Programmes statistiques »,
- Groupe de travail du CA de l'Institut inter-fédéral de statistique « DPO »
- Groupe de travail du CA de l'Institut inter-fédéral de statistique : Groupe de travail de l'IIS « Positionnement international »
- Groupe de travail du Conseil Supérieur de la Statistique concernant l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT)
- Groupe de travail Education Formation 2020 (Direction des Relations internationales du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles)
- Groupe de travail IIS Census 2021 : Données Enseignement
- Groupe de travail OCDE : « Working Party on Territorial Indicators » (WPTI), correspondants statistiques de l'OCDE pour les données territoriales wallonnes et belges, veille en données et indicateurs territoriaux « au sens large ».
- Groupe de travail Paysage de l'alternance (OFFA)
- Groupe de travail sur le Géoréférentiel wallon (sous la direction du Département de la géomatique du SPW)
- Groupe de travail technique de l'étude de faisabilité 'Centralisation des données des Bassins EFE', piloté par eWBS
- Groupe de travail wallon sur l'Observation de la Terre (GTEO sous la direction du Département de la géomatique du SPW)
- Groupe de travail wallon sur le Brexit
- IIS-Service Level Agreements (SLA)-programme statistique intégré 2017 et 2019 : référent pour les SLA traitant de la mobilité (Production de la Statistique du parc des véhicules par secteur statistique, Demande de statistiques annuelles sur le transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises, Données de mobilité : enquête de mobilité, voiture-salaire, transport public, Statistiques du transport fluvial)
- Instances wallonnes des Bassins Enseignement qualifiant, Formation, Emploi (IBEFE) et Assemblée de ces Instances Bassins, pilotée par les Conseils économiques et sociaux régionaux
- Refernet Belgium, réseau belge piloté par le CEDEFOP (Vocational Education and Training)
- Réseau des référents Cohésion sociale piloté par la Direction interdépartementale de la Cohésion sociale, SPW Intérieur & Action sociale, Département de l'Action sociale

CHAPITRE 6

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET
D'ENCADREMENT ACADÉMIQUE

Sébastien Brunet est professeur extraordinaire à la Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie à l'Université de Liège où il enseigne un cours de « Méthodologie de la prospective et de l'analyse stratégique » et un cours consacré à l'« Analyse des risques ».

Sébastien Brunet et Jean-Luc Guyot ont participé à l'élaboration et la mise en place d'un certificat interuniversitaire en prospective, en partenariat avec l'UCLouvain et l'ULiège. Ils ont pris en charge la conception et l'organisation des modules Introduction aux concepts de base, Les champs de pratique de la prospective et Séminaire d'intégration.

Bernard Conter a été Professeur invité à l'Université Saint-Louis Bruxelles et chargé du cours « Travail, emploi et protection sociale » au second semestre de l'année académique 2017-2018 et à l'UCLouvain, chargé du cours de « sociologie des politiques sociales » au second semestre de l'année académique 2017-2018. Il est également collaborateur scientifique de l'Université de Liège et chercheur associé au Centre Emile Durkheim de l'Université de Bordeaux.

Marc Debuissou est chercheur associé à l'Université Saint-Louis – Bruxelles. Il intervient sur les régimes démographiques dans le cadre du cours à l'UCLouvain « Espace, peuplement et ressources » du Master en sciences de la population et du développement.

Muriel Fonder est coresponsable du module Méthodes pour le Certificat interuniversitaire en évaluation de politiques publiques (CIEPP); elle assure l'encadrement de TFF. Elle a contribué à la formation en évaluation pour l'École d'administration publique (EAP). Elle est intervenue lors du cours d'évaluation des politiques publiques à l'UCLouvain.

François Ghesquière est maître de conférences à l'ULB (Sociologie) et intervient plus particulièrement sur le thème de la précarité des indépendants dans le cadre du séminaire « Mobilités, transitions et reconversions professionnelles » (Master en sciences du travail ULB), dans le cadre des séminaires IWEPS-ULB à Charleroi et à

HUB BRUSSELS. Il intervient également au CEPAG sur le thème pauvreté et école et dans un séminaire sur la justice sociale et école au Réseau Égalité.

Jean-Luc GUYOT est professeur à l'Université catholique de Louvain. Il y enseigne la statistique, la méthodologie de recherche en sciences humaines, l'analyse socio-économique du champ de la formation d'adultes et la méthodologie prospective. Il est également co-responsable académique du certificat interuniversitaire UCLouvain - ULiège - Cnam en analyse prospective.

Amandine Masuy a présenté le portail Walstat dans le cadre d'une formation pour les agents ADL (18/04, 07/05 et 22/05).

Virginie Louis a participé au programme de formation de l'École d'administration publique en tant que formatrice en matière d'évaluation des politiques publiques.

Christine Mainguet est collaboratrice scientifique au service de Sociologie des Identités contemporaines, Faculté des Sciences sociales de l'ULiège.

Mathieu Mosty a contribué à la formation en évaluation des politiques publiques pour l'École d'administration publique (EAP).

Sîle O'Dorchai est chargée de cours à temps partiel à l'Université Libre de Bruxelles. Elle enseigne quatre cours dans le cadre du Master en sciences du travail de la Faculté de Philosophie et Lettres : « Relations collectives de travail dans le non marchand », « Fondements et enjeux socio-économiques dans le non marchand », « Diagnostic et gestion de projets » et « Dimension européenne de la politique de l'emploi dans le tiers secteur ».

Christine Ruyters a participé à la formation des chefs de projet PCS à la démarche SPIRAL dans le cadre de la préparation des PCS 2020-2025.

Frédéric Vesentini est chargé de cours, à temps partiel, à l'Université catholique de Louvain, impliqué dans divers cours/formations abordant la question de la quantification des phénomènes sociaux.

CHAPITRE 7

GESTION ADMINISTRATIVE

Inscrite dans une démarche « Service public » et « Management humain », la Cellule des Ressources humaines a pour objectif, en tenant compte des missions de l'Institut, des différents projets qui y sont conduits et des contraintes de fonctionnement, de contribuer à la pérennité de l'Institut en développant une stratégie RH s'appuyant sur les principes du *gender mainstreaming* et de la diversité afin de valoriser pleinement le potentiel de ses ressources humaines et de promouvoir le bien-être au travail.

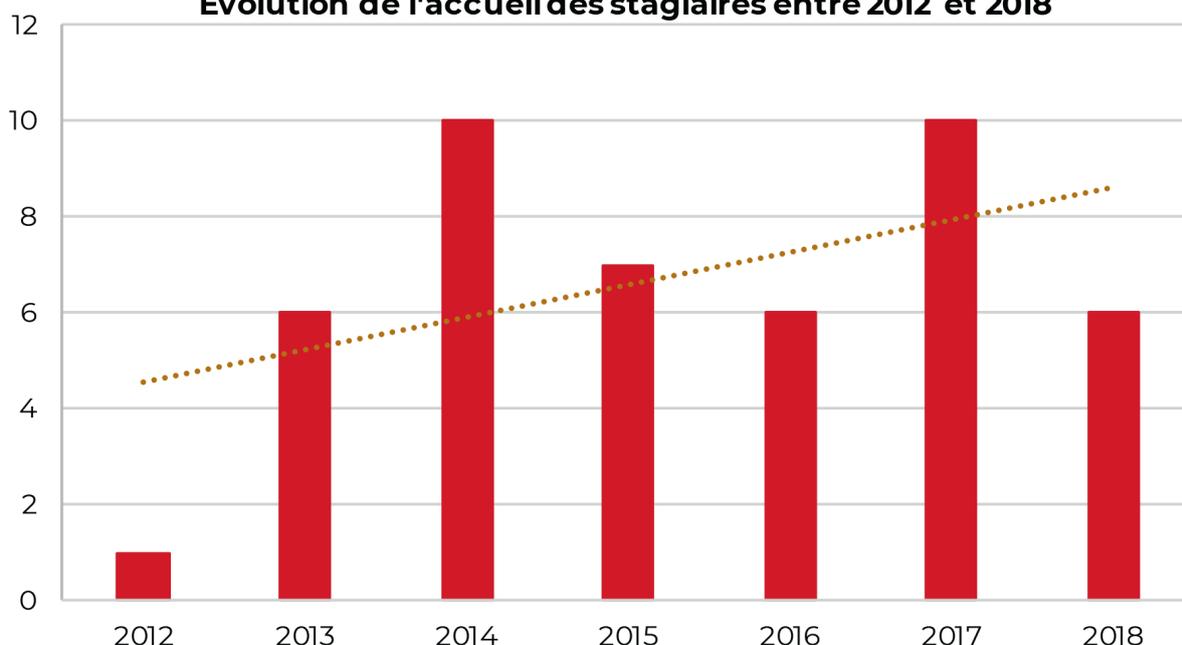
Pour cela, celle-ci a participé aux entretiens de planification des objectifs des directeurs scientifiques, à l'élaboration des descriptions de fonctions d'attaché scientifique en collaboration avec le SPW et les autres OIP scientifiques de la Région wallonne, à la réflexion sur l'adaptation du décret fondateur de l'Institut ainsi qu'à la constitution du plan de communication externe. Elle poursuit

l'animation du Comité Bonheur qui tend à créer un environnement de travail agréable, propice à réduire la négativité inutile, le stress, l'angoisse et à les transformer en des sentiments positifs par l'organisation de différentes activités rassemblant l'ensemble du personnel tout au long de l'année. Aussi tout naturellement, le Comité s'est investi dans l'organisation d'un événement à l'occasion d'un départ à la retraite.

En 2018, les activités se sont centrées principalement sur la mise en place d'une nouvelle procédure d'engagement interne d'une personne de confiance, la finalisation d'une procédure débutée en 2017 et l'entrée en service d'un second attaché scientifique statutaire via l'activation de l'Art. 119 quater.

La Cellule RH s'est chargée également du renouvellement du Jury scientifique validé par le Gouvernement wallon et a réorganisé

Evolution de l'accueil des stagiaires entre 2012 et 2018



les valves d'information interne. Elle participe également aux différents groupes de travail liés au Réseau RH OIP, à la Plateforme Bien-Etre, au réseau Égalité Diversité, à la Commission au recrutement et à la carrière des personnes handicapées, à la journée du développement durable, au GT Emploi et au GT Assuétudes. En lien avec le plan Bien-Etre et plus spécifiquement dans le cadre de l'action 7.3 Permettre l'accès à des produits sains, de qualité et provenant de circuits courts, la Cellule s'est chargée du remplacement de l'achat de biscuits industriels par l'achat de biscuits artisanaux produits localement. Enfin, en collaboration avec la *Data Protection Manager*, l'ensemble des procédures RH ont été retravaillées au regard des règles du RGPD.

En matière de formation, seize collaborateurs ont suivi principalement les modules proposés par l'École d'administration publique et vingt-neuf autres ont bénéficié de formations spécifiques en dehors du programme proposé. À savoir : master de spécialisation en études de genre, certificat interuniversitaire en Évaluation de politique publique, certificat interuniversitaire en Prospective, certificat en Management humain et innovant, certificat Responsables énergie, formation en veille Prospective, en Sécurité de l'Information (Lead Auditor Iso27001), en correction de la non-réponse dans les enquêtes, aux logiciels NVIVO – R - STATA et des ateliers de construction de scénarios prospectifs.

MARCHÉS PUBLICS

7.2.

En 2018, l'IWEPS a lancé 44 procédures de marchés publics, dont 26 marchés de fournitures et 18 marchés de services.

Ces procédures se répartissent comme suit :

- procédure ouverte (publicité belge) : 1
- concours de projets : 1
- procédures négociées sans publication préalable : 4
- marchés de faible montant : 38

BIBLIOTHÈQUE

7.3.

Les activités de gestion de la bibliothèque et d'appui aux utilisateurs ont été poursuivies en 2018. Fin 2018, la bibliothèque compte près de 5 000 ouvrages répertoriés; près de 200 abonnements sont en cours. La gestion de la bibliothèque est assurée par le Comité de gestion de la bibliothèque, composé de l'Administrateur général, de la responsable de la bibliothèque et de plusieurs chargés de recherche de disciplines variées.

L'appui aux utilisateurs a principalement consisté en des collaborations logistiques, ponctuelles ou régulières, aux missions du service :

- mise à jour de la base de données documentaire de la bibliothèque : dépouillement, encodage et classement des revues et ouvrages entrants et sélection thématique en fonction des recherches en cours;
- recherche de documentations nécessaires pour les membres de l'Institut;
- gestion des commandes d'ouvrages (commande - réception - distribution);
- échanges avec différents centres de documentation.

Pour l'année 2018, La cellule informatique a travaillé sur les projets suivants :

- Évolution de la stratégie de sécurité IT :
 - Mise en place de formation pour les utilisateurs :
 - Sensibilisation à la sécurité
 - Gestion des mots de passe
 - Suivi de formations spécifiques (ISO 27001, Pénétration de système, analyse « *forensics* »)
 - Sécurisation du réseau et stratégies.
- Externalisation des services Web : Changement de fournisseur et utilisation massive des conteneurs (Kubernetes)
- WalStat, le portail dédié aux statistiques :
 - Importation de nouveaux indicateurs
 - Développement de la fiche synthétique
 - Ajout thématique 'citoyenneté'
 - Adaptations de l'interface
- Pôles de compétitivité :
 - Mise à jour données projets
 - Mise à jour membership
- GeDiDoT : mise en commun des données sociosanitaires entre la France et la Wallonie :
 - Adaptations du webservice
 - Adaptation des structures de données
- Indicateurs complémentaires au PIB :
 - Mise à jour ISS
- Interfédéralisation :
 - Adaptation et gestion de l'application de demande d'accès aux données confidentielles

- Rédaction procédures, manuels d'utilisation et processus BPMN
- Mise en place des accès sécurisés entre la base de données et les logiciels statistiques
- Développement du système de commande de données
- GPSWal / MobWal
 - Anonymisation définitive des données
 - Optimisations DB
- Imprimantes :
 - Achat d'une nouvelle imprimante
 - Mise au rebus des machines réformées
- Archivage des données historiques
- Intranet :
 - Développement du calendrier des réunions de l'IWEPS
 - Bon de commande : adaptations et mise à jour des bases de données
 - Adaptation du catalogue des sources
- Nouveau marché publique de fourniture IT (trois ans)
- Remplacement du climatiseur de la salle serveur

Outre ces projets spécifiques, la cellule TIC assure les activités quotidiennes qu'une telle équipe doit gérer, à savoir :

- Renouvellement du matériel
- Achat et installation de logiciels
- Gestion des incidents et demandes diverses
- Gestion et entretien des imprimantes
- Chargement des données en DB
- Veille technologique et formations.

En 2018, les actions ont été poursuivies, dont les objectifs sont de faire connaître les activités de l'institution, assurer la visibilité, asseoir la légitimité et la crédibilité de l'institution et diffuser les productions de l'Institut. Les publics cibles sont repris comme suit : Gouvernement et Parlement wallons, Administration wallonne, Organismes d'intérêt public (OIP) et Partenaires sociaux, Communauté scientifique (universités, institutions de recherche belges et étrangères), Personnel, Décideurs socio-économiques, Mandataires locaux, Presse et Citoyens. L'accent a été particulièrement mis sur la nouvelle ligne graphique et la vulgarisation (voir partie « Faits marquants ») et le développement des relations avec la presse.

7.5.1. Les publications

Concernant les publications (voir partie 5. pour plus de détails), l'année 2018 a vu la parution de douze Notes mensuelles de conjoncture wallonne, douze numéros des Séries statistiques du marché de l'emploi en Wallonie, deux éditions de Tendances économiques, deux Rapports de recherche, un numéro de Dynamiques régionales, l'édition 2018 des Chiffres clés, la troisième édition du Rapport sur l'économie wallonne et le rapport d'activité annuel.

L'année 2018 a aussi vu la mise en œuvre d'une nouvelle collection : Les Brèves de l'IWEPS. La philosophie ? Rendre les travaux de l'Institut les plus accessibles possible dans un format court à destination du plus grand nombre, en proposant une porte d'entrée vers les recherches de l'Institut. Toutes les brèves seront disponibles au format PDF sur le site.

7.5.2. Les événements

En 2018, deux événements ont été organisés ou co-organisés avec des institutions partenaires.

- *Journée d'étude – « La modélisation des économies régionales – HERMREG », le 20 novembre 2018, à Bruxelles*

Les économies bruxelloise, flamande et wallonne sont fortement interdépendantes, mais présentent également des différences importantes. Cela soulève de nombreuses questions. Quelles sont les caractéristiques propres à chacune des trois régions ? Comment les évolutions économiques régionales passées permettent-elles d'anticiper l'activité pour les années à venir ? Comment les nouvelles compétences attribuées aux régions (telles que des réductions de charges sur le coût du travail) peuvent-elles avoir un impact sur les performances macroéconomiques ?

Pour répondre à ces questions, le Bureau fédéral du Plan et les trois instituts régionaux de statistiques, l'IWEPS, l'IBSA et Statistiek Vlaanderen, ont organisé une journée d'étude consacrée à leurs outils de modélisation des économies régionales en Belgique. Le modèle HERMREG, à la base des perspectives économiques régionales publiées chaque année, y sera décrit et ses développements récents (tels que la possibilité de faire des analyses d'impact de politiques économiques asymétriques) ont été présentés.

- *La journée d'étude a rassemblé plus de 150 de personnes.*

Conférence – « Les migrations internationales ; discours, perceptions et réalité des faits », le 17 décembre 2018, à Namur

Les Belges, comme les citoyens d'autres pays, sont exposés à une information abondante sur l'immigration. En se basant sur cette information qui n'est pas toujours fiable, parfois reposant sur de simples anecdotes ou des expériences personnelles, de nombreuses personnes se construisent une représentation fautive de l'immigration et de ses effets sur le pays.

Il est bien connu que les représentations que se font les citoyens de l'immigration influent sur leur soutien aux politiques d'immigration restrictives et sur l'action des pouvoirs publics en la matière. Dans ce contexte, mieux informer sur les différents aspects de l'immigration peut contribuer à atténuer l'opposition d'une partie de la population aux migrations et à l'arrivée de demandeurs d'asile et de réfugiés.

La conférence organisée par l'IWEPS le 17 décembre 2018 s'est inscrite dans ce cadre. Elle a rassemblé près de 70 personnes.

7.5.3. Le site internet

Concernant le site internet, la mission dévolue à la cellule communication en 2018 consiste à l'alimenter en contenu (actualités, événements, publications, indicateurs statistiques, etc.), assurer la maintenance de celui-ci et son bon référencement dans les moteurs de recherche.

Selon Google Analytics, en 2018, le site internet a obtenu 135 527 visites (contre 95 601 en 2017) et accueilli 99 627 visiteurs (contre 66 106 en 2017). Plus de 78 % de ces visites proviennent des moteurs de recherche (Google, Bing...) (contre 70 % en 2017).

On constate donc une très belle augmentation du trafic sur le site Internet de l'IWEPS grâce à un référencement performant, des campagnes ciblées et une notoriété en progression.

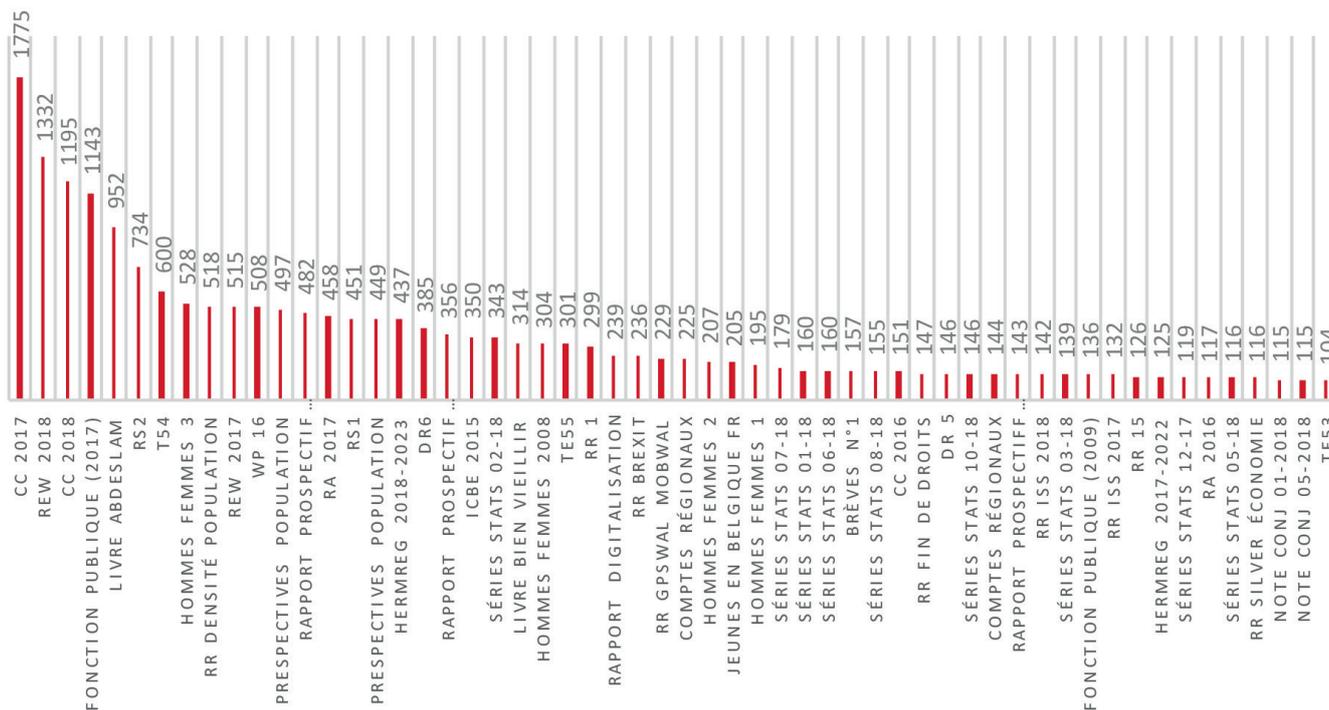
Page	Pages vues	Vues uniques	Temps moyen passé sur la page	Entrées	Taux de rebond	Sorties (en %)	Valeur de la page
	258 485 % du total: 100,00 % (258 485)	216 943 % du total: 100,00 % (216 943)	00:01:54 Valeur moy. pour la vue: 00:01:54 (0,00 %)	135 207 % du total: 100,00 % (135 207)	68,62 % Valeur moy. pour la vue: 68,62 % (0,00 %)	52,31 % Valeur moy. pour la vue: 52,31 % (0,00 %)	0,00 € % du total: 0,00 % (0,00 €)
1. /	22 533 (8,72 %)	18 504 (8,53 %)	00:01:02	16 543 (12,24 %)	33,86 %	34,24 %	0,00 € (0,00 %)
2. /indicateur-statistique/prix-moyen-terrain-a-batir-immobilier/	11 080 (4,29 %)	9 333 (4,30 %)	00:03:37	9 214 (6,81 %)	77,51 %	79,44 %	0,00 € (0,00 %)
3. /indicateur-statistique/population-active-taux-dactivite-taux-demploi-taux-de-chomage-administratifs-commune/	8 754 (3,39 %)	7 758 (3,58 %)	00:05:14	7 008 (5,18 %)	79,41 %	79,36 %	0,00 € (0,00 %)
4. /indicateur-statistique/taux-de-chomage-bit/	8 422 (3,26 %)	7 480 (3,45 %)	00:03:47	6 750 (4,99 %)	76,15 %	73,45 %	0,00 € (0,00 %)
5. /recherche/	6 760 (2,62 %)	4 283 (1,97 %)	00:00:14	200 (0,15 %)	11,22 %	2,86 %	0,00 € (0,00 %)
6. /indicateur-statistique/densite-de-population/	5 268 (2,04 %)	4 544 (2,09 %)	00:02:53	3 820 (2,83 %)	72,92 %	67,52 %	0,00 € (0,00 %)
7. /indicateur-statistique/esperance-de-vie-et-mortalite/	5 115 (1,98 %)	4 728 (2,18 %)	00:03:44	4 507 (3,33 %)	89,00 %	87,12 %	0,00 € (0,00 %)
8. /indicateur-statistique/pyramides-des-ages/	4 033 (1,56 %)	3 510 (1,62 %)	00:04:13	3 172 (2,35 %)	76,97 %	75,60 %	0,00 € (0,00 %)
9. /indicateur-statistique/pib-en-volume/	3 979 (1,54 %)	3 296 (1,52 %)	00:03:43	2 760 (2,04 %)	76,23 %	66,90 %	0,00 € (0,00 %)
10. /indicateur-statistique/nombre-et-taille-des-menages/	3 797 (1,47 %)	3 286 (1,51 %)	00:04:40	2 935 (2,17 %)	78,80 %	75,74 %	0,00 € (0,00 %)

Source : Google Analytics

Le top 10 des pages les plus consultées nous indique que, outre la page d'accueil (/) et l'outil de recherche (/recherche), ce

sont des pages de type « Indicateurs statistiques » qui sont les plus vues.

PAGES VUES PAR PUBLICATION (A PARTIR DE 100 VUES)

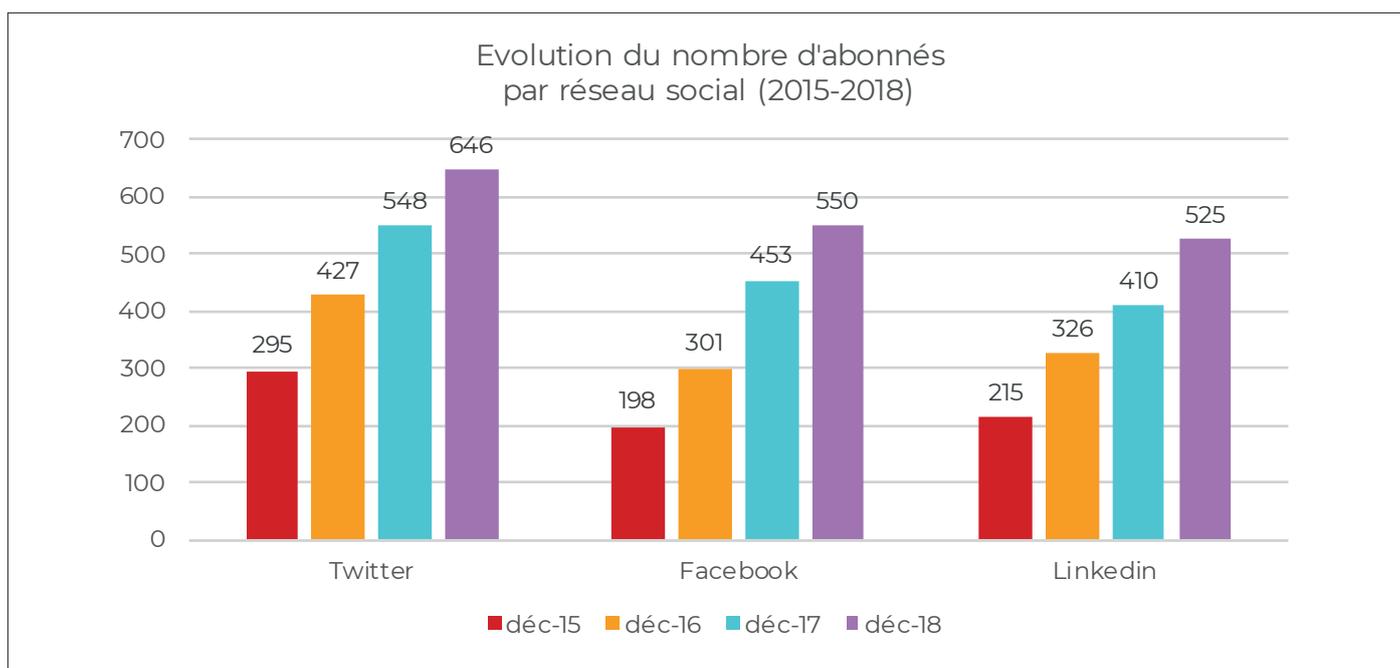


Parmi les « publications », le top 3 de pages les plus consultées est constitué des Chiffres-clés de la Wallonie 2017 (1 775 vues), du Rapport sur l'économie wallonne 2018 (1 332 vues) et des Chiffres-clés de la Wallonie 2018 (1 195 vues).

Pour annoncer les nouveautés du site internet, des newsletters sont régulièrement envoyées à près de 6 000 correspondants. Elles ont été au nombre de vingt-huit en 2018. L'année a été marquée par la nouvelle législation européenne relative à la protection des données (RGPD) entrée en vigueur

le 25 mai 2018. Afin de se mettre en règle par rapport à cette nouvelle législation, l'IWEPs a envoyé un mailing à ses abonnés leur demandant de confirmer leur souhait de recevoir les actualités de l'IWEPs par e-mail. Suite à l'envoi de ce message, la base de données s'est réduite à 3 117 abonnés.

Par ailleurs, une attention particulière est portée à l'animation des comptes de l'Institut sur les réseaux sociaux suivants : Twitter, Facebook et LinkedIn. Avec pour résultat, une augmentation constante du nombre d'abonnés à ces réseaux.



La popularité et la diffusion de WalStat progressent. Selon Google Analytics, la fréquentation du portail ne cesse d'augmenter : 34 950 visites en 2018, contre 19 743 visites en 2017. Cette très forte progression s'explique notamment par la campagne de communication faite vers les communes à l'approche des élections communales d'octobre 2018.

7.5.4. Les vidéos

L'année 2018 a été marquée par la réalisation en interne de plusieurs vidéos grâce à des outils disponibles en ligne.

Premièrement, Screenmatic a permis d'éditer et de publier deux vidéos de démonstration de l'outil WalStat. (<https://www.youtube.com/watch?v=wieklnk5OAA&t=57s> et <https://www.youtube.com/watch?v=G8P4ShY5wyl&t=2s>). Cet outil est totalement gratuit.

Deuxièmement, grâce à Moovly, la Cellule communication a pu réaliser une vidéo animée de promotion de l'édition 2018 de la publication « Les chiffres-clés de la Wallonie » : <https://www.youtube.com/watch?v=L3DXb-CO42E>.

7.5.5. La presse

La Cellule Communication est chargée des relations avec la presse, qui se traduisent par l'envoi de communiqués, l'organisation de conférences de presse, la diffusion des publications, ainsi que les réponses aux demandes ponctuelles des journalistes par rapport aux sujets d'actualité.

En 2018, quatorze communiqués de presse ont été envoyés et ont généré des articles dans les principaux quotidiens francophones et sur les ondes. Plus de 150 articles sont parus dans la presse francophone, tant écrite que radio et/ou télé. Ceux-ci traitaient des informations suivantes :

Date d'envoi	Objet
23/01/2018	Des statistiques sur votre commune? Rendez-vous sur WalStat
30/01/2018	Emploi public : moins de jeunes, plus de femmes et une majorité de contractuels
22/02/2018	L'enseignement, marqueur de différences entre les femmes et les hommes
15/03/2018	Prévisions : +1,8 % du PIB wallon en 2017 et +1,9 % en 2018, la croissance économique en Wallonie retrouve de la vigueur
24/04/2018	Rapport sur l'économie wallonne 2018 (REW)
07/05/2018	La grande précarité en Wallonie : des réalités bien différentes
17/07/2018	Perspectives économiques régionales 2018-2023 : Ralentissement de la croissance économique à moyen terme et baisse importante des taux de chômage dans les trois régions
12/09/2018	Semaine de la mobilité
02/10/2018	WP Brexit
04/10/2018	Les chiffres-clés de la Wallonie 2018
16/10/2018	Journée mondiale de lutte contre la pauvreté - focus sur quelques chiffres wallons
25/10/2018	Prévisions : 1,5 % en 2018 et 1,6 % en 2019, la croissance économique se consolide en Wallonie
23/11/2018	Conférence de presse 30/11 à 10h - Pauvreté, précarité et exclusion socio-économique en Wallonie : quels futurs possibles ?
06/12/2018	Le marché locatif sous la loupe. Mesurer les loyers dans les communes belges et wallonnes

De plus, deux conférences de presse ont été organisées en 2018.

Le 24 avril, l'IWEPS présentait à la presse l'édition 2018 de son Rapport sur l'économie wallonne. Les principaux médias de presse écrite étaient présents (Le Soir, L'Écho, L'Avenir, Belga) ainsi que La Première et la RTBF Télévision. Durant plusieurs jours, le rapport a fait l'actualité tant dans la presse francophone que néerlandophone.

Le 30 novembre, l'IWEPS en partenariat avec la Sonocom, l'ULiège et l'Institut pour un développement durable (IDD) présentait à la presse les principaux enseignements

de son rapport prospectif sur la pauvreté. Ce rapport examine quatre scénarios d'avenir à l'horizon 2040 élaborés sur la base de l'examen de l'évolution du système socio-économique wallon. Plusieurs journalistes dont l'agence Belga et la RTBF Radio et TV étaient présents. Le rapport eut un écho dans la presse francophone.

À noter également en 2018, une collaboration avec l'hebdomadaire Le Vif L'express dans le cadre des élections communales d'octobre. De mars à octobre, ce sont, en effet, neuf doubles pages de statistiques qui ont été publiées dans les colonnes du magazine.



L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

Plus d'infos : <https://www.iweps.be>



2019